

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DES
DEUX-SÈVRES
VIENNE, VENDÉE

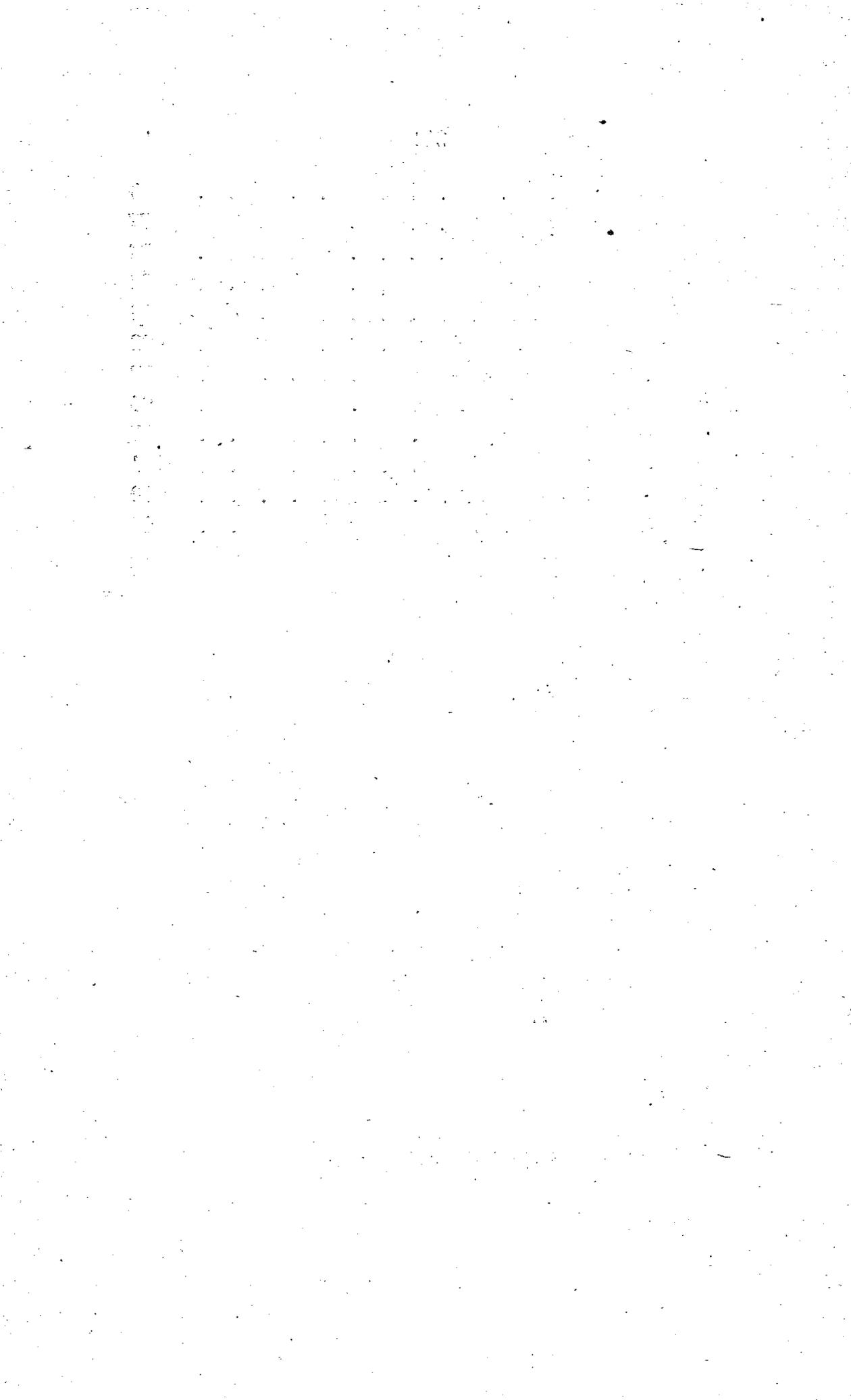
Fondée le 22 Novembre 1888

1899
(Onzième Bulletin)



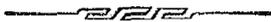
NIORT
Imp. LEMERCIER & ALLIOT
6, Rue du Pilon, 6

1900



BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DES
DEUX-SÈVRES
VIENNE, VENDÉE

Fondée le 22 Novembre 1888



1899
(Onzième Bulletin)



NIORT
Imp. LEMERCIER & ALLIOT.
6, Rue du Pilori, 6

—
1900



SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES DEUX-SÈVRES

Vienne-Vendée

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Année 1899

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur : M. LE RECTEUR de l'Académie de Poitiers.

M. LE CONSERVATEUR DES FORÊTS, à Niort.

M. LE PRÉFET des Deux-Sèvres.

M. LE MAIRE de Niort.

Président : M. B. SOUCHÉ.

Vice-Présidents : M. CHARTIER-GRILHOT.

M. PICARD.

Secrétaire : M. EMM. COYAUX.

Secrétaire-adjoint : M. MOUCHARD.

Trésorier : M. SAUVAGET.

Assesseurs : M^{lles} DENIZEAU, DUPORGE, DUFÉTELLE;
MM. E. BARRÉ, DREUILH, VÉRY.

HERBIERS DE LA SOCIÉTÉ

Conservateur : M. B. SOUCHÉ.

JARDIN BOTANIQUE

Directeur : M. CUNÉO-D'ORNANO.

MEMBRES TITULAIRES

(F., fondateur. — La date est celle de l'admission.)

- MM. Aimé, expert, rue des Remparts, à Niort. — F.
Arignon (l'abbé), 54, chemin de Souché, à Niort. — F.
Allard, instituteur, à Coutières (D.-S.). — 1889.
Argenton, curé des Jumeaux (D.-S.). — 1890.
Adhumeau, inst., à St-Romain-s-Vienne. — 1892.
Archambault, inst., à Vendevre (Vienne). — 1893.
Aurioux (l'abbé), directeur du collège à Rom (D.-S.). —
1833.
Auzuret, curé de Jazeneuil (Vienne). — 1893.
Aillerie, dentiste, à St-Maixent (D.-S.). — 1895.
M^{lles} Andrault (Emilie), à Curzay (Vienne). — 1898.
Amirault (Thérèse), à Lusignan (Vienne). — 1898.
MM. Armand, préparateur de botanique à la Faculté des
Sciences, à Poitiers. — 1899.
Aubrit, pharmacien, à Chizé (D.-S.). — 1899.

- MM. Bouchet (le pasteur), à Niort. — F.
Bouchon, propr., à St-Maixent. — F.
Boutron, pharmacien, à Niort. — F.
Berthelot, horticulteur, à Niort. — F.
Boutin (J.), propr., à Saint-Florent, près Niort. — F.
Bougouin, préfet de la Haute-Marne. — F.
Barrelle (P.), banquier, à Niort. — 1889.
Betraud (G.), inst., à Luché-Thouarsais (D.-S.). — 1889.
Beauchamp, négociant, à Parthenay. — 1889.
Babinot, inst., à Pamproux. — 1890.
Baudet (B.), propr., à Pamproux. — 1891.
Baudin (Al.), négociant, à Romagne (Vi.). — 1891.
M^{lle} Baguet, prof.-économiste à l'École normale de Troyes (Aube).
— 1892.
MM. Boutron (J.-A.), pharmacien, à Mauzé. — 1892.
Bogard, capitaine en retraite, à Lusignan. — 1893.
Bernier, pharmacien, à Loudun. — 1894.
M^{mo} Bergeon, à Thouars (D.-S.). — 1894.
MM. Barré (Eug.), cons. mun., à Breloux — 1894.
Bonneau (Ernest), inst., à Montreuil-Bonnin (Vi.). — 1894.
M^{mo} Baudry, direct. de l'École mat. du Port, à Niort. — 1894.
MM. Boudault, notaire, à La Mothe-Saint-Héray (D.-S.). —
1895.
Bonnaud, notaire, à Latillé (Vi.). — 1895.
Ballu, pharm. à Sanxay (Vi.). — 1896.
Bach (V.), curé de Sérignac (Lot). — 1896.
Brangier (P.-A.), maire de Breloux (D.-S.). — 1897.
Briant, inst., à Jazeneuil (Vi.). — 1897.
Benoît, inst. à Frozes (Vi.). — 1897.
Bertrand, juge de paix, à Vouillé (Vi.). — 1897.
Beudet, inst., à St-Benoît (Vi.). — 1897.
Bouchet, pharm., à Poitiers. — 1897.

MM. Bichon (Léopold), adjoint au maire de Saint-Jacques, près Thouars (D.-S.). — 1897.

M^{lle} Bonnaud, inst., à Fleuré (Vi.). — 1898.

M^{me} Breillat-Ganeau, inst., à Parthenay. — 1894.

M^{lles} Bouveret (Jeanne), à Lusignan (Vi.). — 1898.

Bouveret (Louise), à Lusignan (Vi.). — 1898.

MM. Braconnier (Emile), à Fenioux, par St-Maixent (D.-S.). — 1898.

Braconnier (Julien), à Aigonnay (D.-S.). — 1898.

Baloge, inst., à Prin-Deyrançon (D.-S.). — 1898.

Baljalade, vice-président du Conseil de préfecture, à Niort. — 1898.

Brunelot, inst., à Smarves (Vienne). — 1898.

Boone, curé de Sevret (D.-S.). — 1899.

Caillon, jardinier, à Niort. — F.

Chatelain, pharm., à Niort. — F.

Cayer, serrurier, à Niort. — F.

Caillon, percept., à La Mothe-Saint-Héray. — 1889.

Claveau, instit., à Thouars. — 1889.

Combrau, Cons. des Forêts, à Niort. — 1889.

Cuvilliers, propr., à Niort. — 1889.

Cubault (l'abbé), prof., à Poitiers. — 1890.

Constantin, docteur-médecin, à Poitiers. — 1891.

Corbin, docteur-médecin, à Saint-Maixent. — 1892.

Coyault (Emm.), avocat, à Niort. — 1893.

Couronneau, curé de la Ferrière-en-Parthenay. — 1893.

Chartier-Grilhot, à Niort. — 1894.

Couhé, inst., à La Gorre d'Amuré (D.-S.). — 1894.

Cousin, docteur-médecin, à Couhé (Vi.). — 1894.

Chaumeil de Lacoste (de), propr., à Lapeyre (Charente). — 1894.

- MM. Cornuault (P.), direct. des travaux de la Soc. d'encouragement, villa des Cascades, à Chantilly (Oise). — 1894.
Cunéo d'Ornano, propr., à Niort. — 1895.
Chaigne, inst., à l'Absie (D.-S.). — 1895.
Coudrain (l'abbé G.), vicaire de Thouars (D.-S.). — 1895.
Cacouault, anc. instit., à la Crèche. — 1895.
Chouard, inst., à Doussay (Vi.). — 1895.
Chouc (Aug.), empl. au télégraphe, à Niort. — 1895.
Charruyer, inst., à Prahecq (D.-S.). — 1897.
Clainchamp (A.), prop., à Maurivet, par Thénézay (D.-S.). — 1897.
Chabot, docteur-médecin, à Saint-Maixent. — 1897.
Cramois, instit., à Saint-Remy, près Niort. — 1897.
Chambert, agent-voyer en retraite, à Couhé (Vi.). — 1897.
Caillaud (Eug.), prop., adjoint au maire, à Chantecorps (D.-S.). — 1897.
Chauvin, instit., à Croutellé (Vi.). — 1897.
Chaux, inspect. primaire, à la Roche-sur-Yon. — 1898.
Contejean (Ch.), prof. honoraire de Faculté, à Montbéliard (Doubs). — 1898.
Chaperon (l'abbé), direct. au séminaire, à Poitiers. — 1898.
Chailloux, pharmacien, à Niort. — 1899.
M^{lles} Coustols, prof., au Lycée de jeunes filles, à Niort. — 1899.
Chartier, inst., à la Villedieu (Vienne). — 1899.
MM. Duburguet, photographe, à Niort. — F.
Duret, curé de Doussay (Vi.). — F.
Dallidet, au Jardin public, à Niort. — F.
Drieu (Fréd.), adjoint au maire de Saint-Florent. — F.
Dupain (V.), pharmacien, à La Mothe-Saint-Héray. — F.
Duclère, professeur d'anglais, à Niort. — 1889.
Dubreuil (Firmin), inst., à Jassay, par Saint-Sauvant (Vi.). — 1889.
M^{lle} Denizeau, inst., à Niort. — 1891.

- M^{lle} Duponchel, directrice du Lycée de jeunes filles, à Niort.
— 1892.
- MM. Didier (Alex.), inst., à Avanton (Vi.). — 1892.
Dreuilh, insp. sanitaire, à Cognac (Charente). — 1893.
Dangeard, prof. à la Faculté des Sciences, à Poitiers. —
1893.
David (P.), inst., à Pers (D.-S.). — 1894.
Dupont (L.), étud. en pharm. à Paris. — 1894.
Demellier (Edm.), maire d'Exoudun (D.-S.). — 1894.
Dupont (A.), inst., à Mauprevoir (Vi.). — 1895.
Douteau (J.), pharm., à Chantonnay (Vendée). — 1895.
Demairé, président du tribunal civil, à Montmorillon. —
1895.
Delaubier, inspecteur de l'Enregistrement, à Niort. — 1895.
Dupont, archiviste des Deux-Sèvres, à Niort. — 1895.
- M^{lle} Dardarin, inst., à Thouars, — 1896.
- MM. Déan (L.), négociant, 16, rue de 4 roues, Le Mans (Sarthe).
— 1897.
- M^{lle} Duporge (A.), prof. au Lycée de jeunes filles, à Niort. —
1897.
- MM. Devaux-Chauvet, apiculteur, à Vouillé (Vi.). — 1897.
Didier (Aug.), inst., à Ligugé (Vi.). — 1897.
- M^{me} Durand (Ernestine), à Lusignan (Vi.). — 1897.
- M. Delhumeau (Firmin), inst., à Chiré-en-Montreuil (Vi.). —
1897.
- M^{lles} Dousset (Renée), à St-Germain (Vienne). — 1898.
Dufételle, professeur à l'École normale de Niort. — 1898.
Durand (Yvonne) interprète, à Lusignan (Vi.). — 1898.
Deléchelle (Clémence), à Curzay (Vi.). — 1898.
Deplébin (Jeanne), à Lusignan (V.). — 1898.
- M. Deléchelle-Ledru, hôtel du Bienvenu, à Sanxay (V.). —
1898.
- M^{lle} Dupuy (M.-L.), étudiante en pharmacie, à Niort. — 1899.

- MM. Dubreuil, curé de Secondigné (D.-S.). — 1899.
David (Emile), inst., à l'Absie. — 1899.
Demellier (Louis), cons. d'arr. à Vautebis (D.-S.) — 1899.
Donnat, étudiant en pharmacie, 11, au Cours, à Poitiers.
— 1899.
- M^{me} Eymer, rue du Mûrier, à Niort. — 1895.
- MM. Fayoux, dentiste, rue J.-J. Rousseau, à Niort. — F.
Fournier, naturaliste, préparateur de géologie à la Faculté
des Sciences, à St-Benoît (Vi.). — F.
Frappier (Paul), archéologue, à Niort. — F.
Fichet, restaurateur, rue Brisson, à Niort. — 1891.
Foussard (L.), pharmacien, à Niort. — 1892.
Forestier, vétérinaire, à Lusignan (Vi.). — 1893.
Fouquault (P.), propriétaire, à Rouillé (V.). — 1894.
Fallourd (E.), pharmacien, à Niort. — 1894.
Fabères, chef de Section aux Chemins de fer de l'Etat, à
Niort. — 1895.
Favreau, vicaire de Lençloître (Vi.). — 1895.
Franchineau, clerc de notaire, à Latillé (Vi.). — 1895.
Forgerit, inst., à Charroux (Vi.). — 1895.
Fouard (Casimir), adjoint au maire de St-Germain-de-
Longue-Chaume (D.-S.). — 1896.
Fouillade, inst., à l'Absie (D.-S.). — 1896.
Forget, docteur-médecin, à Coulon (D.-S.). — 1897.
Favreau, pharmacien à la Crèche (D.-S.). — 1898.
- M^{lle} Faucher (A.), institutrice, à Thorigné (D.-S.). — 1899.
- MM. Ferret (l'abbé), prof., 30, rue Basse, à Niort. — 1899.
- Guillot (J.), pharmacien, à Chef-Boutonne (D.-S.). — F.
Gerbier, docteur-médecin, à Celles (D.-S.). — F.
Gelin (H.), commis d'inspection, à Niort. — F.
Garandau, inst., à Gascognolles, près Niort. — 1889.

- MM. Gamin, inst., à la Rochénard (D.-S.). — 1889.
Gallot, cons. mun., à Niort. — 1889.
- M^{me} Gravat, prop., à Niort. — 1890.
- MM. Gaud, docteur-médecin, à Melle. — 1891.
Guitteau, prof. à la Faculté, à Poitiers. — 1891.
Gentillau, inst., à Vouneuil-s-Vienne. — 1892.
Grelet (L.), curé des Fosses (D.-S.). — 1893.
Guignard, pharm., à Saint Maixent. — 1894.
Gautreau, curé de Breuil-Chaussée (D.-S.). — 1894.
Guissard, étud. en pharmacie, faubourg Belais, à Parthenay.
— 1894.
- Gourbeault, inst, à la Chapelle-St-Laurent (D.-S.). —
1895.
- Grelault, notaire, à Vouillé (Vi.). — 1895.
- Guillon, docteur-médecin, maire de Vouillé (Vi.). — 1895.
- Gelot (Cl.), au Musée, à Niort. — 1896.
- Griffault (Emile), docteur-médecin, à la Mothe St-Héray.
— 1897.
- Groussard (Anatole), inst., à Argenton-Château. — 1897.
- Gaudonnet (Marcel, receveur de l'Enregistrement, à Saint-
Germain-de-Calberte (Lozère), — 1897.
- Gadeceau (Emile), 11, rue des Hauts Pavés, à Nantes. —
1897.
- Guyonneau, pharm., à Couhé (Vi.). — 1897.
- Girault, percepteur, à Vouillé (Vi.). — 1897.
- Gouin, propr., à Fleuré (Vi.). — 1897.
- Guérineau, gendarme en retraite, à Parthenay. — 1898.
- M^{me} Genevier (Veuve G.), 2, rue Franklin, à Nantes. — 1899.
- MM. Guillaume (A.), 97, rue Chanzy, à Reims (Marne). — 1899.
- Gentil, cons. général, à Prahecq. — 1899.
- Gaudonnet (Maxime), étud.; château de Boissabot, à Saint-
Maurice (D.-S.). — 1899.

- MM. Henri, juge d'instruction, à Niort. — F.
Hublin, pharmacien, à Niort. — F.
Huyard, propr., à Airvault (D.-S.). — 1894.
Hardouin (H.), professeur au Collège, à Saint-Amand-Mont-Rond (Cher). — 1894.
- M^{lle} Hénard (Antonine), inst., à Breuil-Chaussée (D.-S.). — 1896.
- MM. Hélie, Jules, mécanicien, rue St-Jean, à Niort.
Hérault (abbé Cl.), aux Champs de Verruyes (D.-S.). — 1899.
Hilairret (l'abbé), prof., 30, rue Basse, à Niort. — 1899.
- M^{me} Imbert, propr., à Thouars. — 1897.
- MM. Jacquet, prof. en retraite, à Parthenay. — 1889.
Jacquemin, docteur-médecin, à St-Maixent. — 1894.
Jouslain, avocat, 46, Boulv. Saint-Germain, à Paris. — 1894.
Jablonski, docteur-médecin, 17, rue des Arènes, à Poitiers. — 1898.
Joffrion, propr., à Niort. — 1899.
- Laugeron, vétér., départ., à Niort. — F.
Lévrier (X.), avocat, 11, rue Ste-Radégonde, à Poitiers. — F.
Lemercier, imprimeur, à Niort. — F.
Lamberthon (Adraste), propr., à Romans (D.-S.). — 1889.
Laglaine, curé de la Chapelle-Moulière (Vi.). — 1889.
- M^{lle} Lusier, directrice de l'Ecole normale, à Niort. — 1891.
- MM. Loynes (P. de), professeur à la Faculté de droit, à Bordeaux. — 1891.
Largeau, curé de Latillé (Vi.). — 1891.
Lemoine, curé de Lhonnaizé (Vi.). — 1893.
Lucas, vicaire de St-Pierre, à Poitiers. — 1894.

MM. Lamarre, notaire, à Niort. — 1895.

Léaud, avocat, président de la commission des Musées, à Niort. — 1895.

Lamy, ancien conseiller général, à Lusignan (Vi.). — 1895.

M^{me} Le Breton, née Liège d'Iray, 6, rue de la Prévôté, à Bordeaux. — 1895.

MM. Lardant, pharmacien, à Latillé (Vi.). — 1895.

Lacoste (P. de), rue de Fonténay, à Niort. — 1894.

La Porte (A. de), député des D.-S., à Paris. — 1896.

Leclerc, vétérinaire, à Pas-de-Jeu (D.-S.) — 1896.

Laugier, maire de Dienné (Vi.). — 1896.

Laidet (Jean), adjoint au maire, à Rouillé (Vi.). — 1897.

Léger, docteur ès-sciences, prof. à l'École de médecine, à Poitiers. — 1897.

Lancereau, inst., à la Chapelle-Montreuil (Vi.). — 1897.

Lagaye, pharmacien, à Vouvant (Vendée). — 1898.

Labergère, prof. à l'École normale de La Roche-s-Yon. — 1898.

Litardière (V. de), docteur-médecin, à Mazières-en-Gâtine (D.-S.). — 1898.

Léculeur, inst., à la Chapelle-Thireuil (D.-S.). — 1899.

Llaguet, professeur-suppléant à l'École de médecine, à Poitiers. — 1899.

Mazalrey, prof., au Lycée, à Niort. — F.

Moinet (Sylvain) pépiniér., rue Terraudière, à Niort. — F.

Marsault, inst., à Salles (D.-S.). — 1889.

Martin, prof., à l'École normale, à Parthenay. — 1889.

Michelet (L.), inst., à Soudan (D.-S.). — 1889.

Moreau-Ecalle, inst., à la Frérie d'Azay-le-Brûlé (D.-S.). — 1890.

Ménard, curé de St-Hilaire, à Niort. — 1891.

Micheau (Léon), notaire à Pamproux. — 1891.

- MM. Marais (E.), curé de Villemort (Vi.). — 1891.
Marais (l'abbé H.), à Leugny. — 1891.
Morin, curé de Bouillé-Loretz (D.-S.). — 1892.
Mallat, pharmacien, à Niort. — 1892.
Mouchard (l'abbé), professeur au collège Saint-Hilaire, à Niort. — 1893.
Michaud (A.), curé de Soudan (D.-S.). — 1893.
Minault (H.), inst., à Rouillé. — 1894.
Ménard (Cl.), conseiller général, à Thouars. — 1894.
Mesnet, pharmacien, à Thouars. — 1894.
Musseau (E.), receveur municipal, à Thouars. — 1895.
Moreau, docteur-médecin, à Lusignan. — 1895.
M^{lle} Mercier (Eugénie), direct., de l'Ecole primaire supérieure, à St-Maixent. — 1896.
MM. Ménard (Max), herboriste, à Niort. — 1896.
Morain (G.), avoué, rue des Basses-Treilles, à Poitiers. — 1896.
M^{me} Morain (G.), née Laugier, rue des Basses-Treilles, à Poitiers. — 1896.
MM. Marché (Léopold), inst., à Limalonges (D.-S.). — 1896.
Meunier (Maurice), fils, à Vouillé (Vi.). — 1897.
Mercier (Philippe), inst., à Savigny-l'Evescaut (Vi.). — 1897.
Mayet (G.), notaire, à Lusignan. — 1897.
Moinard (F.), ancien instituteur, 164, rue de Ribray, à Niort. — 1898.
M^{me} Métayer (Marie), au château de Curzay (Vi.). — 1898.
MM. Martin, inst., à Menigoûte (D.-S.). — 1898.
Marchadier, inst., à Genouillé (V.). — 1898.
Mirel, inst., à Quinçay (V.). — 1899.
Nafraicheur, inst., à Exoudun (D.-S.). — 1889.

M^{me} Neubauer (Berthe), née Simon, 8, rue du Château, à Asnières-Paris. — 1896.

M. Naud, curé de Marigny (D.-S.). — 1899.

M^{me} Ohlig (H.), à St-Savin (Vi.). — 1894.

MM. Ouvrard, curé d'Aiffres (D.-S.). — 1895.

Philippe (J.), receveur municipal, à Niort. — F.

Péquin, pharmacien, à Niort. — F.

Pillet, docteur-médecin, adjoint au maire de Niort. — F.

Parant, pharmacien, à St-Maixent. — F.

Pommier (Hipp.), pépiniériste, route de Paris, à Niort. — F.

Pigeau-Clerc, inst., à la Couarde (D.-S.). — F.

Portron (Antonin), inst., à la Grippière de Saint-Maurice-la-Fougèreuse (D.-S.). — 1889.

Provost, inst., à St-Pierre-des-Echaubrognes (D.-S.). — 1889.

Pasquier, curé de St-Ouene (D.-S.). — 1889

Prouhet, docteur-médecin, à La Mothe-St-Héray. — 1890.

Poirault, pharmacien, à Poitiers. — 1891.

Parhazard, inst., à Champagné-St-Hilaire (Vi.). — 1891.

M^{me} Perrineau (Jules), à Pamproux. — 1891.

M^{lle} Poirier, inst., à la Crèche. — 1894.

MM. Picard, inspecteur primaire, à Niort. — 1894.

Poullier (Anatole), propr., à Airvault. — 1894.

Pastureau, inst., à Châtillon-s-Thouet (D.-S.). — 1895.

Pérochon (Paulin), propr., à Rouillé. — 1895.

Paingault (E.), inst., à Yversais (Vi.). — 1896.

Pinoteau, curé de Chizé (D.-S.). — 1897.

Perrineau, curé de St-Eugène (Char.-Inf.). — 1899.

Pollet Emile, fils, négociant, à Fors (D.-S.). — 1899.

Papault, inst., à Coulombiers (Vi.). — 1899.

- Queuille, pharmacien, à Niort. — F.
Roulland, docteur-médecin, à Niort. — F.
Rayé-Joubert, pépiniériste, à Niort. — F.
Raimbault, cons. munic. à Niort. — F.
Renault, inst., à Pamproux. — 1889.
Rillaud (Paul), pharmacien, à Chef-Boutonne. — 1891.
Roy, prop., à Airvault. — 1894.
M^{lle} Roux (Hélène), à Pamproux. — 1894.
MM. Roux (J.), inst., à la Chapelle-Seguin (D.-S.). — 1894.
Rivière (Maurice), recev. de l'Enreg., à Vouillé (Vi. —
1894.
Roseray, prof. d'Agriculture, à Niort. — 1895.
M^{lle} Ravard (Marie), propr., au Vanneau (D.-S.). — 1895.
MM. Rémy (André), propr., 23, rue du Treillot, à Niort. — 1895.
Richard (Eugène), adjoint au maire, à Montmorillon. —
1895.
Raguy (l'abbé A.), prof., à Montmorillon. — 1895.
M^{me} Rousseau-Hilaret, à St-Savin (Vi.). — 1895.
MM. Raymond (D.), agent d'assurance, à Thouars. — 1896.
Rousseau (Philéas), inst., à la Mazurie, par Aizenay (Vendée).
— 1896.
Rougier (Ferd.), conseiller d'arrond., à Salles (D.-S.). —
1897.
Ragot, inst., à Béruges (V.). — 1897.
Rabillé (l'abbé), économe de l'Institution Richelieu, à
Luçon (Vendée). — 1897.
Rambaud, pharm., à Poitiers. — 1897.
Reveillaud, curé de Saint-Fort-sur-le-Né (Charente). —
1897.
Rousseau (Camille), pharm., à Fontenay-le-Comte (Vendée).
— 1897.
Renaudet, étud. en pharmacie, rue des Trois-Rois, à
Poitiers. — 1899.

MM. Richard (H.), agriculteur, à Menigouëte (D.-S.). — 1899.

Souché (B.), naturaliste, à Pamproux. — F.

Saché, pharmacien, à Melle. — 1889.

Schmith (Ch.), inst.-adjoint, à Parthenay. — 1890.

Sauvaget (H.), inst.-adjoint, à Niort. — 1894.

Seignan, ancien maire de Thouars. — 1894.

Sabourain (l'abbé), directeur du séminaire de Saint-Gaultier (Indre). — 1894.

Souchaud, herboriste, à Poitiers. — 1895.

Soulisse, inst., à la Véquière de Surin (D.-S.). — 1896.

Serre, prof. à l'École normale, à Poitiers. — 1896.

Sarazin, avocat, à Vouillé (Vi.). — 1897.

Simon (E.), recev. de l'Enregistrement à Vouneuil-s-Vienne. — 1898.

Suire (Fernand), curé de Vouzailles (Vi.). — 1898.

Soulière, ingénieur-agronome, à Civray. (Vi.). — 1899.

Simon, pharmacien, à St-Savin (Vi.). — 1899.

Tardy, juge de paix, à la Mothe-St-Héray. — F.

Texier, docteur-médecin, à Moncoutant (D.-S.). — 1893.

Texier, propr., à Fonfréroux de Souvigné (D.-S.). — 1893.

Toulat, inst., à Saugirard, par Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher). — 1893.

Terrise (Noël), maire de Pers (D.-S.). — 1895.

Tourneau, percepteur, à Coussay (Vienne). — 1895.

Tavereau (l'abbé), vicaire de Parthenay. — 1895.

M^{me} Thomas, née Guillot, inst., à St-Germain (D.-S.). — 1895.

MM. Tricard, vétérinaire militaire, directeur du dépôt de Bonnavois, par Cluis (Indre). — 1897.

Thiault (Armand), maire de Frozes (Vi.). — 1897.

Thibaudeau, vétérinaire, à la Crèche (D.-S.). — 1897.

- M^{me} Trouvé (Alph.), château des Clairbaudières, par Paizay-le-Sec (Vi.). — 1898.
- M^{lle} Thibault, directrice de l'institution Jeanne d'Arc, à Parthenay. — 1898.
- MM. Tiffaud, docteur-médecin, aux Fosses (D.-S.). — 1899.
- Véry, capitaine en retraite, à Niort. — F.
- Vuilly, pharmacien, à Niort. — F.
- Violleau (l'abbé), professeur à Montmorillon — curé de St-Varent (D.-S.). — 1891.
- Vandier, vétérinaire, à St-Maixent. — 1895.
- Vaugeois, pharmacien, à St-Maixent. — 1895.
- Voisin, inst., à Dienné (Vi.). — 1896.
- Vandier, docteur-médecin, à La Crèche. — 1897.
- Veillon, principal du Collège, à Luçon (Vendée). — 1897.
- Vachère (l'abbé), villa Notre-Dame, à Mirebeau (Vi.). — 1899.

MEMBRES CORRESPONDANTS

- MM. Guillon, directeur honoraire des Contributions indirectes en retraite, 41, rue d'Iéna, à Angoulême.
- Roufineau, ancien pasteur, à Saintes (Ch.-Inf.).
- Pourchot, instituteur, à Mandeure (Doubs).
- Hy (l'abbé), docteur ès-sciences, à Angers.
- Malinvaud (Ernest), secrétaire général de la *Société botanique de France*, 8, rue Linné, Paris.
- Gillot (X.), docteur-médecin, 5, rue du Faubourg Saint-Andoche, à Autun (Saône-et-Loire).
- Rouy (G.), 9, avenue Casimir, à Asnières-Paris.
- Chartier (Père), à Niort.
- Christ (D^r), à Bâle (Suisse).
- Correvon (H.), à Genève (Suisse).

SOCIÉTÉS SAVANTES & REVUES

AVEC LESQUELLES LA *Société botanique des Deux-Sèvres*

ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

AIN

Société des Naturalistes de l'Ain, à Bourg.

ALLIER

Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, directeur M. E. Ollivier, 10, Cours de la Préfecture, à Moulins.

Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.

ARDENNES

Société d'Histoire naturelle des Ardennes, à Charleville.

AUDE

Société d'études scientifiques de l'Aude, à Carcassonne.

BELFORT (Territoire)

Société belfortaine d'Émulation, à Belfort.

CALVADOS

Société linéenne de Normandie, à Caen.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, à la Rochelle.

Société pour la diffusion des Sciences naturelles, à St-Genis.

CHER

Société historique, littéraire et scientifique du Cher, à Bourges.

COTE-D'OR

*Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres, à
Dijon.*

CREUSE

*Société des Sciences naturelles et archéologiques de la
Creuse, à Guéret.*

DOUBS

*Société d'Horticulture du Doubs, à Besançon.
Société d'Emulation de Montbéliard.*

EURE-ET-LOIR

*Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts, à
Châteaudun.*

GARD

*Société d'études des Sciences naturelles, 6, quai de la
Fontaine, à Nîmes.*

GARONNE (HAUTE-)

*Bibliothèque de l'Université de Toulouse, Allées Saint-
Michel, à Toulouse.*

GIRONDE

Société linnéenne de Bordeaux, 53, rue des Trois-Conits.

HÉRAULT

*Société d'études des Sciences naturelles, à Béziers.
Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault,
à Montpellier.*

ILLE-ET-VILAINE

Société scientifique et médicale de l'Ouest, à Rennes.

LOIRE

Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres, 27, rue St-Jean, à Saint-Etienne.

LOIRE (HAUTE-)

Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, le Puy (Loire-Inférieure).

Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, à Nantes.

Société académique de la Loire-Inférieure, à Nantes.

MAINE-ET-LOIRE

Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.

Société d'études scientifiques d'Angers.

Société des Sciences et Arts de l'arrond. de Cholet.

MARNE

Société d'étude des Sciences naturelles de Reims.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Société des Sciences de Nancy.

NORD

Société dunkerquoise, à Dunkerque.

OISE

Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts, à Beauvais.

PUY-DE-DOME

Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand.

PAS-DE-CALAIS

Société des Antiquaires de la Morinée, 5, rue Caventou, à Saint-Omer.

PYRÉNÉES (HAUTES)

Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre.

RHONE

Société botanique de Lyon.

Société des Sciences naturelles et d'Enseignement populaire, à Tarare.

SAONE (HAUTE)

Société d'études des Sciences naturelles de la Haute-Saône, à Vesoul.

Société grayloise d'Emulation, à Gray.

SAONE-ET-LOIRE

Société des Sciences naturelles, à Autun.

Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Châlon-sur-Saône.

SARTHE

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, Le Mans.

Association française de botanique, Le Mans.

SEINE

Société botanique de France, 84, rue de Grenelle, à Paris.

Feuille des Jeunes naturalistes, 35, rue Pierre Charron, à Paris.

Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, 14, boulevard St-Germain, à Paris.

La Pisciculture pratique.

Société mycologique de France, 84, rue de Grenelle, Paris.

SEINE-ET-OISE

Société des Sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.

Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes,
place de la République, à Mantes.

SEINE-INFÉRIEURE

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Rouen.
Société d'études des Sciences naturelles, à Elbeuf.

DEUX-SÈVRES

Société d'Horticulture, à Niort.

SOMME

Société linéenne du nord de la France, à Amiens.

VAR

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation,
25, boulevard Carnot, à Cannes.

VENDÉE

Société d'Emulation de la Vendée, à La Roche-s-Yon.

VIENNE

Société académique d'Agriculture, Sciences et Arts, à
Poitiers.

Le Miel. — M. Couquaux, apiculteur, à Biard-Poitiers.

HAUTE-VIENNE

Société botanique du Limousin, à Limoges.

Société « Les Amis des Sciences et Arts », à Rochechouart.

VOSGES

Société d'émulation des Vosgès, à Épinal.

ALSACE-LORRAINE

Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-
Alsace, à Strasbourg.

Société d'Histoire naturelle, à Colmar.

SUISSE

Société botanique de Genève (Université de Genève).

Laboratoire et Jardin botaniques de Genève. — (Herbier Delessert).

Herbier Boissier, à Chambésy, près Genève.

Société fribourgeoise des Sciences naturelles, à Fribourg.

Bibliothek d. Schweiz., naturforsch Gesellschaft, Bern.

ITALIE

Jardin royal botanique de Palerme.

ÉTATS-UNIS

Jardin botanique de St-Louis, Missouri.

Université de Minneapolis.



EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du Jeudi, 12 Janvier 1899

Présidence de M. CHARTIER-GRILHOT, Vice-Président
(M. SAUVAGET, Secrétaire).

La séance est ouverte à 4 heure et demie.

Etaient présents : M^{lle} Duponchel, M^{lle} Duporge ; MM. Chartier-Grilhot, Véry, B. Souché, Gelot et Sauvaget.

Le procès-verbal de la séance est lu et adopté sans observations.

Admissions. — Après un vote, sont admis à l'unanimité comme membres titulaires de la Société :

M. Joffrion, Ludovic, propriétaire, rue J.-J. Rousseau, à Niort, présenté par MM. Cunéo d'Ornano et B. Souché.

M. Renaudet, étudiant en pharmacie, 46, rue Carnot, à Poitiers, présenté par MM. B. Souché et Poirault.

Installation des membres du Bureau. — M. le Président déclare installés, dans leurs fonctions respectives, les membres du Bureau élus le 11 décembre : M. Souché, président ; M. Coyault, secrétaire ; M^{lle} Dufételle et M. Barré, assesseurs.

M. Souché dit qu'il est très flatté du témoignage de confiance dont il a été l'objet et il adresse à la Société ses bien sincères remerciements.

Il a été très heureux de constater une fois de plus que le choix du comité chargé de proposer une liste de candidats — difficile mission consistant à mettre au-dessus de toute considération l'intérêt bien entendu de notre compagnie — ont été ratifiés à l'unanimité.

L'intérêt porté à notre œuvre par toutes les personnes qui ont pris part à l'élection est un précieux encouragement que les collaborateurs de M. Souché et lui apprécient hautement. Le Bureau aura à cœur de mériter cette confiance et de maintenir dans notre association les traditions qui ont fait notre force depuis dix ans et qui sont la source de nos succès.

Correspondance. — Le Conservatoire botanique de Genève, nous demande notre Bulletin de 1893 qu'il n'a pas reçu. (Il sera fait droit à sa demande, bien que la série soit épuisée, et cela en prenant certaines dispositions).

M. L. Dupont, étudiant en pharmacie, à Paris, indique sa nouvelle adresse où nos publications devront lui parvenir.

Mlle Ravard, MM. Cornuault, Reveillaud, Groussard, Provost, Ragot, Renaudet, envoient le montant de leur cotisation.

M. Cornuault accuse réception des livraisons de la Géographie botanique qu'il a parcourues plusieurs fois avec un plaisir que seul un botaniste peut connaître. Il félicite M. Souché de l'effort considérable qu'il a fait et espère que les sociétaires auront bientôt à remercier l'auteur pour l'achèvement de son œuvre.

M. Provost dit que s'il peut, dans son poste des Echaubrognes, être de quelque utilité à la Société, il en sera très heureux.

M. Grelet annonce qu'il a expédié au Lycée de Jeunes filles de Niort le paquet de plantes qu'il avait préparées dans ce but.

M. Duret envoie toutes ses félicitations à la Société pour son vote du 11 décembre. Les 82 votants — il regrette qu'ils n'aient été que 82 — ont montré par leur unanimité qu'ils avaient confiance dans leur président (confiance n'est pas assez dire, c'est reconnaissance plutôt) et dans le choix judicieux du comité... Tout en étant heureux du résultat il n'en a été nullement surpris.

M. Duret félicite aussi « qui de droit » pour l'heureuse idée de l'*Intermédiaire*. Les pauvres éloignés, comme lui, doivent y trouver chaque mois un bon petit instant de jouissance. En effet, malgré son intérêt, le Bulletin annuel est à bien longue échéance, et tout en le dévorant avec volupté dès son apparition on trouve forcément à quelques pages un goût tant soit peu rance, tandis que l'*Intermédiaire*, sans rien enlever au Bulletin de son intérêt, aiguise périodiquement l'appétit de tous et réchauffe les bonnes volontés.

Notre collègue a poussé l'herbier communal de Doussay à trois cents et quelques espèces, dès la première année de l'entreprise. Il signale *Gentiana Pneumonanthe* à Doussay, en compagnie de *Hydrocotyle vulgaris*, et, même commune *Ranunculus sceleratus*, déjà trouvé commune de Chouppes.

Les cantonniers de Cernay ont fait disparaître *Malva alcea* trouvé par M. Duret sur les bords de la route.

Quant à l'herbier de M. B. Braguier, de St Genest, il n'en reste plus que quelques traces sans intérêt pour la science.

M. Duret, qui depuis de longues années étudie spécialement les cas d'*albinisme* dans les inflorescences, est arrivé à une liste assez longue de fleurs accidentellement blanches. Il prie les sociétaires de lui signaler, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Société, toutes les observations qu'ils auraient faites sur ce genre de recherches.

M. Musseau, conservateur-fondateur du musée régional de la ville de Thouars, accepterait avec reconnaissance des plantes d'herbier pour joindre à celles qu'il possède déjà et dont quelques-unes lui avaient été fournies par M. Souché.

Avis aux membres de la Société qui auraient des doubles à offrir.

Publications. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, novembre et décembre 1898.

Catalogue des graines du Muséum.

Flore des Champignons supérieurs du département de Saône-et-Loire, par Bigeard, instituteur. (Volume publié par la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles d'Elbeuf, 1897.

Bulletin de la Presse, nos 88, 89, 90, 91.

Bulletin de la Société Ramond, 3^e trim. 1898.

Revue scientifique du Limousin, décembre.

La Pisciculture pratique, novembre.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Sarthe, 1897-98, 4^e semestre.

Bulletin de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, octobre 1898.

Bulletin de la Société grayloise d'Emulation, 1898.

Revue scientifique du Bourbonnais, décembre 1898.

Feuille des Jeunes Naturalistes, janvier 1899.

Revue d'Auvergne, 1898, publiée par la « Société des Amis de l'Université de Clermont ».

DON DE M. LE DOCTEUR GILLOT. — Une Orchidée rare dans le Morvan. — Contribution à l'étude des orchidées. (Remerciements).

DON DE M. B. SOUCHÉ. — Un certain nombre de brochures et de notes parmi lesquelles :

Bulletin bibliothèque scientifique de l'Ouest (1888) n^o 4.

Bulletin de la Société astronomique de France d'octobre 1898.

Le Monde des Plantes, 2^e année, nos de juin et août 1893.

id. 3^e année, n^o de janvier 1894.

id. 5^e année (2^e série complète).

id. 6^e année, n^o du 1^{er} octobre 1894.

id. 7^e année, nos du 1^{er} mars, du 1^{er} juin et du 1^{er} juillet 1898.

Le Naturaliste, nos 220 et 221 (année 1896).

Société botanique Rochelaise : Règlement de la S. B. R. pour l'échange des plantes françaises.

Catalogue des plantes distribuées en 1878, 1879, 1880, de 1878 à 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, de 1878 à 1886, de 1878 à 1893.

Communications des membres de la S. B. R. ; années 1878, 79, 80, 81, 82, 83, 85, 86, 87, 88.

Bulletin S. B. R. ; années 1889, 90, 91, 92, 93.

Analyse. — Les publications ci-dessus, reçues depuis la séance du 11 décembre, sont analysées.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, novembre 1898 :

A signaler deux articles fort intéressants, « La Flore rudérale, par M. V. Brandicourt », extrait du *Cosmos* du 5 novembre 1898, et « De la Conservation scientifique des Champignons et de la localisation du principe toxique dans certaines espèces mycologiques », par M. Eugène Prothière, qui seraient à citer en entier.

Dans le premier l'auteur dit que la plupart des plantes rudérales sont bien défendues et bien armées pour la lutte pour la vie ; elles se reproduisent encore, même quand l'homme a quitté depuis bien longtemps les lieux qu'elle affectionnent, et peuvent ainsi servir à l'historien pour révéler les endroits que l'homme a habités dans des temps plus ou moins reculés.

Feuille des Jeunes Naturalistes, janvier 1899, p. 54 :

— R. BIGEARD. — *Flore des Champignons supérieurs du département de Saône-et-Loire.* — Ouvrage publié par la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire.

L'auteur, un instituteur, a eu pour but la vulgarisation des études mycologiques, et il nous est très agréable de l'en féliciter, car il a réellement beaucoup de mérite. Dans nos louanges nous comorenons aussi la Société de Châlon-sur-Saône qui

s'est chargée de la publication du volume auquel nous souhaitons un grand succès.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles d'Elbeuf, 1897 :

a. Mélanges botaniques, par Hippolyte Saint-Amand. — Anomalies et variations, p. 77.

Ces notes sont fort intéressantes.

b. Les champignons des environs d'Elbeuf, par Teurquety.

Revue scientifique du Limousin, décembre 1898 :

a. Observations et expériences sur le Gui, par M. Ch. Guérin. — Premier résumé fait par M. Le Gendre.

b. Essai de géographie botanique du département de la Mayenne, par M. H. Lévillé.

— *La Pisciculture pratique*, novembre 1898. — Intéressante étude sur l'anguille, etc.

Dr X. GILLOT. — Une Orchidée rare dans le Morvan, etc. — Contribution à l'étude des orchidées. — Brochures fort intéressantes.

Bulletin de la Société grayloise d'Emulation, 1898 :

R. MAIRE. — Contribution à l'étude de la flore de la Haute-Saône, fascicule 2.

Etude-critique fort intéressante à imiter pour notre rayon.

Communications. — M. Souché lit « une plaquette » : Quelques mots au sujet du *Rosa macrantha* Desp, par M. Gentil, du Mans, envoi de l'auteur. C'est une réponse à la note parue dans notre Bulletin de 1897, p. 67, signalant le *R. macrantha* dans les Deux-Sèvres.

M. Souché fait également la communication suivante, extraite de l'Intermédiaire de l'A. F. A. S., question 482. « Durée des collections botaniques ».

« Quelle est la durée maximum d'un herbier ? Elle n'est pas connue. Jusqu'au xvi^e siècle, les botanistes dessinaient les plantes mais ne savaient pas les conserver. Un voyageur anglais, Falconer, paraît avoir été le premier qui fit un herbier,

au sens moderne du mot, en rapportant des pays qu'il avait parcourus, des plantes collées et cousues sur des feuilles de papier réunies en volume... Sa collection s'est perdue. Son exemple fut imité en Italie, en Allemagne, en France, en Suisse, etc. Les plus anciens herbiers que nous possédions ne remontent donc qu'à la moitié du xv^e siècle. Les plus connus sont ceux d'Aldrovandi, commencé vers 1551, renfermant environ 5,000 espèces et conservé au Jardin botanique de Bologne; — de Cesalpinus, datant de 1563, contenant 768 espèces et conservé au Musée d'Histoire naturelle de Florence; — de Jean Girault, étudiant en médecine, à Lyon, commencé le 6 août 1558, renfermant 313 plantes et conservé au Muséum de Paris; — de Bauhin, composé de 2,000 espèces, commencé vers 1560, et conservé à l'Université de Bâle; de Gaspard Ratzemberger, commencé vers l'an 1558, contenant 746 plantes, et conservé à Cassel; — de Léonard Rauwolf, fait de 1560 à 1575, renfermant 800 espèces, et conservé au Musée de Leyde. Citons encore un petit herbier de la fin du xv^e siècle, conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris ! !...

A. CHABERT.

Comptes du Trésorier. — M. le Trésorier rend compte de sa gestion pendant l'année 1898. Les pièces comptables, visées par le Président, sont examinées.

Les Recettes se sont élevées à la somme de . . .	1.315 ^f 04
Les Dépenses à celles de	1.140 84
Reste en Caisse.	<u>174^f 20</u>

Mais il est dû à l'imprimeur la 5^e livraison de la Géographie botanique.

Les comptes sont approuvés et des félicitations votées au Trésorier pour sa bonne gestion.

Le projet de budget pour 1899 qui porte en recettes 1.329^f 90 et en dépenses, la même somme, est approuvé par l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 2 h. 50.

Séance du Jeudi, 9 Février 1899

Présidence de M. B. SOUCHÉ (Secrétaire M. l'abbé MOUCHARD).

La séance est ouverte à 1 heure.

Sont présentés : MM. Souché, Sauvaget, Roy, Cunéo d'Ornano, Véry, Baloge, Gelot, Lemer cier, Chartier, Mouchard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions. — Après un vote sont admis comme membres titulaires de la Société :

M. Richard, Henri, agriculteur à la Ménagerie de Menigoûtes, présenté par MM. Martin et E. Caillaud.

Mlle A. Faucher, institutrice-adjointe, à Thorigné, par Mougou (D.-S.), présentée par MM. J. Roux et B. Souché.

M. l'abbé Perrineau, curé de St-Eugène, par Archiac (Ch.-Inf.), présenté par MM. Reveillaud et B. Souché.

Nécrologie. — M. le Président annonce la mort de Mme Lise Guitteau, née Mauflastre, décédée à Poitiers, le 3 janvier 1899, dans sa 54^e année.

Madame Guitteau s'intéressait beaucoup aux recherches botaniques, et nous avons eu à enregistrer plusieurs de ses découvertes aux environs de Vanzay.

La disparition de cette femme de bien causera un grand vide non seulement dans la famille affligée, mais aussi parmi ses nombreux amis.

Un autre deuil pour notre compagnie : M. Savit, pharmacien, à Vivonne, a été emporté, tout jeune encore.

Aux familles en deuil nous renouvelons l'expression de nos bien sincères condoléances.

Correspondance. — M. Fouillade signale une omission qui s'est glissée dans son travail : Notes sur le Sud de la Boutonne et publié dans le Bulletin de 1897, pag. 126. La rectification paraîtra dans le Bulletin de 1898.

Notre collègue, qui envoie en même temps le montant de sa cotisation, demande si les membres non résidants peuvent, à leurs frais, se faire expédier des volumes de la Bibliothèque.

— Réponse affirmative.

M. J. Briquet annonce l'envoi, tant en son nom qu'en celui du Conservatoire de Genève, d'un certain nombre de mémoires et brochures.

MM. Huyard, Paingault, J. Roux, Souchaud, Renault, Babinot, Cacouault, Mme Perrineau, envoient le montant de leur cotisation.

La Commission de la Flore des Cryptogames de la Suisse (Kommission für die Kryptogamenflora der Schweiz) demande notre Bulletin en échange de ses publications.

M. J. Roux demande s'il lui serait possible d'emprunter à notre Bibliothèque quelques-uns de nos volumes : il prendrait les frais à sa charge.

M. Ragot acceptera avec reconnaissance les plantes que M. Souché voudra bien lui envoyer.

M. Reveillaud compte sur M. Grelet et M. Dreuilh pour explorer avec lui les environs de St-Fort-sur-le-Né, dans le courant de l'année 1899.

M. W. Trelease, directeur du Jardin botanique de Saint-Louis (Missouri) demande un second exemplaire de notre Intermédiaire mensuel, n° 4, car le premier, qu'il joint à sa lettre, a été totalement abîmé en voyage.

Mlle Y. Durand, qui a bien voulu servir encore d'interprète, conseille de mettre entre deux cartons minces nos envois pour l'Amérique.

MM. Schleicher frères, libraires-commissionnaires, 15, rue des Saints-Pères, à Paris, nous prient de leur expédier un exemplaire de notre Bulletin de 1898 (t. x), même en livraisons.

M. le Président de l'Herbier Boissier, à Chambésy, près

Genève, accepte notre Bulletin en échange de quelques-unes de leurs publications, « à égalité approximative de prix ».

Il recevrait aussi volontiers la Flore du Haut-Poitou de M. Souché, car leur bibliothèque est très consultée, et les flores locales françaises sont très souvent demandées.

M. Dreuilh, qui envoie un bon souvenir aux membres du Bureau, dit que ses nouvelles occupations à Cognac sont très absorbantes et qu'il ne lui est pas possible de s'absenter même une demi-journée.

M. Souchaud, qui avait quitté Poitiers au moment du renouvellement du Bureau, exprime sa satisfaction du résultat des votes.

M. Rabillé offre ses hommages respectueux à M. le Président et lui adresse ses meilleurs souhaits de bonne réussite dans les diverses excursions projetées en 1899 avec ses vifs regrets de ne pouvoir y prendre part.

M. Lemoine est très heureux de voir prospérer la Société et regrette de ne pouvoir mieux suivre ses travaux. Il apprécie fort l'*Intermédiaire* qui est pour lui un excellent porte-voix de nos séances. M. Lemoine dit à M. Souché de ne pas oublier qu'à Lhommaizé il sera toujours bien reçu.

Envoi du Laboratoire et Jardin botaniques de Genève et de M. J. Briquet :

J. BRIQUET. — Les ressources botaniques de Genève. — 1897.

J. BRIQUET. — Notes sur les Jardins botaniques alpins. — 1897.

J. BRIQUET, etc. — Rapport adressé à la Haute Assemblée Fédérale sur l'établissement d'un relief de la Suisse à l'échelle de 1/100000.

J. BRIQUET. — Ordre ou licence à propos d'un récent article de M. E. Malinvaud. — 1896.

J. BRIQUET. — Une lettre d'Alphonse de Candolle à M. Émile Burnat. — 1897.

J. BRIQUET. — Règles de nomenclature pour les botanistes attachés au Jardin et au Musée royaux de botanique de Berlin. — 1897.

J. BRIQUET. — Rapport sur la marche de l'Herbier Delessert et du Jardin botanique de Genève pendant l'année 1896.

J. BRIQUET. — Rapport sur la marche du Conservatoire et du Jardin botaniques de Genève pendant l'année 1897.

J. BRIQUET. — Résumé d'une monographie du genre *Galeopsis*, etc. — 1891.

J. BRIQUET. — Questions de nomenclature. — 1896.

J. BRIQUET. — A propos de l'article 57 des lois de la nomenclature. — 1896.

J. BRIQUET. — Recherches anatomiques sur l'appareil végétatif des Phymacées, Stilboïdées, Chloanthoïdées et Myopora-cées, 1896. — 1 Volume en livraisons.

M. THURY et J. BRIQUET. — Bulletin du Laboratoire de botanique générale de l'Université de Genève, vol. 2. — 1897.

A. M. BOUBIER. — Recherches sur l'anatomie systématique des Bétulacées-Corylacées. — Thèse. — 1896.

F. BARTH. — Anatomie comparée de la tige et de la feuille des Trigoniacées et des Chailletiacées. — Extrait d'une thèse. — 1896.

D^r FR. BUCHENAU. — Zwei Abschnitte aus der Praxis des botanischen Unterrichts. — 1890.

PROF. BACCARINI PASQUALE. — Sulla *Genista Actnensis* e le *G. junciformi* della flora mediterranea. — 1897.

Envoi de M. HY :

F. HY. — Sur la rouille de la Chicorée.

F. HY. — Sur les Lavandes cultivées dans les jardins. — 1898. — Extrait de la Revue générale de botanique.

La Pisciculture pratique, décembre 1898.

Revue scientifique du Limousin, janvier 1899.

Beitrag zur Kryptogamenflora der Schweiz., Bands, Heft 1,
von Dr Ed. Fischer, de Bern.

Revue scientifique du Bourbonnais, janvier.

Bulletin de la Presse, nos 92, 93, 94, 95.

Bulletin de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la
Basse-Alsace, novembre 1898, janvier 1899.

Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure. —
Annales de 1897 et 1898, nos 31 et 32 en un seul volume.

Revue scientifique du Limousin, janvier 1899.

Feuille des Jeunes Naturalistes, février 1899.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de
Reims, 4^e trim. 1898.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-
Loire, janvier 1899.

Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest, à
Rennes, 1898, n° 4.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, etc., à
Poitiers, 1898, avril et mai.

En souscription :

Nos orchidées, avec 56 planches coloriées représentant les
orchidées qui croissent à l'état sauvage dans l'Europe centrale,
etc., par H. Correvon.

Prix : 18 francs.

Prospectus accompagné de deux superbes planches coloriées.

Analyses. — Les publications ci-dessus sont passées en
revue et analysées succinctement.

Revue scientifique du Limousin, janvier 1899 : — Térato-
logie végétale, un épi de maïs, avec planche, par le Dr Ray-
mondaud.

« C'est une production anormale qui commence et finit
comme un fruit agrégé de maïs et dont la partie moyenne est
représentée par une inflorescence mâle de maïs ».

L'auteur propose une explication très vraisemblable : Le

bourgeon femelle aurait enveloppé le bourgeon mâle, et celui-ci en le traversant aurait emporté une partie de la substance du bourgeon femelle.

Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, novembre 1898 : 1° Le Congrès viticole de Trèves, par M. A. Laugel ; 2° Statistique agricole, par M. J.-J. Wagner, deux mémoires à méditer.

Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, annales de 1897 et 1898 :

Volume fort intéressant. Lire surtout les procès-verbaux des séances et « Trois semaines d'herborisation en Corse, par MM. J. Foucaud et E. Simon. — Ce dernier mémoire, dû à la plume de notre excellent collègue M. E. Simon, receveur de l'enregistrement à Vouneuil-s-Vienne, est d'une lecture captivante, même pour les personnes étrangères à la botanique.

Feuille des Jeunes Naturalistes, février 1899 : — Sur la flore adventice du département de la Marne, par M. L. Gêneau de la Marlière.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Reims, 1898 : — 1° p. xxxiii : Tératologie végétale, rose prolifère ; — 2° p. 143 : Compte-rendu d'une excursion botanique, par M. Quentin ; — 3° p. 152 : Compte-rendu d'une excursion botanique, par M. de la Marlière.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, etc., de Poitiers, 1898, p. 38 : — Conférence sur l'apiculture, par M. Couquaux, apiculteur à Biard.

M. Souché fait la communication suivante extraite d'un journal local, le *Patriote* de l'Ouest, décembre 1898, sur les méfaits de l'*Ænante crocata*.

« M. le Docteur Labesse a communiqué dans la dernière séance de la Société des études scientifiques d'Angers, une note de M. Gaignard, vétérinaire à Chalennes (Maine-et-Loire),

relative à un empoisonnement de bestiaux par les tubercules de l'*Œnanthe crocata*, plante fort commune dans les fossés.

« L'*Œnanthe crocata*, vulgairement appelé dans nos régions (environs d'Angers) *penfeu*, *pensacre* ou *ponsacre*, *pinpin*, *pépé*, porte des tubercules de la grosseur du poing, affectant la forme d'une sorte de carotte ou plus exactement d'aubergine. Les vaches sont très friandes de ces tubercules et les mangent quand, en curant les fossés, on les rejette dans les pâturages. Or ces tubercules contiennent un poison très violent et il en résulte des empoisonnements d'une gravité extrême.

« Un fermier de la commune de la Jumellière (au nord de Cholet), dit la note de M. Gaignard, gardant ses troupeaux dans un pré, utilisait son temps à arracher des pieds de *penfeu* qui encombraient un fossé d'irrigation, jetant les racines sur le pré. Il s'aperçut que quelques bêtes mangeaient ces racines, mais il n'y prit pas autrement attention, quand au bout d'une heure environ il vit une vache tourner en cercle et s'abattre en beuglant, secouée de contractions tétaniques violentes des membres et de l'encolure ; ces accès se reproduisirent par intermittence et la vache mourait météorisée une heure après le début des manifestations d'empoisonnement.

« Deux autres animaux meurent presque en même temps...

« Les autres animaux, ramenés à l'étable, sont également atteints, mais moins gravement, avec météorisme, contracture des muscles, dilatation des pupilles au point de les rendre aveugles, salivation abondante, déglutition très difficile, redressement du pavillon de l'oreille comme chez les tétaniques. La température reste normale, mais la respiration et les battements du cœur sont accélérés.

« Le traitement consiste dans l'administration de breuvages excitants, infusion de café, alcool, ainsi qu'en frictions révulsives et en lavements évacuatifs. La guérison fut très rapide.

« M. Labesse rappelle qu'il a déjà signalé dans l'*Anjou*

médical un cas d'empoisonnement semblable dans les environs de Craon, dû aux tubercules de l'*Œnanthe crocata*. Il importe donc que les cultivateurs fassent disparaître ce végétal de leurs prairies ou du moins que, au moment du curage des fossés, ils en mettent les tubercules hors de la portée des bestiaux. La plante verte semble moins dangereuse que les tubercules ».

M. Chartier-Grilhot, demande la parole, et au nom de tous ses collègues, fait hommage à M. B. Souché, notre estimable Président, d'un souvenir commémoratif de la fondation de la Société de Botanique en 1888.

« Il y a dix ans, dit-il, que vous avez fondé notre vaillante « Société, il y a dix ans que sous votre savante et infatigable « direction elle marche de progrès en progrès, votre dévouement sans borne méritait mieux que le modeste souvenir « que nous vous offrons. Mais les nombreux élèves que vous « avez su former, se promettent dans dix ans de plus, de faire « mieux que ne font aujourd'hui vos collaborateurs et amis de « la première heure.

« Nous souhaitons tous, notre cher Président, de vous « retrouver en 1908, dirigeant toujours nos travaux ».

A ce moment tous les membres présents se lèvent et viennent serrer la main du Président qui remercie chaleureusement les membres qui lui ont dédié l'original du diplôme de « *Fondateur de la Société* », dessiné par M. Chartier père.

M. Chartier-Grilhot, communique ensuite le programme d'une excursion faite par les sociétés réunies de Béziers et de Carcassonne, à Rome et Naples, pendant les vacances de Pâques, c'est-à-dire du jeudi 30 mars au lundi 10 avril : Séjour à Rome 4 jours ; séjour à Naples 4 jours ; visite à Pompeï et au Vésuve. La cotisation est de 230 francs, transport en chemin de fer en 2^e classe, logement et vivres compris, ainsi que les guides.

Voilà un effet du principe d'association, c'est inouï de bon

marché ; combien il est regrettable que les essais d'excursions qu'on a cherché à organiser sous les auspices de la Société botanique n'aient pu réussir. On aurait, ainsi que ces Sociétés correspondantes, pu monter des excursions, en Gascogne ou en Bretagne, pousser même jusqu'aux Pyrénées. Mais hélas !... Nous n'avons même pu aller à la forêt de Vouvant.

Espérons que l'excursion à Ligugé, que doit faire notre Société aux premiers beaux jours de printemps, réussira. Nous en serions très heureux.

La Société est autorisée par un vote à souscrire au magnifique ouvrage de M. Correvon : *Nos Orchidées*, aux meilleures conditions possibles, puis à échanger son Bulletin contre celui d'une quinzaine d'autres Sociétés savantes.

Election. — M. l'abbé Mouchard est désigné, à l'unanimité, pour remplacer, en qualité de secrétaire-adjoint, M. Saboureau démissionnaire.

Le nouvel élu offre ses remerciements à MM. les Membres présents qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance ; il craint de n'être pas à la hauteur de sa tâche, mais il redoublera de zèle pour faciliter le travail de ses très sympathiques collègues.

Séance du Jeudi 9 Mars 1899.

Présidence de M. B. SOUCHÉ (Secrétaire M. l'abbé MOUCHARD).

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : Mlle Duporge ; MM. Souché, Cunéo d'Ornano, Chartier, Sauvaget, Véry, Gelot, Dalidet, abbé Mouchard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Admissions. — Après un vote, sont admis comme membres titulaires de la Société botanique des Deux-Sèvres :

M. Chailloux, pharmacien, rue Saint-Jean, présenté par MM. Sauvaget et Souché ;

Mlle Coustols, professeur au lycée de jeunes filles de Niort, présentée par Mlles Duponchel et Duporge.

Sur la présentation du Bureau, M. H. Correvon est admis comme membre correspondant.

Correspondance. — MM. Schmith, Clinchamp, A. Perri-neau, Allard, Lemoine, Rabillé, Claveau, etc., envoient le montant de leur cotisation.

M. Chambert, consulté au sujet de l'Intermédiaire, le trouve fort intéressant et partant trop court.

M. Grelet a l'intention de préparer un travail d'ensemble sur la flore mycologique des Deux-Sèvres et de la Vienne. Il fait appel à tous les mycologues de notre Société et les prie de vouloir bien lui prêter leur concours en lui adressant le plus tôt possible la liste des champignons qu'ils ont pu recueillir ici ou là, en ayant soin d'indiquer autant que possible la date de la récolte, la nature des bois et du terrain. A chacun il saura donner la part qui lui reviendra.

M. le docteur Bertin, de Nantes, à qui M. Souché s'était adressé pour avoir des renseignements au sujet du botaniste G. Genevier, envoie une notice biographique sur sa vie et ses travaux. (Cette notice paraîtra dans le Bulletin actuellement sous presse).

La veuve de M. Genevier a eu la délicate attention de nous envoyer, à titre d'hommage, pour être déposés dans notre bibliothèque, la Monographie de 1880 sur les *Rubus* et trois mémoires du même auteur. Remerciements.

M. Musseau envoie ses félicitations à M. Souché au sujet de sa réélection.

M. Labergère, sur la demande de M. Souché, a bien voulu

faire des recherches à la Roche-s-Yon relativement au botaniste Jousse. Il envoie les renseignements déjà recueillis et poursuivra ses investigations.

M. Contejean, que M. Souché avait consulté au sujet d'une herborisation à Port-Seguïn, dit qu'il faudrait y aller plusieurs fois : au premier printemps pour les primeurs, *Teesdalia Iberis* et autres, et en juin, époque où la flore est vraiment superbe.

M. J. Roux a vu *Luzula maxima* DC. à deux cents mètres environ au sud de la ferme de Chantoiseau, forêt de l'Absie. — Il offre une fronde de *Blechnum spicant*, récoltée commune de Largeasse, bords d'un ruisseau venant de la Morlière se jeter dans la Sèvre.

M. Provost enverra à M. Souché, soit préparées, soit vivantes, les plantes les moins vulgaires de la commune de St-Pierre-des-Echaubrognes.

M. Dreuilh envoie l'assurance de ses meilleures sympathies à M. Souché auxquelles il est heureux de joindre, par la pensée, son tribut d'hommage et d'adhésion au délicat souvenir que la Société lui a adressé.

Le ministère de l'Instruction publique nous ayant fait parvenir un envoi de neuf volumes provenant du Jardin botanique de St-Louis, Missouri, demande qu'on veuille bien, par retour du courrier, adresser un accusé de réception.

M. Marché offre à la Société quelques algues d'une provenance incertaine, peut-être la Nouvelle-Calédonie. L'époque de la récolte et le nom du récoltant sont également inconnus. (Remerciements).

La *Société des Sciences naturelles de Tarare*, par l'organe de son Président ; l'*Université de Toulouse*, par son Bibliothécaire ; la *Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes*, par l'envoi de son Bulletin ; la *Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault*, par l'envoi

de plusieurs fascicules de son Bulletin, acceptent l'échange des publications.

Echange également accepté par M. Couquaux, apiculteur à Biard, près Poitiers, contre sa revue mensuelle *Le Miel*.

M. E. Autran, directeur de l'Herbier Boissier, accuse réception de nos publications.

Mme E. Thomas dit qu'elle vient, avec ses élèves, de découvrir une nouvelle station de *Galanthus nivalis*, loin de toute habitation, le long d'une haie, dans la partie la plus élevée d'un pré, commune de St-Germain-de-Longue-Chaume. Tout lui porte à croire que la plante n'est pas sortie des cultures.

Mme E. Thomas propose une herborisation à Parthenay et aux environs ; la réussite lui en paraît certaine.

• *Publications.* — Bulletin de la Société académique d'Agriculture, etc., de Poitiers, n° 333, juin, juillet, août 1898.

A la page 61 voir le *Rapport* de M. Jacotin sur « l'étude de la production chevaline et mulassière du département de la Vienne », rapport que la plupart de nos collègues s'occupant d'agriculture liront avec fruit.

Bulletin de la Presse, nos 96, 97, 98, 99.

Le Miel, journal d'Apiculture mensuel, à Biard, près Poitiers, nos de janvier et de février 1899.

Revue scientifique du Limousin, 15 février. A la page 30 voir la suite de « l'enquête sur le Gui ».

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar, t. IV, années 1897 et 1898.

Bulletin de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes, etc., 1^{er} trim. 1898, n° 1.

Bulletin de la Société dunkerquoise, 1898, 2^e fascicule.

Catalogue raisonné des végétaux observés dans l'île de Sardaigne, par W. Barbey, avec supplément par MM. Ascherson et Levier. (Envoi de l'Herbier Boissier).

Revue scientifique du Bourbonnais, février 1899.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, 3^e et 4^e trim. 1898.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Tarare, janvier et février 1899.

Mémoires de la Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise, t. XVII, 1^{re} partie, 1898.

Feuille des Jeunes naturalistes, n^o 341, mars 1899.

A la page 79 voir : « Sur la flore adventice du département de la Marne », par M. L. Généau de Lamarlière. A la page 90 voir : « A propos de feuilles d'ormeaux bilobées », par le D^r Lucio Gabelli.

Société des Sciences naturelles de la Charente-Inf., Annales de 1898. — Flore de France, t. V.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, 1897, en 5 livraisons, et 1898, janvier à octobre, livraisons 1, 2, 3, 4, 5.

Bulletin de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, décembre 1898, n^o 10 et février 1899, n^o 2.

A la page 569 du n^o de décembre voir : « L'action des microbes dans la culture des céréales », par M. J.-J. Vagner. C'est l'analyse succincte d'une intéressante étude de M. Grandeau parue dans « l'Agriculture pratique ».

Missouri Botanical Garden, 1890. Année 1891, p. 75. — Revision des *Epilobium*, avec planches. — Parmi les quarante-huit espèces ou formes qui sont représentées, trois seulement se rencontrent dans notre rayon : *E. spicatum*, *E. hirsutum*, *E. palustre*. — Année 1892, p. 74. Revision des *Rumex*. Parmi les vingt-et-une espèces ou formes représentées dans de superbes planches, sept croissent dans nos limites : *R. acetosella*, *R. acetosa*, *R. patientia*, *R. crispus*, *R. conglomeratus*, *R. pulcher*, *R. obtusifolius*. — Année 1893; année 1894; année 1895, p. 27. Sur la révision du genre *sagittaria*. Vingt-huit planches pour autant d'espèces, parmi

lesquelles il s'en trouve de très voisines de notre *S. sagittæ-
folia*. — Année 1896 ; année 1897 ; année 1898.

Don de Mme veuve G. Genevier :

1. G. GENEVIER. — Monographie des Rubus du Bassin de la Loire, 2^e édition, 1 vol. de 400 p.

2. G. GENEVIER. — Description d'une nouvelle espèce de *Viola* (*V. olonensis* Genevier).

3. G. GENEVIER. — Observations sur la collection de Rubus de l'Herbier de T. Bastard, 1863.

4. G. GENEVIER. — Extrait de la Florule des environs de Mortagne-s-Sèvre (Vendée), 1866.

Don de M. Aubouy :

F. AUBOUY. — Auguste Broussonnet et la flore de Montpellier, 1897. — Tirage à part.

Communications. — M. B. Souché offre à Mlle Duporge et à M. l'abbé Mouchard quelques plantes marines qu'il a reçues et dont la détermination ne lui semble pas très sûre.

Comme plantes vivantes nous voyons : *Helleborus viridis*, *Viola odorata*, sans éperon ! *Adoxa moschatellina* que M. Cunéo d'Ornano fera planter au Jardin de la Société.

M. le Président invite les mycologues à fournir à M. l'abbé Grelet les notes réclamées pour l'aider dans l'intéressant travail qu'il prépare sur les champignons.

M. Souché demande si l'herborisation à Ligugé (Port Seguin) ne pourrait pas être fixée au dimanche 26 mars ou le lundi de Pâques.

M. Chartier préférerait la dernière date, et il en donne les raisons.

M. Souché consultera les sociétaires des environs de Ligugé.

Séance du Dimanche 16 Avril 1899

Présidence de M. CHARTIER-GRILHOT, Vice-Président
(Secrétaire, M. COYAULT).

La séance est ouverte à 1 heure.

Sont présents : Mlle Coustols ; MM. Barré, Chartier-Grilhot, Lemercier, Picard, Souché, Coyault.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions. — Après un vote, sont admis à l'unanimité comme membres titulaires de la Société botanique :

Madame Veuve Gaston Genevier, 2, rue Franklin, à Nantes, présentée par MM. B. Souché et Chartier-Grilhot ;

Mlle Marie-Louise Dupuy, étudiante en pharmacie, à Niort, présentée par Mlles Denizeau et Duporge.

Correspondance. — M. H. Correvon remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre correspondant.

M. Aug. Didier fournit quelques renseignements au sujet de l'herborisation à Port-Seguïn, près Ligugé, et dit qu'il guidera avec beaucoup de plaisir les excursionnistes.

Madame Veuve Gaston Genevier envoie le montant de sa cotisation.

M. le Dr Jablouski espère aller à Port-Seguïn et y conduire ses deux fils.

Mlle Coustols remercie M. Souché pour son envoi de plantes vivantes. Elle a l'intention de beaucoup herboriser cette année.

M. le Ministre de l'Instruction publique, en réponse à une lettre de M. Souché, répond que si l'un de ses prédécesseurs a autrefois favorablement accueilli une demande de volumes pour notre Bibliothèque il est obligé, lui, de réserver les libéralités du ministère aux seules bibliothèques publiques, et il en exprime tous ses regrets.

M. Chartier demande si l'an prochain on ne ferait pas bien de publier le catalogue des herbiers de la Société.

M. Marché offre quelques Mousses du midi de la France.

M. Benoît, instituteur à Frozes (Vienne), offre deux plantes qu'il a découvertes côte à côte dans sa commune : *Corydalis solida* et *Mercurialis perennis*.

M. Brunelot envoie le prix du diplôme qu'il avait demandé.

M. Guissard prendrait volontiers part à une herborisation aux environs de Parthenay et servirait de guide au besoin.

M. Renaudet, qui était absent de Poitiers dans la seconde quinzaine de mars, regrette le contre-temps qui l'a empêché de prendre part à l'herborisation à Port-Seguin.

Il demande si la Société continue la publication de « l'intéressante Géographie botanique » qui lui semble très pratique.

M. Courjault, instituteur à St-Genis-de-Saintonge, secrétaire de la *Société pour la diffusion des Sciences physiques et naturelles de leurs applications*, prie M. Souché de vouloir bien faire connaître leur association qui offre, dit-il, de nombreux avantages à ses adhérents.

M. Autran désire quelques indications sur G. Genevier. Il s'excuse d'adresser si souvent des requêtes, mais de nombreux botanistes allant puiser des renseignements à l'Herbier Boissier pour être en mesure de les leur fournir, M. Autran ne doit rien laisser échapper.

Mlle A. Faucher nous fait part de son mariage avec M. David Moreau.

M. E. Simon, verrait avec plaisir, à Poitiers, quelques-unes de nos réunions. Il trouve que l'*Intermédiaire* sert heureusement de trait d'union entre les membres de la Société.

Dans la forêt de Moulière, M. Simon signale *Primula grandiflora*. Il a cherché en vain des localités de *P. elatior* signalé dans un seul point de la Vienne par Delastre. « C'est l'altitude, dit-il, qui vraisemblablement serait la condition nécessaire de

l'existence de cette espèce dans les terrains siliceux de la Vienne, où cependant je trouve un certain nombre d'autres silicoles fréquentes à une plus grande hauteur. Je vous signale en passant ma création récente de mon *Primula declinans*, bel hybride de *P. officinalis* et *elatior*, très différent de *P. officinalis* × *elatior* Muret et du *P. digena* Kerner d'Autriche.

M. Simon a rencontré un *Salix* qui lui paraît fort curieux et qui aurait quelques affinités avec le *S. alba* et avec la description du *S. mollissima*. — Les chatons mâles ont les écailles très velues, à 2 étamines ; les femelles sont également très poilues, à capsule dépassant les poils, à deux styles non bifides. Les feuilles, plus étroites que dans *S. alba* sont argentées en dessous, vertes en dessus, aiguës ».

M. Grelet va commencer à planter quelques jalons sur le terrain mycologique, car le but qu'il a en vue est surtout de montrer que notre contrée, si féconde en botanistes, n'est pas sans compter aussi quelques mycologues.

Il a vu à la gare de Marigny *Hutchinsia petroea*, abondant, et ne l'a pas encore rencontré commune des Fosses.

M. Barré, accompagné de M. Cacouault, a découvert le *Pterotheca nemausensis* sur les coteaux de la Crépinière, commune de Breloux.

M. Cornuault dit que le *Carex montana* est abondant au carrefour du Bois du Luc, forêt de St-Hilaire, près Béruges (Vienne), dans un rayon de 3 à 400 mètres. La plante, qui forme des touffes du plus beau vert, mériterait d'être essayée comme gazon sous bois. M. Cornuault n'a pas eu de succès et il désire faire de nouvelles tentatives.

Il a vu *Orobanche hederæ* très commun le long du mur du parc du château qui longe le bourg.

M. Cornuault, qui possède un *Carex* récolté à Amailloux par

M. Guyon sous le nom de *C. acuta*, y a reconnu la forme *Touranginiana*.

Notre collègue signale deux erreurs dans la Géographie botanique : le *Sedum andegavense* a été découvert à Juigné-s-Loire par M. Chevallier ; l'*Asperula odorata* est du parc de Montreuil-Bonnin et non à Béruges « pré dans le parc du château » qui est la localité de l'*Asperula galioïdes*.

M. E. Simon fait don à la Société d'un exemplaire de son *Primula declinans*, hybride provenant de l'Àveyron et qui pourrait fort bien se rencontrer dans notre rayon. La plante est principalement remarquable par la grandeur des fleurs et leur couleur jaune pâle, caractère rappelant de très près le *P. elatior*. A part la pubescence la plante répond au *P. Thomasini* G. G., mais il est probable que l'espèce de G. G., qui est évidemment un hybride, subissait davantage l'influence de *P. elatior*.

MM. Schleicher, libraires à Paris, ont reçu les fascicules 1 à 4 du Bulletin et demandent quel sera le prix de l'abonnement.

Publications. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, février 1899 ; (Vulgarisation ; = Les plantes fastes, le Houx, conférence). — Bulletin de l'Université de Toulouse, fascicules 1 à 7. — Bulletin de la Presse, nos 100, 101, 102, 103, 104, 105. — Revue scientifique du Limousin, mars. — Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, juillet à décembre 1898 (Catalogue des végétaux ligneux, etc., des places de Nîmes, suite ; Végétaux et actinomycose chez l'homme et chez les animaux = danger de mâchonner un brin d'herbe, un grain de blé, etc. — Annales de la Société d'Agriculture, etc., de la Loire, juillet à décembre 1898. — Mémoires de l'Académie des Sciences, etc., de Dijon, tom. VI, années 1897 et 1898. — Revue d'Auvergne, 16^e année, n^o 1 de 1899. — Bolletino del R. Orto Botanico di Palermo, fascicule 1-2, 1898 (Révision des espèces du genre *Nigella*). —

Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, février et mars 1899. — Revue scientifique du Bourbonnais, mars (sur l'emploi du mot « Floraison »). — Annales de la Société botanique de Lyon, 1898, en 4 livraisons. (Il faudrait citer en entier la table des matières). — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Tarare, mars. — La recherche des Sources, brochure. — Bulletin-Revue de la Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, 1898. — Bulletin de la Société académique d'Agriculture, etc., de Poitiers, novembre et décembre 1898. — G. Genevier, Etude sur les Champignons consommés à Nantes sous le nom de Champignon rose ou de couche, etc., (acquisition). — Minnesota botanical studies, à Minneapolis, second series, Part 2, 1899, avec planches. — Feuille des Jeunes Naturalistes, avril, avec 2 planches. — Bulletin de la Société pour la diffusion des Sciences physiques et naturelles, etc., à St-Genis-de-Saintonge (Charente-Inférieure), nos 1, 2, 3. — Bulletin de la Société scientifique et médicale de Rennes, n° 1 de 1899. — Bulletin de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, mars 1899. — Bulletin de la Société les Amis des Sciences et Arts, à Rochechouart.

Communications. — M. Souché, après avoir rapidement passé en revue les publications reçues depuis la dernière séance, lit quelques passages du dernier Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Châlon-s-Saône : les excursions sont très suivies et réussissent admirablement. Il serait à désirer que nous puissions en dire autant.

M. Souché signale, d'après le Bulletin de la Société d'études scientifiques de Nîmes, 4^e trim. 1898, le danger qu'il y a de machonner des graminées, épis, grains, tiges. On risque de gagner l'*actinomycose*, affection due à un champignon et qui fait surtout des ravages chez les bovidés.

M. Picard dit que les jardiniers ont presque constamment à

la bouche, pendant leur travail, des brins de jonc, d'osier, etc., et sans inconvénient constaté. L'osier, en décoction, d'après M. Garandeau, instituteur, serait un remède efficace contre l'influenza.

M. Chartier dit que l'écorce d'osier contient de la *Salicine*, succédané du quinquina.

M. Lemercier a essayé de cultiver le *Blechnum spicant* rapporté de Bretagne et n'a jamais pu y parvenir.

M. Chartier dit qu'il faut un terrain très pierreux pour que la plante puisse vivre.

M. Souché rend compte oralement de l'herborisation du 26 mars aux rochers de Port-Seguïn, commune de Smarves, gare de Ligugé (Vienne) et à 25 minutes de cette dernière localité.

Le brusque refroidissement de la température a considérablement nui à la récolte et il n'a pas été possible de trouver le plus petit échantillon de *Teesdalia Lepidium* DC. signalé comme très abondant = presque glabre ; tige nue ; 4 étamines ; style nul ; feuilles à lobes aigus = ni de *T. Iberis* DC. espèce plus répandue, pubescente, ayant six étamines ; quelques feuilles à la tige parfois ; feuilles à lobes obtus. Pas rencontré davantage l'*Hutchinsia petroea*. Vu ou récolté en fleurs : *Potentilla verna*, *Veronica acinifolia*, *Muscari racemosum*, *Saxifraga tridactylites*, *Draba verna*, *Helleborus foetidus*, *Alchemilla arvensis*, *Draba muralis*, *Cardamine hirsuta*, *C. pratensis*, *Cerastium quaternellum*, *Spergula pentandra* ; reconnu en feuilles : *Umbilicus pendulinus*, *Potentilla argentea*, *Asplenium lanceolatum*, *Sedum album*, *S. cepœa*, etc.

Ont pris part à l'herborisation : MM. Souché, Bogard, Minault, D^r Moreau, Dangeard, Souchaud, Aug. Didier, Brunelot, MM. Jablonski fils.

A St-Benoît visité les grottes de Passe-Lourdain et récolté l'*Adiantum Capillus-veneris*.

M. Souché a apporté, venant de ses cultures, *Luzula maxima* et *Iris pumila*, vivants.

M. Barré communique des échantillons vivants du *Pterotheca nemausensis* qu'il a découvert récemment.

M. Lemercier dit qu'il avait introduit, en janvier 1897, une *Azolla* dans son réservoir du Vivier où la plante s'est multipliée à tel point qu'elle formait, sur une superficie de plusieurs hectares, un tapis de plus de vingt centimètres d'épaisseur. En mars 1898 cette *Azolla* a jauni, s'est flétrie, et a pour ainsi dire, fondu dans l'eau, disparaissant totalement. Elle n'a point reparu depuis cette époque.

M. Chartier a vu l'*Azolla* en graine et il en a conservé entre des lames de verre des spécimens portant leurs urnes fructifiées grosses comme des têtes d'épingle.

L'*Azolla*, originaire de l'Amérique du Nord, aurait été introduite en France par Durieu de Maisonneuve.

Séance du Jeudi 18 Mai 1899.

Présidence de M. B. SOUCHÉ (Secrétaire M. l'abbé MOUCHARD).

La séance est ouverte à une heure.

Sont présents : MM. Souché, Chartier-Grillhot, Sauvaget, Véry, Cunéo d'Ornano, Roy, Lemercier, Hilaiet, Gelot, Mouchard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nécrologie. — M. le Président annonce la mort d'un zélé botaniste de la Vienne, M. Parhazard, instituteur à Champagné-St-Hilaire et membre de notre association.

M. Parhazard était né à Civray le 29 septembre 1833.

La Société botanique envoie à la famille affligée l'expression bien sincère de sa douloureuse sympathie.

Admissions. — Après un vote sont admis à l'unanimité comme membres titulaires de la Société :

M. A. Guillaume, 97, rue Chanzy, à Reims (Marne), présenté par MM. Souché, Pourchot et Chartier ;

M. l'abbé Cl. Hérault, au Grand Séminaire, à Poitiers, présenté par MM. Souché et Chaperon ;

M. Soulière, professeur d'agriculture, à Civray, présenté par MM. Souché, Marchadier et A. Dupont ;

M. l'abbé Dubreuil, à Secondigné, par Chizé (D.-S.), présenté par MM. Grelet et Pinoteau ;

M. le Dr J. Tiffaud, aux Fosses, par Chizé, présenté par MM. Grelet et Souché ;

M. David, Emile, instit. à l'Absie, présenté par MM. B. Souché et Fouillade ;

M. Léculeur, instituteur à la Chapelle-Thireuil, par Saint-Laurs (D.-S.), présenté par MM. B. Souché et Ouvrard ;

M. le R. P. Hilairét, prof. de sciences au collège St-Hilaire, 30, rue Basse, à Niort, présenté par MM. Mouchard et Souché ;

M. Emile Pollet, fils, villa Ste-Mariè, à Fors (D.-S.), présenté par les mêmes.

Correspondance. — M. Picard s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Mlle M.-L. Dupuy remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre titulaire et le Président de lui avoir envoyé des plantes vivantes déterminées.

M. Chartier exprime le désir de voir acquérir, pour la bibliothèque de la Société, certains ouvrages spéciaux : Darwin, Duchartre, etc.

M. Grelet compte sur M. Souché pour le 2 mai.

M. Fouillade a rencontré, pendant les vacances de Pâques : *Helleborus foetidus*, bois des environs de Villemain (D.-S.) ; *Pterotheca nemausensis*, très commun dans les prairies artificielles communes de la Bataille, Chef-Boutonne, Aubigné,

Crézières, Villemain ; c'est certainement une plante à ajouter à la liste des plantes répandues dans toutes les localités au sud de la Boutonne. — *Euphorbia pilosa*, non fleuri, a été vu dans les prés de la vallée de la Boutonne (Chef-Boutonne et St-Martin-d'Entraigues).

A propos de cette plante M. Fouillade a remarqué que les feuilles et les bractées sont *entières* et non denticulées au sommet comme beaucoup d'auteurs les décrivent. La plante est plus abondante dans les prés humides et au bord des ruisseaux que dans les lieux secs et boisés. Serait-ce par erreur que les feuilles sont indiquées comme dentées, ou bien la plante des lieux humides diffère-t-elle de celle des bois ?

Dans les bois de Vernoux notre collègue a vu un pied de *Juniperus communis* et aussi *Oxalis Acetosella* non fleuri. — Aux rochers de Coquilleau (Vendée), *Silene* [*Bastardi* est abondant ; près du ruisseau se trouve *Helleborus viridis*. A signaler une forme androgyne de Saule, probablement *Salix cinerea*.

M. H. Lévillé « vient enfin » annoncer la réponse du Bureau de l'Association française de Botanique concernant l'échange du Bulletin avec le Bulletin de notre Société. « L'Association accepte l'échange mais à la condition que M. Souché devienne membre de la Société ». (Il a été répondu que chez nous les échanges se faisaient *sans condition*).

M. V. Bach nous informe qu'il passe de la commune de Montcabrier dans celle de Sérignac (Lot).

M. A. Guillaume, de Reims, demande à faire des échanges avec des botanistes poitevins.

M. H. Lévillé dit qu'il n'avait pas eu la pensée d'imposer à M. Souché le paiement d'une cotisation ; que la condition n'était pas absolue ; que lui-même n'avait fait que la transmettre telle qu'elle émanait du Bureau de l'Association et de son Président.

M. E. Barré a retrouvé à Boisragon de Breloux, dans une luzerne, le *Pterotheca nemausensis*, et notre collègue ne serait pas éloigné de croire que cette plante est moins rare qu'on ne se l'imagine en consultant les Flores.

M. Cl. Hérault envoie de Mauroc, commune de Smarves, l'*Helianthemum apenninum* signalé par Delastre. Certains auteurs considèrent cette plante comme une forme à fleurs blanches de *H. vulgare*; d'autres la considèrent comme intermédiaire entre *H. pulverulentum* et *H. vulgare*; d'autres enfin l'élèvent au rang d'espèce. Quoi qu'il en soit, l'*H. apenninum*, d'après M. Cl. Hérault, n'est pas rare dans la localité précitée. Le même botaniste a découvert dans les pelouses arides de Mauroc, et assez abondant, le *Pterotheca nemausensis*. Il communique ces deux plantes et y joint le *Ranunculus parviflorus* qui croissait dans le voisinage.

M. Fouilladé envoie *Ranunculus tripartitus*, *R. Lenormandi*, *R. hederaceus*, *Montia rivularis*, *M. minor*, provenant des environs de l'Ethorière, Moulin-Neuf, etc., vers la Chapelle-Seguïn, commune de l'Absie.

M. F. Lingot, horticulteur à Péronnas, près Bourg (Ain), dit que la *Société des naturalistes de l'Ain*, dont il est l'un des chefs pour la section de botanique, serait très heureuse aussi d'accepter l'échange des publications; il va en informer le Président. (M. Souché, qui avait vu le nom de M. Lingot dans une Revue, lui avait demandé si la *Société des Sciences naturelles de l'Ain* était la même que la *Société des naturalistes*. Réponse négative).

M. A. Guillaume communique sa liste d'*Oblata*.

M. Marchadier, qui a bien voulu s'occuper d'organiser une herborisation à Civray pour le 11 mai, énumère quelques-unes des démarches faites dans ce but.

M. Chartier regrette de ne pouvoir prendre part à l'herborisation aux environs de Civray.

M. Baudin, retenu le 11 à Romagne, s'excuse également de ne pouvoir accompagner les excursionnistes.

M. Fouillade donne quelques renseignements sur l'herborisation à la forêt de Chantemerle, commune de Moutiers, depuis longtemps projetée et cette fois fixée au dimanche 14 mai.

M. H. Minault s'excuse de ne pouvoir se rendre à Civray le 14 mai.

M. Ph. Rousseau désirerait quelques échantillons de *Léonurus Cardiaca*, plante qu'il croit assez rare en Vendée.

Il espère faire le 18 mai, avec M. Chaux, inspecteur primaire, notre collègue, et quelques instituteurs, une herborisation dans la vallée de l'*Yon*, et il nous communiquera les cueillettes de la journée.

M. Gourbeault regrette vivement que la difficulté des moyens de communication entre La Chapelle-St-Laurent et l'Absie le mettent dans l'impossibilité de prendre part à l'herborisation du 14 mai à la forêt de Chantemerle.

Le D^r Jablonski est à la disposition du Bureau de la Société pour l'organisation d'une séance à Poitiers à l'époque du concours, du 3 au 11 juin. Il s'entendra avec M. Dangeard qui s'est déjà préoccupé de cette organisation.

M. Léculeur a été, au dernier moment, empêché de se rendre à l'herborisation dans la forêt de Chantemerle et il l'a vivement regretté. Il se propose de bien explorer la commune de la Chapelle-Thireuil et cite quelques-unes des plantes qu'il y a récoltées.

M. Simon ne pourra se rendre à Civray. Les *Asphodèles* de la forêt de Moulière l'intriguent beaucoup ; la forme d'*Asphodelus albus* L. de la Vienne est différente de celle des basses montagnes de l'Aveyron et ne correspond pas davantage à l'*A. albus* de GG. M. Simon ne croit pas qu'il existe, -- quoique le fait lui paraisse assez singulier -- de vrai *A. sphærocarpus*

à la forêt de Moulière, au moins conforme à la plante de la forêt de l'Hermitain (D.-S.). Dans certaines formes démembrées de l'*A. albus* il a remarqué que les anthères émergent de toute leur longueur avant que la fleur ait commencé à s'épanouir, et M. Simon demande si le même fait a été constaté dans l'*A. sphærocarpus*.

M. Provost donne la liste des plantes qu'il a récoltées à St-Pierre-des-Echaubrognes.

Publications. — Les publications reçues depuis la dernière séance sont déposées sur le Bureau et analysées. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Châlon, mars, avril. — Revue scientifique du Limousin, avril et mai. — Bulletin de la Presse, n^{os} 106, 107, 108, 109. — Revue scientifique du Bourbonnais, avril. — Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, novembre, décembre 1898 ; janvier, février 1899. — Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de Mantes, avril. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Tarare, avril. — Le Monde des plantes, organe de l'Académie internationale de Géographie botanique, octobre, novembre, décembre 1898 ; janvier, février, mars, avril, mai 1899. — Le Monde des plantes, revue trimestrielle, avril 1899. — Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Béziers, 1897. — Bulletin de la Société Ramond, 1898. — Feuille des Jeunes naturalistes, mai. — Bulletin de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, avril. — Bulletin de la Société des Naturalistes de l'Ain, à Bourg, mars. — Mme J. LE BRETON : A travers champs. Botanique pour tous. Histoire des principales familles végétales. (Acquisition). — Bulletin de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes, 1^{er} trim. de 1899. — Revue d'Auvergne, publiée par la Société les Amis de l'Université de Clermont, mars-avril.

Communications. — M. Lemercier présente, de la part de

M. Péquin qui les a rapportées de la forêt de Chizé : *Aceras anthropophora*, *Atropa Belladonna*, etc., et *Vicia serratifolia*, espèce qui n'était signalée dans notre rayon qu'à St-Jouin-de-Marnes (D.-S.) et, en Vendée, dans un triangle compris entre Luçon, Mareuil et Ste-Hermine.

M. Lemercier avait également apporté à la séance quelques plantes intéressantes cultivées en serre par un de ses amis, M. Alliot, vice-président de la Société d'Horticulture de Cholet, et qui méritent, croyons-nous, une mention particulière. C'est d'abord l'*Ariscæma Sieboldii*, une remarquable aroïdée exotique dont les principaux caractères sont les suivants : racine tuberculeuse, feuillage trifoliolé d'un vert foncé vernissé et se terminant en pointe allongée ; spathe en capuchon lignée verticalement et alternativement de brun et de blanc, sur le fond de laquelle se détache de profil un spadice jaune qui donne à la fleur présentée en contre-jour et de certaine façon une étrange ressemblance avec la tête du hibou.

Voici le *Philodendron pertusum*, plante de grande envergure aux feuilles élégamment percées de larges trous et dont les épaisses racines aériennes de 10 mètres et plus de longueur se traînent le long des parois de nos serres et orangeries qu'elles ornent de la plus curieuse façon. La spathe est énorme, d'un blanc légèrement crème, et bien que détachée de son pétiole depuis plus de cinq jours et conséquemment à demi fanée, elle avait conservé une grande beauté et pesait encore plusieurs kilogrammes.

Qui de nous n'a vu figuré dans les ouvrages de botanique ou entendu parler du *Nepenthes distillataria*, ce curieux végétal qui croît abondamment dans quelques parties de notre nouvelle colonie de Madagascar ? Mais il avait été donné à bien peu de nos sociétaires sans doute, d'admirer à l'état frais ses étranges feuilles terminées par des urnes pourvues d'opercules à véritables charnières et remplies, disent les voyageurs, d'une

eau limpide et fraîche qui sauva plus d'une fois les malheureux explorateurs égarés dans ces contrées.

M. le Président dit que les herborisations des 2 et 3 mai vers Chizé; du 11 mai aux environs de Civray; du 14 mai à la forêt de Chantemerle, commune de Moutiers (D.-S.), ont parfaitement réussi. Les comptes-rendus seront communiqués à l'une de nos prochaines séances.

M. Cunéo d'Ornano dit qu'il n'est guère secondé au Jardin botanique par les manœuvres qui lui sont envoyés par le jardinier chargé de l'entretien. Dans de telles conditions il n'est pas possible d'arriver à un résultat satisfaisant.

M. Roy demande si l'acide phénique ne serait pas suffisant pour préserver les plantes des ravages des insectes.

Plusieurs membres prennent part à la discussion, et les procédés classiques consistant dans l'emploi du sulfure de carbone, de sublimé corrosif, sont déclarés à peu près les seuls efficaces.

Séance extraordinaire du 4 Juin 1899,

*Tenue à Poitiers dans l'amphithéâtre de botanique
de la Faculté des Sciences.*

Présidence de M. B. SOUCHÉ, président (M. H. M., secrétaire).

La séance est ouverte à 2 heures.

Étaient présents : MM. Souché, Dangeard, Dr Jablonski, abbé Lucas, L. Bouchet, E. Simon, Gentillau, Al. Didier, Souchaud, X. Lévrier, H. Minault, P. Pérochon; M. Renaudet, qui a bien voulu fournir quelques notes pour la rédaction du procès-verbal; M. Armand, préparateur de botanique; M. Llaguet, professeur à l'école de médecine; M. Papault, instituteur; M. Donnat, étudiant en pharmacie; M. Pain, étudiant

en sciences ; les élèves du P. C. N. ; Mlle P... En résumé un nombreux auditoire est venu s'ajouter aux membres de la Société témoignant ainsi de l'intérêt qu'il porte à la botanique systématique, que l'enseignement moderne néglige peut-être un peu pour lui préférer les savantes études de botanique spéculative.

M. Dangeard, professeur à la Faculté des sciences, souhaite la bienvenue, aux membres de la Société botanique des D.-S., au président, M. Souché, et les remercie d'avoir bien voulu venir siéger à Poitiers. Il fait l'historique de la Société, faisant ressortir son développement rapide, sa prospérité actuelle, les résultats encourageants qu'elle a obtenus jusqu'à ce jour, grâce à la bonne entente qui n'a cessé de régner entre adhérents recrutés dans toutes les classes de la société.

Il fait l'éloge du président, M. Souché, dont on connaît les intéressants travaux, notamment la « Flore du Haut-Poitou » qui est entre toutes les mains.

M. Dangeard engage les auditeurs, notamment ses élèves, à faire partie d'une association qui est un trait d'union entre l'enseignement supérieur et l'enseignement primaire ; ce serait, pour la plupart d'entre eux, un bon moyen pour ne pas délaissier les études botaniques.

M. Souché, en termes chaleureux, remercie M. Dangeard des bonnes paroles qu'il vient de lui adresser et dit qu'il serait très heureux, s'il réussissait, selon le conseil qui vient de lui être donné, à faire entrer dans la *Société botanique* la plupart des étudiants en sciences.

M. le Président lit le procès-verbal de la séance du 18 mai ; ce procès-verbal est adopté sans observations.

Admission. — Après un vote est admis comme membre titulaire de la Société :

M. Gentil, conseiller général, à Prahecq (D.-S.), présenté par MM. Cunéo d'Ornano et B. Souché.

La parole est à M. Dangeard pour sa communication sur les découvertes récentes en botanique. Ces découvertes ont trait à la fécondation.

Le savant conférencier a montré, à l'aide de dessins et de figures, comment la reproduction des plantes, depuis les organismes unicellulaires jusqu'aux végétaux les plus élevés, peut être ramenée à un type unique et général, dans ses grandes lignes, celui de la combinaison de deux individus, un anthérozoïde et une oosphère, pour former une plante nouvelle, alors que chacun d'eux pris à part serait incapable de se développer.

L'orateur a su simplifier sa démonstration tout en restant très exact au point de vue scientifique, aussi l'auditoire ne lui a point ménagé des applaudissements bien mérités.

La parole est donnée à M. Armand, préparateur à la Faculté des Sciences, pour sa communication : « *Le Lobelia Dortmanna* et sa fécondation sous l'eau ».

La plante a été rapportée par M. Dangeard de l'étang de Cazeaux.

M. Armand expose simplement, clairement, le résultat de ses recherches. L'autofécondation est une particularité de ce végétal dont les fleurs restent constamment submergées à 50 centimètres au-dessous du niveau de l'eau ; et ici M. Armand nous montre l'adaptation des organes de la plante à ce genre de reproduction.

La corolle, en effet, forme un capuchon complètement clos au-dessus des étamines, qui elles-mêmes enserrnent complètement le stigmate de l'ovaire. Ce dernier, orné d'une quantité considérable de poils, retient ainsi le pollen qui ne peut s'échapper à l'extérieur et être transporté sur d'autres plantes par le courant de l'eau.

M. Simon demande à ajouter un mot au sujet de la communication qui vient d'être faite.

Il a eu l'occasion, dit-il, de recueillir de la bouche même de M. Clavaud, quelques détails sur les observations par lui faites au sujet de la fécondation des *Zostera* et consignées dans un opuscule devenu, paraît-il, fort rare. Le savant auteur de la flore de la Gironde avait remarqué qu'au moment de la déhiscence des anthères il se formait autour des stigmates une agglomération gazeuse destinée, selon lui, à opposer la résistance élastique à la pression du courant, et à maintenir le pollen sur les stigmates le temps nécessaire pour la formation des noyaux polliniques.

M. Simon a fréquemment observé le même fait sur des épis submergés de *Potamogeton*, et M. Armand vient de lui faire connaître qu'au cours de ses études sur le *Lobelia Dortmanna*, dont la fécondation a également lieu sous l'eau, il avait constaté aussi, sans en soupçonner le rôle, la présence de globules gazeux autour des stigmates de la plante.

Ne conviendrait-il pas de rechercher, dit M. Simon, s'il n'y a pas là l'indice d'un fait général, et si ce mode particulier de rétention du pollen n'est pas commun à toutes nos plantes à fleurs submergées ! Cette hypothèse ne serait-elle pas d'accord avec certaines particularités de structure de la plupart de nos *Potamées*, *Najadées* ou *Zostéracées* dont les étamines élargies et squamiformes, les stigmates peltés ou ombiliqués sont destinés évidemment à concourir au même but ?

M. Simon fait les présentations suivantes qu'il accompagne d'intéressantes explications :

1° Plusieurs échantillons de *Carex glauca* provenant de la forêt de Moulière, Vienne (28 mai 1899), ne présentant aucun épi femelle, mais un épi mâle terminal. Cette anomalie a été constatée dans les Graminées, chez le genre *Spinifex* des Indes orientales et de l'Australie, où l'on trouve sur quelques pieds des fleurs mâles et sur d'autres des fleurs complètes (Engelmann, Transactions of the Acad. of Scienc. of St-Louis, vol. I,

pp. 431, 442). Mais l'orateur n'a pas connaissance que le même fait ait été signalé chez les *Carex* où, par contre, l'androgynie est assez commune.

2° Une variété fort bien caractérisée du *Viola canina* dûe à une station ombragée sous l'influence de laquelle se remarque l'allongement des tiges, des pédoncules, des feuilles même, et l'agrandissement de la fleur. C'est la var. *B. lucorum* Reich., non signalée dans la forêt de Moulière.

3° Un exemplaire d'un *Orchis*, récolté à Savigny en Vouneuil-s-V., le 13 mai 1899, intermédiaire entre *O. militaris* et *O. Simia*, et répondant exactement à la description que donne la Flore de France de *O. sub-simio-militaris* G. et G., caractérisé par la floraison simultanée de toutes les fleurs, les divisions du labelle larges, les extérieures non divergentes, mais parallèles aux inférieures, ces dernières larges aussi, courtes, peu écartées, et séparées par une échancrure peu profonde présentant dans son sinus un court mucron.

M. Al. Didier fait passer sous les yeux de l'Assemblée les plantes suivantes qu'il a récoltées non loin d'Avanton (Vienne), mais commune de Migné :

Ophrys myodes, *Orchis montana*, *Limodorum abortivum*, *Linum salsoloïdes*, etc.

M. le Président remercie les conférenciers de leurs intéressantes communications et la séance est levée à 3 h. 1/4.

L'ordre du jour a été ensuite complété par la visite des collections de la Faculté, sous la conduite de M. Dangeard.

Séance ordinaire du Jeudi 15 Juin 1899

Présidence de M. B. SOUCHÉ (M. l'abbé MOUCHARD, secrétaire).

La séance est ouverte à 1 heure.

Sont présents : Mlle Coustols ; MM. B. Souché, Picard, Sauvaget, Mouchard, Hilaiet, Gelot.

Excusés : MM. Coyault, Cunéo d'Ornano.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juin, tenue à Poitiers, est lu et adopté.

Admissions. — Après un vote sont admis comme membres titulaires de la Société botanique :

M. Llaguet, prof. suppléant à l'École de médecine, à Poitiers, présenté par MM. Bouchet et Dangeard ;

M. Papault, instituteur à Coulombiers (Vienne), présenté par MM. B. Souché, Pérochon et Minault ;

M. l'abbé Naud, curé de Marigny, par Beauvoir-s-Niort, présenté par MM. Grelet, B. Souché et Ouvrard ;

M. Armand, préparateur de botanique à la Faculté des Sciences, à Poitiers, présenté par MM. B. Souché et Dangeard ;

M. l'abbé Ferret, professeur à l'École libre St-Hilaire de Niort, rue Basse, présenté par MM. Hilaiet et Mouchard.

Correspondance. — M. E. Pollet remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre titulaire.

M. Beudet communique des plantes récoltées dans la commune de Fontaine-le-Comte (Vienne).

MM. Dangeard et Dr Jablonski proposent la date du 4 juin pour la séance extraordinaire de la Société botanique à Poitiers.

MM. Kündig et fils, imprimeurs à Genève, informent de l'envoi de l'Album des Orchidées auquel nous avons souscrit.

M. Simon demande si la Société possède dans sa Bibliothèque le volume 7 du Bulletin de la Société botanique de France, où

se trouvent les travaux de Jordan sur les *Asphodelus*, ainsi que la notice de Gay sur la dispersion de quelques *Asphodelus* de la section Gamon.

M. Souché ayant récolté dans un endroit marécageux de la commune de Soudan un *Carex* qui lui paraissait différer du *C. hornschuchiana*, — l'usage de la loupe est interdit à M. Souché — il a prié M. Grelet d'y voir à sa place. Selon le distingué et obligeant botaniste des Fosses, ce serait le *C. fulva* Good. (non DC.), ou *C. Xanthocarpa* Degl., ou autrement dit une forme du *C. hornschuchiana*, stérile selon Lloyd.

Mme Ohlig envoie *Orchis bifolia* et *O. maculata*, provenant des environs de St-Germain (Vienne).

M. Eug. Autran, conservateur de l'Herbier Boissier, remercie M. Souché qui lui a adressé au nom de la Société les notices nécrologiques — en épreuves — sur G. Genevier et Mauduit.

M. Cl. Hérault annonce qu'il a envoyé au Jardin botanique de Niort, des pieds vivants d'*Helianthemum apenninum*.

M. Cunéo d'Ornano a mis en place un grand nombre de plantes qui lui ont été expédiées par M. Souché. Il a pris avec lui un homme qui a l'habitude de ces sortes de travaux et avec son aide le Jardin botanique a reçu une excellente façon.

M. Gadeceau envoie pour l'album entrepris par M. Souché, les portraits de J. Lloyd et de l'abbé Coquet. — Reçu également celui de M. Vernial, offert par sa fille, Mme veuve Vigier ; celui de G. Genevier, offert par sa veuve ; celui de Maillard, offert par son fils ; ceux de MM. A. Guillon et Grelet, offerts par les intéressés, etc.

M. Violleau, en allant voir ses paroissiens, a récolté ou vu, commune de St-Varent : *Sedum andegavense*, *Linaria Pelisseriana*, *Asplenium septentrionale*, *Urtica pilulifera*, *Convallaria maialis*, *Umbilicus pendulinus* CC., *Fritillaria meleagris* CC., *Calepina Corvini*, *Aira præcox*, *Hypochaeris*

glabra, *Astrocarpus Clusii*, *Sempervivum tectorum*, *Sceleranthus perennis*, *Trifolium glomeratum*, *Ornithopus compressus*, *O. perpusillus*, *Euphorbia cyparissias*, etc., etc.

M. Violleau termine en disant à M. Souché : « Une excursion à St-Varent vous procurerait probablement plus d'une découverte. Vous savez que ma cure vous est toujours ouverte ».

M. Fouillade envoie un certain nombre de plantes parmi lesquelles *Adenocarpus complicatus* et *Pimpinella magna* pour essai de culture, etc., etc.

MM. Fouillade et E. David ont exploré, le 19 mai, l'étang du Grand-Moulin, près de Vernoux, et sont parvenus à en faire le tour en y cueillant : *Menyanthes trifoliata*, *Helosciadium inundatum*, *Limnanthemum nymphoides*, *Nymphaea alba*, *Carex ampullacea* aussi commun que *C. vesicaria*, *Littorella lacustris*, *Alisma repens*, etc.

Au retour nos investigateurs se sont égarés dans des prés où ils ont eu la double chance de ne rencontrer ni garde, ni fermier, et de découvrir *Orchis alata*.

En passant dans de véritables fondrières où ils ont failli s'enliser plusieurs fois, ces Messieurs ont vu les plantes habituelles de ce genre de terrain : *Pedicularis palustris*, *Potamogeton polygonifolius*, *Eleocharis multicaulis*, *Carex stellulata*, *C. Oederi*, *Eriophorum angustifolium*, *Anagallis tenella*, *Orchis latifolia*, *Myosotis repens*, *Salix repens*, *Elodes palustris*, etc.

Le 22 mai, MM. Fouillade et E. David ont cueilli dans les prés et les bois du Grand-Quart ou des Ghâts, forêt de l'Absie : *Orchis viridis*, *O. montana*, *Scirpus sylvaticus*, *Luzula maxima*, *Viola lancifolia*, etc.

M. E. Gadeceau, qui a découvert à l'automne dernier le *Lobelia Dortmanna* au lac de Grand-Lieu, exprime le désir d'avoir en communication la conférence de M. Armand sur la fécondation sous l'eau de cette rareté botanique.

M. Gadéceau échangeait volontiers de magnifiques plantes de la Caroline du Nord contre des plantes de Corse qui lui manquent.

M. Grelet envoie, découverte par lui, près de Paitou, forêt de Chizé, une orchidée nouvelle pour le département des Deux-Sèvres : c'est l'*Epipactis pallens* Willd., espèce bien distincte de *E. ensifolia*, par ses bractées foliacées. Le caractère tiré des sépales est loin d'être constant et peut induire en erreur.

M. Renaudet envoie des notes au sujet de la rédaction du procès-verbal de la séance du 4 juin.

M. Barré, insuffisamment rétabli, n'a pu se rendre à la séance du 4 juin, à Poitiers, et il l'a vivement regretté.

MM. Grelet et Ouvrard étant allés le 8 juin près de la passerelle de Sainte-Pezenne chercher le *Carex strigosa* ont pu en faire provision, et ils ont découvert une rosacée exotique « assez abondante » au même lieu : c'est le *Fragaria indica* aperçue par M. Ouvrard d'abord. Comment cette plante a-t-elle été introduite en cet endroit où elle semble bien acclimatée ?

M. Coyault, avec quelques amis, a fait une rapide herborisation dans la forêt de Chizé ; itinéraire : Beauvoir, Virollet, Paitou, les Oulières, le Chêne de l'Empereur, Chizé, les Fosses, etc. Il donne la liste des plantes qu'ils ont récoltées.

M. Baudin envoie, de la commune de Champniers (Vienne) *Viola canina* et *Cerastium arvense*. Il signale en même temps ses autres cueillettes du mois de mai.

M. Lemercier communique le plan, dressé par M. Péquin, permettant de retrouver dans la forêt de Chizé le lieu précis où croît le rarissime *Vicia serratifolia*.

M. C. Bonnaud, de Latillé, envoie *Phyteuma spicatum*.

M. Roux fait part de quelques-unes de ses cueillettes dans la forêt de l'Absie.

M. Provost insiste pour avoir prochainement aux Echoubrognes le Président de la Société.

M. E. David envoie le montant de sa cotisation.

M. Fouillade offre, à l'appui de la communication suivante, des spécimens de *Lychnis vespertina*.

L'Absie, 10 juin 1899.

« Mon cher Président,

« Comme vous me l'aviez conseillé, j'ai communiqué à M. le docteur Gillot, d'Autun, *Lychnis vespertina* Sibth. chez lequel j'avais remarqué un cas curieux de pseudo-hermaphroditisme causé par la présence d'un champignon.

« Dans les pieds attaqués par le parasite, les anthères déformées laissent échapper, à la place du pollen, une grande quantité de spores qui couvrent les pétales d'une poussière d'un bleu violacé. Quelques-uns de ces pieds sont nettement mâles, sans trace d'ovaire ; mais un grand nombre possèdent, dans toutes leurs fleurs, avec les étamines, un ovaire stérile surmonté de styles rudimentaires. Je considérais ces fleurs semi-hermaphrodites comme des fleurs mâles dans lesquelles la présence des parasites aurait déterminé l'apparition d'un pistil destiné à remplacer, par un phénomène de compensation, les étamines dont le pollen ne pourrait se développer. La plante, se *sentant* pour ainsi dire incapable de remplir son rôle de plante mâle, aurait *essayé* de se transformer en plante femelle. J'avais cependant des doutes sur la valeur de cette hypothèse. Comment le parasite pouvait-il n'attaquer que les pieds mâles puisqu'il s'introduit dans le végétal bien longtemps avant que les plantes des deux sexes aient commencé à se différencier !

« Dans sa lettre en date du 30 mai, M. Gillot m'écrit que ce phénomène a déjà été observé et étudié. D'après les travaux qui ont été faits sur cette question, les fleurs hermaphrodites du

Lychnis vespertina sont, non des fleurs mâles, mais des fleurs femelles dans lesquelles se sont développées des étamines, seul organe où le parasite puisse produire ses spores.

Voici d'ailleurs les renseignements que le savant botaniste d'Autun, avec une obligeance dont je lui suis très reconnaissant, a bien voulu me fournir :

« M. le Dr Magnin, de Besançon, a publié dans les *Annales de la Soc. bot. de Lyon*, XVI (1889), p. 203, un article intitulé : *Recherches sur le polymorphisme floral, la sexualité et l'hermaphrodisme parasitaire du Lychnis vespertina* Sibth., avec un paragraphe spécial, p. 220, sur les *Relations entre la présence de l'Ustilago antherarum* et le *Lychnis vespertina*. Dans le vol. XVIII (1891-1892) du même recueil, il a publié de *Nouvelles observations sur la sexualité des Lychnis, notamment du Lychnis diurna* Sibth., avec un paragraphe, p. 12, intitulé : *Nouvelles observations sur la sexualité et la castration parasitaire du Lychnis vespertina*.

« Ces travaux de M. Magnin résument admirablement les faits déjà connus sur lesquels M. Maxime Cornu semble avoir le premier appelé l'attention dans le *Bull. de la Soc. bot. de France* XVI (1869), p. 213, par une *Note sur le Melandrium dioicum attaqué par un Ustilago*, note basée sur des observations de MM. Tulasne et Girard. Depuis, M. Girard a étudié la question des *Castrations parasitaires* chez les végétaux et les animaux, et a publié de 1886 à 1889, tant dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences* que dans le *Bull. scientif. du nord de la France* des observations extrêmement curieuses.

« Il résulte de tous ces travaux, pour le fait qui nous intéresse, que le *Lychnis vespertina* Sibth. est toujours dioïque, mais il est fréquemment atteint par un champignon de la famille des *Ustilaginées*, qui se développe surtout dans les anthères. C'est l'*Ustilago antherarum* Tulasne (1847), appelé auparavant *Uredo violacea* Persoon, *Uredo antherarum* DC.,

Fl. fr. VI, p. 79. Quand cet *Ustilago* se développe dans les anthères avortées, ou plutôt rudimentaires, d'une fleur femelle, il ne modifie pas sensiblement l'ovaire, mais il produit le développement exagéré des étamines, par suractivité physiologique, et produit un pseudo-hermaphroditisme parasitaire. »

M. Gillot termine par la copie du résumé de l'article du Dr Magnin, in *Ann. soc. bot. de Lyon* (1839), p. 230 :

« En résumé :

« 1^o Les plantes mâles et les plantes femelles de *Lychnis vespertina* sont des formes essentiellement distinctes, non seulement par l'absence ou la présence d'un des organes sexuels, mais par leur organisation générale.

« 2^o Les plantes à fleurs hermaphrodites ne sont que des plantes femelles dans les fleurs desquelles les étamines se sont développées sous l'influence d'une cause étrangère.

« 3^o Cette cause est, pour tous les cas observés par nous jusqu'ici, la présence de l'*Ustilago antherarum*.

« 4^o Le parasite se comporte de deux façons différentes suivant le sexe de l'individu dans lequel il a pénétré : dans la *plante mâle*, il ne produit qu'une légère déformation des anthères et la fréquence de la méso ou brachystémonie ; dans les *pieds femelles*, il provoque : 1^o l'apparition des étamines, seul organe où il puisse développer ses spores ; 2^o l'atrophie des styles et de la partie supérieure de l'ovaire ; 3^o l'allongement plus ou moins marqué de l'entre-nœud sépalo-pétalaire, caractéristique du sexe mâle.

« 5^o Ces modifications, dues à une castration parasitaire androgène, intéressent donc les organes reproducteurs et une partie de l'axe qui les porte (entre-nœud sépalo-pétalaire) ; elles présentent une variabilité singulière, qui a été observée aussi dans les cas de castration parasitaire survenant chez les animaux ; c'est un nouvel exemple de la concordance entre les phénomènes reconnaissant la même cause et se manifestant

avec une remarquable analogie dans les deux règnes animal et végétal. »

Agréez, mon cher Président, l'assurance de mon dévouement.

A. FOUILLADE.

M. Simon désirerait posséder des localités classiques les plantes qui ont été nommées par Sauzé.

M. Naud signale : Des tassées opulentes de l'*Orobanche hederæ* Vauch. dans le jardin du presbytère de Marigny et un peu partout dans la forêt de Chizé ; *Papaver hysspidum*, *Salvia verbenaca* et *Geranium purpureum* au nord-ouest de Marigny.

M. Cunéo d'Ornano, qui offre à la Société les douze premières livraisons du Dictionnaire de botanique de M. Baillon, regrette de ne pas avoir l'ouvrage complet et dit que cela sera une amorce pour plus tard.

Les plantes récemment mises au Jardin n'ont pas eu beaucoup de réussite à cause de la persistance de la grande sécheresse. M. Cunéo d'Ornano pense qu'il serait préférable de faire des semis et par conséquent de récolter le plus de graines possible.

M. le Bibliothécaire de la ville de Niort remercie la Société d'avoir bien voulu compléter par un envoi la collection de ses Bulletins.

Publications. — Bulletin de la Société agricole et horticole de l'arr. de Mantes, mai. — Bull. de l'Université de Toulouse, avril. — Bull. de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest, à Nantes, 1^{er} trim. 1899. — Bulletin de la Presse, nos 110, 111, 112, 113. — Bull. de l'Association pour la protection des Plantes, 1899. — Bull. de la Soc. bot. de France, session extraordinaire à Barcelonnette, août 1897, 2^e partie, p. 65 à 128. — Revue scientifique du Bourbonnais, mai. — Bulletin de la Société dunoise, archéologie, histoire, sciences et arts, à Châteaudun, octobre 1898. — Bulletin de la Société des

Sciences naturelles de Tarare, mai. — Feuille des Jeunes naturalistes, juin. — Catalogue général des graines et plantes de Haoge et Schmidt, hortie. à Erfurt (Allemagne). — Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 1898. — Bulletin de l'Académie internationale de Géog. botanique, juin. — Annales de la Société d'Agriculture, etc., du dép. de la Loire, 1^{re} liv. 1899. — Bulletin de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, mai. — Bull. de la Société les Amis des Sciences et Arts, de Rochechouart, n^o 1 de 1899. — Bullet. de la Soc. des Sciences nat. de Saône-et-Loire, mai.

Acquisition. — J. LLOYD : Flore de l'Ouest de la France, 5^e édition ; H. CORREYON : Album des Orchidées ; DE LANESSAN : La Botanique ; CH. CONTEJEAN : Géographie botanique, Influence du terrain sur la végétation ; ROUY : Suite à la Flore de France de G. et G., fascicule I.

Dons. — JOHN LUBBOCK : La vie des plantes. Traduit et annoté par M. E. Bordage. (Offert par M. Souché) ;

Dictionnaire de botanique, de M. BAILLON, livraison 1 à 12, offertes par M. Cunéo d'Ornano.

Remerciements aux donateurs.

Communications. — M. le Secrétaire donne lecture du rapport au Conseil général. Ce rapport est approuvé.

L'Assemblée aborde une question qui lui a paru d'une certaine gravité, et qui peut se résumer ainsi : « Est-il opportun d'abandonner le Jardin botanique et de prélever, en dehors des prévisions budgétaires, une somme de trois cents francs pour l'acquisition immédiate de grands ouvrages sur la botanique générale ? »

Sans être traitée à fond, ou plutôt sans être définitivement résolue par déférence pour les membres absents, la question permet un échange de vues qui rallie l'unanimité des suffrages. Tous les membres présents plaident la cause du Jardin bota-

nique qu'on juge indispensable et qu'on voudrait voir plus riche.

Quant à l'acquisition des livres précités on estime que la nécessité ne s'en fait pas sentir. Le registre des prêts, d'ailleurs, en fait éloquemment foi, car les emprunts faits, depuis la fondation de la Société, sont on ne peut plus rares. On constate même que les publications des nombreuses Sociétés qui échangent leurs Bulletins contre le nôtre, sont à peine lues de deux ou trois fervents.

L'un des plus distingués travailleurs de la Société a fait connaître son avis éclairé. « En matière scientifique, dit-il, il
« ne faut pas commencer par la fin. Les théories de la philo-
« sophie des sciences naturelles ne peuvent être fructueuse-
« ment étudiées et comprises que par ceux qui possèdent déjà
« à leur actif des observations nombreuses de la nature et un
« bon bagage de connaissances. Et cela parce qu'elles sont une
« *résultante* et non pas un rudiment préliminaire. Celui qui
« se nourrirait au préalable d'idées philosophiques arrêtées,
« avant d'observer les faits, mettrait la charrue avant les
« bœufs et ferait de mauvaise besogne..... Soyons plus mo-
« destes et maintenons-nous dans les limites de l'œuvre de
« vulgarisation que nous poursuivons. »

L'Assemblée partage entièrement cette manière de voir.

La prochaine séance est fixée au jeudi, 20 juillet, à 1 heure.

Séance ordinaire du Jeudi 20 Juillet

Présidence de M. B. SOUCHÉ (Secrétaire, M. l'Abbé MOUCHARD).

La séance est ouverte à 1 heure.

Etaient présents : Mlle Coustols ; MM. B. Souché, abbé Ménard, Gelot, Dalidet, Lemer cier, Barré, Couhé, Baloge, Mouchard.

S'étaient excusés : MM. Sauvaget et Hilaret.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions. — Après un vote, sont admis comme membres titulaires de la *Société Botanique des Deux-Sèvres* :

M. Mirel, instituteur à Quinçay, par Poitiers (Vienne), présenté par MM. Bogard et Delhumeau ;

M. Aubrit, pharmacien à Chizé (Deux-Sèvres), présenté par MM. Grelet et Pinoteau ;

M. Simon, pharmacien à St-Savin (Vienne), présenté par Mmes Ohlig et J. Rousseau ;

M. Gaudonnet Maxime, étudiant, Château de Boissabot, commune de St-Maurice, par Argenton-Château (D.-S.), présenté par Mme Ohlig et M. Gaudonnet Marcel ;

M. l'abbé Vachère, Villa N.-D. à Mirebeau (Vienne), présenté par MM. Favreau et Duret.

Nécrologie. — Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort, à l'âge de 62 ans, de notre collègue, M. Guitteau Alfred, professeur à l'Ecole de Médecine, maître de conférence à la Faculté des Sciences, à Poitiers.

Nous envoyons à sa famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

DISTINCTIONS OFFICIELLES :

A l'occasion du concours régional de Poitiers, ont été nommés :
Chevalier du Mérite agricole : M. Poirault, professeur à l'Ecole de Médecine, à Poitiers.

Officier de l'Instruction publique : M. le Docteur Jablonski, à Poitiers.

Officiers d'Académie : M. G. Morain, avoué, adjoint au maire de Poitiers, et M. Pérochon, ancien instituteur, délégué cantonal, à Rouillé.

A l'occasion du 14 Juillet :

Officier de l'Instruction publique : Mlle Duponchel, directrice du Lycée de Jeunes filles, à Niort.

Chevalier du Mérite agricole : M. L. Marché, instituteur à Limalonges (D.-S.).

Distinctions à accorder. — M. le Président demande aux membres présents de bien vouloir se prononcer sur la proposition suivante, dont il a eu l'initiative :

« Ne serait-il pas à propos de décerner cette année, à 3 ou 4 sociétaires, qui ont le plus mérité, par les services rendus à notre Société, soit un diplôme d'honneur, soit, toujours à titre de récompenses, les bulletins qui leur manquent ?

Cette idée de rendre public un hommage bien mérité est accueillie favorablement et par un vote unanime, à mains levées, MM. Fouillade, J. Roux, Violleau et Duret, proposés, sont acclamés dignes d'une Mention d'honneur.

Correspondance. — Le directeur du *Bulletin de la Presse* informe ses abonnés qu'il cesse la publication de son journal et que le numéro 116 est le dernier distribué.

M. Ph. Rousseau envoie le compte-rendu d'une herborisation faite le 18 mai dernier et deux plantes qu'il a récoltées aux environs de la Mazurie (Vendée), *Gaudinia fragilis* P. B. et *Serapias cordigera*.

M. Arignon envoie *Dianthus prolifer* et indique *Oxalis stricta* au pied d'un mur du chemin de Souché, côté Niort.

Il a reçu de St-Florent *Orchis fusca* entrant en floraison.

Le *Doronicum* du parc Ste-Marie, à Niort, est le *D. pardalianches*.

La Bibliothèque de l'Université de Toulouse, qui possède nos Bulletins de 1894 et de 1898, désirerait recevoir les années 1895, 1896 et 1897. — Accordé.

M. Largeau communique *Phyteuma spicatum* récolté dans le bois Chapeleau, commune de la Chapelle-Thireuil.

M. J. Roux envoie *Sedum hirsutum* provenant de la Chapelle-Seguïn, commune de l'Absie, où il est très rare. Est-ce une plante introduite ?

M. Guillon, obligé de garder la chambre, exprime ses regrets de ne pouvoir accompagner M. Souché sur les chaumes d'Angoulême, ainsi qu'il l'espérait. Il ajoute : « Je vous remercie bien vivement de m'avoir envoyé le Bulletin de 1898; c'est avec un intérêt toujours croissant que je prends connaissance des travaux de la Société des Deux-Sèvres que vous dirigez avec le plus grand zèle et le plus grand dévouement. J'y ai trouvé des communications, des observations bien intéressantes de plusieurs membres, et vous devez être heureux de voir que l'on répond si bien à votre impulsion et que l'on vous seconde si bien dans l'œuvre que vous avez entreprise. Je vous envoie à cet égard toutes mes bien cordiales félicitations.

« Cherchez et faites bien chercher dans les forêts d'Aulnay et de Chizé l'*Allium siculum*. Il doit s'y trouver, puisqu'il habite une forêt de la Vienne et une autre de la Charente, près de Luxé. Ce serait une découverte fort intéressante, car on s'étonne d'avoir vu dans la région une plante qui n'avait encore été observée, mais rare, que dans le Var. »

M. Simon confirme la détermination du *Sedum hirsutum* provenant de la Chapelle-Seguin, et n'y trouve point de différence avec des exemplaires qu'il a en herbier et récoltés à Ussel (Corrèze).

Il signale près de Vouveuil-s.-Vienne *Listera ovata*, *Symphytum tuberosum*; à Paizay-le-Sec et dans la forêt de Moulière *Orchis odoratissima*.

La Société des amis de l'Université de Clermont-Ferrand nous fait remarquer que la Société d'Histoire naturelle d'Auvergne et la Société d'Emulation d'Auvergne, auxquelles nous adressions un double Bulletin, se sont réunies sous le nom de Société des amis de l'Université de Clermont-Ferrand, dont l'organe est la Revue d'Auvergne.

M. Mirel a très peu herborisé depuis son arrivée à Quinçay.

Les plantes de son herbier proviennent des environs de Poitiers et de la commune de Saint-Sauveur, près Châtellerault.

M. Sauvaget donne des indications précises sur la répartition et l'envoi du Bulletin de 1898.

M. Bernard, directeur du Jardin des plantes de la Rochelle, fournit des renseignements sur son travail : « Les Champignons observés à la Rochelle et dans les environs », ouvrage publié par la *Société des Sciences naturelles* de la Charente-Inférieure.

M. J. Roux adresse de jeunes pieds du *Chenopodium intermedium* croissant dans les rues de la Chapelle-Seguin.

M. Combrau, Conservateur des Forêts, à Niort, informe le Président qu'il a fait transporter chez M. Grelet, aux Fosses, l'herbier de la forêt de Chizé pour qu'il soit commodé de contrôler la détermination et de dresser le catalogue.

M. Grelet n'a pas retrouvé cette année le *Hieracium* qu'il avait cueilli il y a deux ans (*H. flavido-Bastardianum* Grelet) dans une jeune coupe, le long de l'allée des Communes, forêt de Chizé. Les bois ont poussé et les *Hieracium* ont disparu.

M. Grelet dit qu'il a entre les mains l'herbier de la maison forestière de Villiers — communiqué par M. le Conservateur. Cet herbier contient plus de deux cents plantes, parfaitement préparés. Quand les rectifications seront faites — et elles seront nombreuses, — il aura cependant une réelle valeur. Le *Vicia serratifolia* s'y trouve, mais sous le nom de *Pisum Tuffetii*, le *Leucanthemum corymbosum* sous celui d'*Artemisia arvensis* !... Le reste est à l'avenant.

Parmi les curiosités qui s'y trouvent, il y a *Trifolium pulchellum* Lage., variété de *T. fragiferum* L., à tiges noueuses, à feuilles très petites et brièvement pédonculées, à capitules de fleurs ne dépassant pas 10^m/_m de diamètre. L'inventeur de l'échantillon ne l'a pas distingué du type.

M. Bogard et le docteur Moreau ont pris l'initiative d'une

herborisation à Menigoute pour le jeudi 27 juillet ; M. Bogard indique quelques-unes des démarches faites dans le but de recueillir des adhésions.

M. Chaux, qui fait procéder dans sa circonscription à la confection d'herbiers scolaires, trouve que l'entreprise n'est pas aussi facile qu'il l'avait pensé tout d'abord. Grâce à la bonne volonté de tous il ne désespère pas d'arriver, dans l'ensemble, à des résultats très satisfaisants.

A ces herbiers, M. Chaux se propose de joindre une notice explicative, rédigée surtout au point de vue pratique et utilitaire.

Mlle J. Baudry remercie le Président pour les plantes vivantes qu'il a bien voulu lui faire parvenir.

Mme Ohlig envoie des environs de Saint-Savin (Vienne), vallée de la Gartempe, un charmant coléoptère, *Hoplia cœrulea* ; la détermination est due à notre collègue M. Chaigne.

M. Grelet offre à la Société le catalogue annoté de l'herbier de la forêt de Chizé.

M. Allard dit qu'il se fera un plaisir d'assister à l'herborisation du 27 juillet aux étangs de Menigoute.

M. Bogard a herborisé avec M. Baloge aux environs de Prin, près Mauzé, et il donne la liste des plantes rencontrées.

Notre collègue a rapporté de la forêt de Benon (Charente-Inférieure), les espèces suivantes qu'il offre :

Myagrurn perfoliatum, *Catananche cœrulea*, *Brunella hyssopifolia*, *Carduncellus mitissimus*.

M. Martin, instituteur, fournit d'utiles renseignements pour l'organisation de la journée du 27 juillet, herborisation.

M. Caille, chef au Jardin botanique de Bordeaux, remercie M. Souché qui lui a envoyé une certaine quantité de graines de son *Viala Bertoti*. La plante, qui s'est bien maintenue à Bordeaux, est « une excellente espèce ».

M. Caille possède depuis longtemps dans ses cultures un

Viola de grandes dimensions, à gros rhizomes, feuilles à deux cornets, très grandes fleurs lie de vin longuement pédonculées ; cette plante, dont il ne sait pas le nom, a été trouvée dans une prairie humide, à 6 ou 7 kilomètres de Bordeaux.

M. J. Roux, répondant à une question de M. Souché, dit qu'il a vu pour la première fois le *Sedum hirsutum* en juin 1898 dans un carré du jardin de l'école, à la Chapelle-Seguin ; ce carré est abrité des rayons du soleil une grande partie de la journée. Comme la plante, encore jeune, lui paraissait différer des *S. acre* et *S. album*, vulgaires à la Chapelle-Seguin, il s'est bien gardé de la détruire. Dans la seconde quinzaine de juin 1899, deux des quatre touffes qui se sont développées ont donné des fleurs.

M. J. Roux se demande si la plante est spontanée dans les environs ou si elle a été apportée avec des graines potagères. Des recherches aux alentours donneront peut-être la solution du problème.

M. Ph. Rousseau dit que son travail sur les plantes de l'Île-de-Ré a commencé à paraître dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest, à Nantes.

M. E. Barré a vainement cherché cette année, à Boisragon de Breloux, le *Torilis heterophylla* qu'il ne connaissait d'ailleurs qu'en un seul endroit, et les cantonniers, mauvais botanistes, ont momentanément détruit la station.

M. Fouillade a fait, le plus souvent avec M. David, plusieurs promenades. En suivant jusqu'à son confluent avec la Sèvre Nantaise le ruisseau de la Bourdandelière qui sépare les communes de Vernoux et de l'Absie, ils ont récolté : *Carex pulicaris*, *Alisma repens*, *Galium uliginosum*, *Ænanthe fistulosa*, *Anagallis tenella*, etc., *Walenbergia hederacea* commune de Vernoux, *Senecio silvaticus* bois de Vernoux, *Camelina dentata* dans un champ de lin, au Petit-Moulin,

commune de l'Absie, où cette plante était presque aussi abondante que le lin.

Entre Bourgneuf et St-Paul, M. Fouillade a trouvé, dans un champ de blé, le *Valerianella Morisonii*, espèce nouvelle pour les Deux-Sèvres et dont il envoie un échantillon.

M. Fouillade, qui a récolté autour de l'Absie un certain nombre de *Rosa*, fait remarquer à propos de *R. subglobosa* Sm., que Lloyd lui donne des styles velus et Sauze-Maillard des styles glabres.

M. Grelet, qui a herborisé à St-Fort-sur-le-Né (Charente) avec notre collègue, M. Reveillaud, dit qu'ils ont récolté ou vu :

Salvia verbenaca.	Euphorbia pilosa.
S. Sclarea.	Enanthe fistulosa.
Lepidium graminifolium.	Verbascum Blattaria.
Melissa officinalis.	Allium spherocephalum.
Sagittaria sagittifolia.	Cerasus Mahaleb.
Lemna trisulca.	Stachys palustris.
L. minor.	Ranunculus lingua.
L. polyrhiza.	Berula angustifolia.
Carex remota.	Diploxys muralis.
Stachys germanica.	Juncus obtusiflorus.
Senecio erucifolius, en feuilles.	Centaurea Scabiosa.
Bromus arvensis.	Tordylium maximum.
Conium maculatum.	Inula Salicina.
Bupleurum protractum.	Echinopspermum lappula.
B. rotundifolium.	Euphorbia falcata.

Gladiolus segetum abondait dans un champ de blé, non loin du dolmen.

Dans le jardin du presbytère, *Viola Lloydii*.

La Bibliothèque de l'Université de Toulouse accuse réception de l'envoi de nos Bulletins 1895, 1896, 1897.

M. Amb. Gentil, à qui M. Souché avait demandé de vouloir bien réviser un certain nombre de *Rosa* récoltés par M. Fouillade, répond qu'il se fera un véritable plaisir de faire ce travail.

M. Huyard n'a pas reçu le numéro juin-juillet de l'Intermédiaire et il demande qu'on veuille bien le lui envoyer.

M. Briant communique un échantillon d'*Epilobium lanceolatum*, qu'il a récolté au Terrier de St-Martin-du-Fouilloux.

M. Naud remercie la Société qui a bien voulu l'admettre comme membre titulaire.

M. Arignon écrit : « Votre herborisation aux étangs de Menigoûte ne peut manquer d'être intéressante. Je ne sais pas si vous y comprenez les Forges, qui ne sont pas très loin de Menigoûte. J'ai conservé bon souvenir d'une visite que j'ai faite à un étang de cette localité, situé au-dessous du presbytère, non loin de la route. On entre dans un champ humide et siliceux où l'on peut récolter une gerbe de *Lobelia urens*. Au bas du champ on aperçoit l'étang où l'on rencontre *Elodes palustris*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Sparganium simplex*, *Scirpus fluitans*, etc. On peut aussi parcourir utilement certain marécage dans le voisinage. Si l'on veut aussi visiter les autres dépendances du château, terres et bois, Mme la baronne Godet de la Riboullerie et M. le baron, son fils, feront le meilleur accueil à une pacifique troupe de botanistes laborieux dont les chasses ne sont point meurtrières ».

M. Arignon signale en outre, commune de Niort, *Ononix natrix* dans une carrière, *Stachys annua* dans les champs, *Verbascum nigrum* près des habitations.

Mme J. Rousseau, née Hillairet, envoie un certain nombre de plantes des environs de Royan.

M. Bogard avait rapporté de la forêt de Beçon (Charente-Inférieure), une plante qu'il a cru être le *Doronicum plantagineum* ; les échantillons, par trop avariés à son retour à Lusignan, ont été jetés. Il regrette ce contre-temps qui empêche de contrôler une détermination faite un peu à la hâte. — La description faite par M. Bogard permet de croire qu'on a bien eu affaire à cette jolie Composée.

M. Llaguet remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre titulaire.

M. Duret signale *Neottia nidus-avis* dans le parc de Marsay, commune de Chouppe.

M. Chaperon a bien regretté de ne pouvoir assister à la réunion qui a eu lieu à Poitiers, le 4 juin.

Il dit que cette année, pendant les promenades de ses élèves à Mauroc, les amateurs de botanique ont été plus nombreux et plus ardents que dans le passé.

M. L. Demellier, avocat, fait part de son mariage avec Mlle S. Outecy. Il s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion du 27 juillet, à Menigoûte.

Publications. — Bulletin de la Presse, n^{os} 114, 115, 116; Revue scientifique du Limousin, juin, juillet; Bulletin de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, juin; Bulletin de la Société scientifique et médicale, à Rennes, t. 8, n^o 2; Revue scientifique du Bourbonnais, juin et juillet; Bulletin de la Société des sciences de Nancy, 1898; Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun, Procès-Verbaux de 1897, 10^e Bulletin, 2^e partie et 11^e Bulletin, 1898, 1^{re} partie; Feuille des jeunes naturalistes, juillet; Bulletin de la Société académique d'agriculture de Poitiers, n^o 335, janvier, février, mars 1899; Bulletin de la Société des sciences naturelles de Tarare, juin; Le Miel, juin; Bulletin de l'académie internationale de géographie botanique, juillet; Bulletin de la Société dunoise, janvier et avril 1899; Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1899-1900, 1^{er} fascicule; Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France, 2^e trimestre 1899; Revue d'Auvergne, Société des amis de l'Université de Clermont-Ferrand, mai, juin 1899; G. Bernard, Champignons observés à la Rochelle et dans les environs, 1882; texte, 1 vol., atlas, 1 vol. (acquisition); Brochures de M. G. Bernard, offertes par l'auteur :

Champignons du figuier, 1886 ; Sur une nouvelle *Pezize* pour la France, 1887 ; Sur une *Lepiote* nouvelle, 1887 (ex. Soc. bot. de Fr.) ; Sur la vente des Champignons comestibles, 1890, Bull. Soc. mycologique ; Importance de l'étude des Champignons, sans nom d'auteur, ni lieu, ni date.

Communications. — M. le Président dépose sur le bureau les travaux suivants, dont il est donné connaissance à l'assemblée :

L. Grelet : Un mot sur les formes de l'*Ophrys aranifera* Huds ;

L. Grelet : Herborisation du 21 juin 1899 ;

L. Grelet : Catalogue de l'Herbier de la forêt de Chizé (D.-S.), herbier fait par l'administration des eaux et forêts et obligeamment communiqué par ordre de M. le Conservateur ;

Ph. Rousseau : Herborisation dans la vallée de l'Yon.

Présentation de plantes. — M. le Président fait passer sous les yeux de l'assemblée :

Verbascum canescens Jord., forme du *V. Thapsus* L. à corolle grande et à filets des étamines inférieures poilus en dessous. — La Jarrie de Pamproux. (B. S.) ;

Sedum hirsutum All. — La Chapelle-Seguïn, commune de l'Absie. (J. Roux) ;

Valerianella Morisonii DC. — St-Paul-en-Gâtine. (Fouillade) ;

Walenbergia hederacea Reich. — Vernoux-en-Gâtine (Fouillade) ;

Centaurea orientalis L., plante de Serbie, provenant des cultures de M. B. Souché.

Bibliothèque. — L'assemblée, consultée au sujet de l'acquisition de flores locales, estime que la somme de 25 fr. prévue au budget peut être insuffisante, et le bureau est autorisé par les membres présents à porter cette dépense à 40 ou 50 fr., sans avoir à craindre d'être taxé de dilapidation de nos finances.

A ce sujet, un honorable sociétaire prend la parole pour dire que l'acquisition d'ouvrages par trop techniques ou mieux trop philosophiques, n'est nullement indispensable pour ceux qui veulent se contenter d'étudier la nature dans ses lignes générales, analyse et classification des plantes. Les autres problèmes, qui sont autant du domaine de la chimie et de la philosophie que de la botanique proprement dite, ne peuvent être abordés et discutés que dans les réunions où l'on peut consacrer un temps fort long aux séances scientifiques. Chaque botaniste, ajoute notre intelligent collègue, tient à avoir à lui les ouvrages qu'il estime nécessaires ; quant aux encyclopédies qui, en dehors de ceux qui habitent auprès de la bibliothèque, pourrait les consulter ?

Jardin botanique. — Le maintien du jardin botanique est réclamé par tous ceux qui sont présents. Assurément il imposera toujours quelques sacrifices, mais vu son peu d'étendue, les dépenses annuelles ne grèveront jamais notre budget de charges impossibles à supporter.

D'ailleurs, tout nous fait espérer que le concours de bonnes volontés promises aidera puissamment à notre très dévoué conservateur, M. Cunéo d'Ornano, à tenir le jardin dans un état assez prospère.

Incident. — M. C.-G. ayant vu, dans la résolution de ne pas donner suite (séance du 14 juin) à une dépense de 300 fr. pour achat de livres, un parti-pris de lui déplaire, a cru devoir donner sa démission de vice-président de la Société botanique. (Séance du 20 juillet.)

Cette résolution nous étonne et nous espérons que notre honorable collègue voudra bien retirer sa démission.

Il n'y a dans notre société aucun esprit de parti ; tous nous n'avons qu'un désir : contribuer, chacun dans la mesure de nos forces et de nos connaissances, à la prospérité d'une compagnie qui nous est chère, sans avoir la prétention, dans

une question de détail, d'imposer à qui que ce soit notre façon de voir. Loyauté, amabilité, complaisance n'ont jamais fait défaut : ces trois qualités, sans préjudice des autres, ont été reconnues de tous, tant à notre sympathique Président qu'à ses dévoués collaborateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et quelques membres vont visiter à « Bon Accueil » les intéressantes cultures et essais d'acclimatation de notre collègue, M. Lemer cier.

Séance du Jeudi 12 Octobre 1899.

Présidence de M. B. SOUCHÉ (M. SAUVAGET, Secrétaire).

La séance est ouverte à une heure.

Y assistaient : MM. Baloge, Gelot, Lemer cier, Roy, Souché, Véry, Sauvaget.

Excusé : M. Picard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions. — Après un vote, sont admis comme membres titulaires de la Société :

M. Devaux, chef de section aux chemins de fer de l'Etat, à Loudun (Vienne), présenté par MM. B. Souché et Bernier ;

M. Champion (Léon), vicaire de Saint-Varent (Deux-Sèvres), présenté par MM. Violleau et Cornuault ;

M. Liget (Léon), instituteur, élève-maître à l'Ecole normale de Poitiers, à Saint-Savin (Vienne), présenté par Mme Ohlig et M. Simon, pharmacien ;

M. Allain (Jules), instituteur, à Argenton-Château (Deux-Sèvres), présenté par MM. Groussard et B. Souché ;

M. Valentin (Benjamin), curé de Vaux-sur-Vienne (Vienne), présenté par MM. B. Souché et Adhumeau.

Correspondance. — La Rédaction des *Naturæ Novitates*,

à Berlin, nous demande l'année 1898 de notre Bulletin pour en rendre compte dans leurs publications. — Accordé.

La Société pour la diffusion des sciences physiques et naturelles, de Saint-Genis-de-Saintonge, nous invite à assister au Congrès qu'elle a organisé à Tours, pour les 3, 4 et 5 septembre.

MM. Fouillade, J. Roux, Violleau et Duret remercient la Société pour la distinction qu'elle a bien voulu leur accorder.

Mlle Y. Durand nous fait part de son mariage avec M. Héliodore Jospin, de la Salvanié.

M. le D^r Griffault nous fait part de son mariage avec Mlle Alice Moinet, de Saujon.

M. Gourbeault ne pourra se rendre le 27 juillet à Menigoute à cause de la difficulté des moyens de communication.

M. Martin, instituteur, s'occupe activement des préparatifs de cette excursion.

M. Chaigne, de l'Absie, échangerait volontiers des coléoptères déterminés pour des espèces qu'il ne posséderait pas. Il dit que la clématite, introduite à l'Absie il y a quelques années, a prospéré, et l'*Iberis amara*, semé il y a deux ans, est acclimaté et forme un joli massif.

M. Fouillade a revu, commune de Saint-Paul, le *Medicago*, qu'il croyait être le *M. denticulata*, et qui n'est peut-être qu'un *M. apiculata*. La plante a cependant les pédoncules fructifères souvent aussi longs, parfois plus longs que la feuille. Mais il ne faut peut-être pas attacher trop d'importance à cette particularité qui ne prouve sans doute qu'une chose, c'est que la longueur du pédoncule n'est pas un caractère assez invariable pour servir à distinguer *Medicago apiculata* de *M. denticulata*. On voit aussi quelques poils au point d'intersection des folioles et parfois sur les pédoncules, les nervures médianes des folioles, etc.

M. Fouillade a revu, dans les communes de Saint-Etienne

et de Saint-Paul, le *Galeopsis dubia* à fleurs purpurines ; il n'a pas rencontré le type à fleurs jaunes dans la région.

M. Cornuault constate, par la lecture du Bulletin de 1898, que notre Société prend chaque année une nouvelle extension. Si toutes les provinces possédaient une organisation comme la nôtre, la Flore française n'aurait bientôt plus de secrets et serait connue dans les moindres détails de sa géographie botanique.

Notre collègue, qui va passer le mois d'août à Saint-Loup, propose une herborisation très prochaine entre Gourgé et Lhoumois ou aux environs d'Assais.

M. Cornuault a découvert à Chantilly, au printemps dernier, un Saule curieux qui proviendrait probablement d'un alliage entre deux espèces de sections très différentes ; l'un des parents présumés appartiendrait à la section *Capræa*, tandis que l'autre serait un individu de la section *Alba*. De cette union fort mal assortie est issu un rejeton dans lequel les caractères des deux sections qu'il représente se sont mélangés sans se fondre, certains caractères se rapportant exclusivement à la section *Alba*, et d'autres étant l'apanage incontesté de la section *Capræa*.

Les parents présumés de ce Saule (que M. Cornuault n'a vu cité nulle part et qu'il propose de nommer *Salix divaricata* Corn.) croissant dans le Poitou, leur hybride pourrait s'y rencontrer. L'inventeur envoie un spécimen accompagné de la description.

Il envoie également *Erucastrum Pollichii*, plante rare dans l'Ouest et presque inconnue vers Chantilly, d'où elle provient.

M. Sauvaget, aidé par M. Gelot, a fait avec soin l'inventaire de la Bibliothèque, et ne trouve rien de particulier à signaler. Tous les volumes sortis sont inscrits au registre spécial, et quelques-uns d'entre eux y figurent depuis plusieurs mois.

Il faudrait peut-être fixer un délai maximum pour la durée du prêt, comme cela se fait généralement partout.

M. Sauvaget s'excuse de n'avoir pu prendre part à la réunion de Menigoute.

M. Grelet donne le résultat des semis, dans son jardin, de graines provenant de Roumanie et de Russie. Il a remarqué que l'*Impatiens Noli-tangere*, originaire de Saint-Savin (Vienne), semé à Pamproux et planté aux Fosses, *fructifie* sans fleurir.

M. Renaudet demande qu'on veuille bien lui envoyer les Bulletins mensuels et le Bulletin annuel, qui ne lui sont pas parvenus.

Mlle Duporge, qui n'a pu assister à la séance de Juillet, en exprime tous ses regrets.

M. Duret — nous ne résumerons pas sa lettre, nous en donnerons quelques extraits — écrit à M. Souché :

..... « J'ose émettre le paradoxe suivant : Le travail (pour la botanique) est en *raison inverse* des loisirs qu'on a à lui consacrer.

» Le pauvre professeur (en partie double et triple) qui fut votre secrétaire, trouvait le moyen de prélever sur le *temps qui lui manquait* quelques minutes, çà et là, pour rédiger ses procès-verbaux, soigner le jardin botanique..... Maintenant il y a à Doussay (Vienne) un vieux curé dont les loisirs (hélas !) ne sont que trop fréquents, qui suit avec le plus grand intérêt (cela à sa décharge) les travaux de ses zélés collègues, qui s'est attribué la tâche de réunir toutes les plantes de son immense commune, et qui n'avance guère dans la confection de son herbier communal.....

» J'ai lu et relu avec un intérêt croissant le Bulletin de 1898... Le compte rendu des séances, déjà résumé par l'*Intermédiaire*, ne perd cependant rien de son intérêt. Les descriptions des herborisations collectives sont toujours pour moi

d'un intérêt palpitant. — Je prends ma carte... j'arrive au rendez-vous. — Je salue les unes et les autres. J'enfile les chemins mouillés ou j'escalade les coteaux arides... Je bondis à un cri perçant d'allégresse ou de terreur... allégresse pour une rareté botanique... terreur pour une couleuvre, vipère ou rainette inopinément rencontrée, etc. Mais tous ces mouvements-là je les fais dans ma chambre, devant mon bureau où l'encre se dessèche dans l'encrier. Puis stimulé par ma lecture, plein d'un beau feu... de paille, je prends ma boîte verte et je m'en vais... à la pêche à la ligne !... Et, ce qui est plus fort, c'est que parfois je prends des poissons !..... »

Voici, du même auteur, quelques indications pour 1898 :

« J'ai vu, dit-il, *Valeriana dioica* à la Bertinerie de Doussay ; *Lappa major*, un seul pied, près de la gare de Colombier, tout près de Cernay, mais commune de Doussay...

» *Heliantemum*... Je ne puis me ranger à l'avis des botanistes qui prennent l'*Heliantème blanc* de Mauroc, près Saint-Benoît (Vienne) pour une variété de *H. vulgare* à fleurs blanches. Ni le port de la plante, ni ses feuilles, ni sa fleur — longueur des styles et nombre des étamines — ne le rapprochent de *H. vulgare*. Les échantillons que je possède et ceux que j'ai donnés à l'herbier de la Société me forcent à voir dans cette plante un *H. pulverulentum* sous sa forme, variété ou espèce *H. apenninum*.

» Il existe, il est vrai, à Mauroc une forme transitoire que je crois avoir signalée le premier et dans laquelle les fleurs ont une teinte intermédiaire avec un port général de la plante qui la rapprocherait de *H. vulgare*. J'en avais fait un hybride (???) de *H. vulgare* et *H. apenninum*. L'*Heliantemum* à fleurs franchement blanches, à tiges ligneuses ou presque, à touffes larges et vigoureuses, que j'ai comparé avec l'*Heliantemum pulverulentum* des chaumes angoumoises, n'en diffère que par sa pubescence moins abondante, presque nulle sur la

feuille, laquelle feuille est beaucoup moins enroulée. — M. l'abbé Cariot avait eu la bonté d'envoyer à l'un de mes amis un spécimen de *H. apenninum* provenant de la localité même où Gaudin avait trouvé le type de son *H. apenninum* ; nous l'avions comparé à l'*Heliantemum* de Mauroc et, selon nous, il ne pouvait pas y avoir d'hésitation. Il est vrai qu'en 1876 nous étions des observateurs bien jeunes !!

» *Gypsophyla muralis* abonde à Doussay par localités.

» *Lychnis Githago*. Toute une moisson était inondée de cette vulgaire plante, mais exclusivement à fleurs blanches, aux Bois-Blancs, communes de Doussay et de Lencloître.

» *Cerastium arvense*. Ne reparait plus à Moulin-Quenet, où je l'avais trouvé abondant.

» *Linum angustifolium* est une de nos plantes les plus communes.

» *Æsculus hippocastanum*. Les premiers Marronniers d'Inde introduits en Europe existent encore dans le parc de Marsay, commune de Choupe, limites de Doussay. Les marrons envoyés au marquis de Purnon avaient été pris par lui pour des tubercules de fleurs ornementales, et semés en conséquence. Voyant qu'il avait affaire à des arbustes, puis à des arbres, il avait planté ses jeunes sujets en allée... Plusieurs survivent encore.

» *Dorychnium suffruticosum*, que je croyais disparu l'an dernier, existe toujours dans sa localité très restreinte.

» *Ervum Cassubicum*. J'en ai trouvé en juin un *fourré impénétrable* dans la forêt de Scévole, sur le territoire de la commune de Purnon. La plante était en boutons.

» *Saxifraga granulata*, sur un espace de dix mètres carrés, dans les Bois-Blancs, là seulement.

» *Conium maculatum*. Abondant, cette année, dans nos cultures de marais. Je ne l'avais presque pas vu les années précédentes.

» *Lonicera Xylosteum*. Parc de Marsay, commune de Chouppe. — Y est-il spontané ?..... »

M. E. Barré a vivement regretté de ne pouvoir prendre part à l'herborisation de Menigoute.

Mlle Chartier, MM. Vachère et Donnat remercient la Société d'avoir bien voulu les admettre comme membres titulaires.

M. G. Renaudet envoie le catalogue des plantes récoltées, sous la direction de M. Poirault, professeur à l'École de Pharmacie de Poitiers : 1° Le 16 avril, commune de Vouneuil-sur-Biard ; 2° le 23 avril, à Port-Seguin, commune de Smarves ; 3° le 7 mai, à la Planche, commune d'Andillé ; 4° le 28 mai, à Mezeau et au Poyré, commune de Ligugé.

MM. Cornuault et Violleau, auxquels M. Souché avait demandé si une herborisation dans les marais de la Sèvre Niortaise ne serait pas plus productive que vers Lhoumois, proposent les marais qui s'étendent entre Martaizé et Arçay (Vienne). — Accepté.

M. Lemercier a trouvé à Bon-Accueil, près Niort, de nombreux exemplaires d'*Erythraea pulchella*.

M. Devaux, chef de section à Loudun, a l'extrême obligeance d'essayer de faciliter leurs recherches aux excursionnistes du 24 août aux environs de la gare de Martaizé.

M. Bernier, — qui ne pourra quitter Loudun n'ayant trouvé personne pour le remplacer — précise l'endroit où il a découvert, vers Martaizé, le rarissime *Brunella hyssopifolia*, et donne quelques autres indications qui seront mises à profit.

M. E. Simon écrit à M. Souché que les Asphodèles l'intriguent toujours. Il envoie deux hampes fructifères et une petite carte portant des capsules isolées comme termes de comparaison. L'une des hampes est à fruits sphériques ; l'autre à fruits plus ovales.

« Et d'abord, dit-il, vous le savez, Jordan, en ce qui concerne les fruits, attribue au *Sphaerocarpus* G. G., comme G. G. eux-

mêmes, des capsules petites, rondes. Il ajoute que les pédoncules sont *courts*. Ce caractère n'apparaît pas sur les échantillons distribués par vous dans l'Exsiccata de la Société rochelaise (n° 2717, 1889), non plus que celui de l'articulation du pédoneule que Jordan dit se trouver « *interliã parte inferiore circiter* », alors que parmi mes échantillons une hampe les présente au-dessus du milieu.

.....» Je vous ferai part, dans une note plus détaillée et après de nouvelles études sur des matériaux plus nombreux, de mon opinion sur les caractères considérés. ... Cet *A. sphærocarpus* est-il identique à lui-même dans toute l'étendue de son aire des Deux-Sèvres, au moins quant à la forme de la capsule? Il y a ici (Vouneuil-s-Vienne) un tel polymorphisme dans ce seul caractère qu'on peut démêler plusieurs formes dans une même localité pour peu qu'elle soit riche en pieds et étendue. J'attache donc beaucoup d'importance à ce fait dont la conséquence, au point de vue de la subordination des formes, ne vous échappera pas.

» Il y a dans la forêt de Moulière une plante commune; il semble que Jordan l'ait connue venant de Vierzon et des localités citées dans G. G., mais pour lui elle cacherait peut-être une espèce réelle et distincte. Cette forme est sans doute celle du Cher et de l'Indre; c'est également elle, je crois, que j'ai vue ces jours-ci dans la Haute-Vienne, du côté de Bellac.

» Pour moi, voyez-vous, dès à présent je doute de la valeur qu'on a attribuée au *sphærocarpus*, quelle que soit la hardiesse de cette opinion, à moins que d'autres documents ne me contredisent. Ce serait plutôt une forme extrême, une race spéciale qu'une espèce véritable. J'aurai occasion de discuter cette opinion plus tard. L'espèce véritable, à priori, me semblerait être cette plante vulgaire et répandue (celle de la forêt de Moulière). C'est d'elle que dérivent d'autres races telles que *A. Arrondeani*, *A. occidentalis* et d'autres encore sans doute actuelle-

ment peu définies. Je trouve des formes de transition plus ou moins communes qui s'acheminent, par les capsules de plus en plus allongées, vers un autre extrême qu'on n'a point nommé je pense. Tout cela n'est que théorie, direz-vous. C'est vrai, mais que penser, dès l'abord; d'une espèce dont on ne connaît qu'une seule et unique localité? Sauf peut-être celle de Grenier et Godron (rivière de Vannes), qui paraissent avoir confondu la plante de l'Hermitain avec celle du centre de la France. Envoyez-moi donc, je vous prie, des tubercules de *sphaerocarpus* »....

MM. Grelet et Ouvrard n'assisteront pas à l'herborisation du 24 août à Martaizé.

M. Contejean dit que l'*Elodea canadensis* qui avait disparu du canal du Rhône au Rhin, à Montbéliard, encombre le Port à tel point qu'on est obligé de l'extirper; on en a déjà chargé plusieurs bateaux. — Il annonce la mort de son ami Lucien Quélet, « le plus éminent, peut-être, des mycologues de notre époque. »

M. Cornuault donne la liste des plantes récoltées le 24 août près de la gare d'Arçay après le départ de M. Souché.

M. l'abbé E. Ménard, absent de Niort au moment de l'herborisation vers Martaizé, regrette d'autant plus vivement de n'avoir pu s'y rendre qu'il aurait été particulièrement heureux de refaire en la compagnie de M. Souché et celle de M. Violleau une de « nos bonnes excursions d'autrefois. »

M^{me} H. Ohlig a trouvé à St-Savin sur des rochers *Salvia Sclarea*. Elle annonce que M. L. Liget a récolté sur les bords de la Creuse, à, le *Walenbergia hederacea*.

M. G. Renaudet envoie une sommité du *Carex paniculata* découvert le 28 mai, au Poyré, non loin de Mezeau, C^{ne} de Ligagé, par M. Poirault et par lui.

A la question posée (Bull. 1898, p. 89) par Mme Métayer, M. G. Renaudet peut répondre que le Fluteau Plantain d'eau

n'est nullement toxique ou vénéneux, mais il ne saurait convenir à la nourriture des animaux. Aucune raison ne vient expliquer pourquoi les moutons se trouveraient plus particulièrement incommodés de son absorption. Toutes les alismacées ont un rhizôme féculent qui pourrait, en cas de famine, être utilisé au même titre que les tubercules d'*Orchis* et les rhizômes d'*Arum*.

M. Fouillade a découvert sur un coteau, à Crézières, le *Scolymus hispanicus*, quelques pieds seulement. Au village de la Frégnié, C^{ne} de l'Absie, il a cueilli le *Chenopodium intermedium*, et il fait remarquer qu'il n'est pas très exact d'attribuer à cette espèce des *graines non luisantes*. Chez les *Chenopodium* par le terme « graine » on comprend souvent la graine proprement dite et le péricarpe. Mais dans le *Ch. intermedium* ce péricarpe est très fragile, et une fois déchiré la graine apparaît parfaitement luisante. Ne serait-il pas préférable d'écrire : « graines luisantes enveloppées dans un péricarpe non luisant très fragile ».

M. B. Valentin remercie M. Souché qui lui a envoyé *Euphorbia Lathyris*.

M. Fouillade écrit : « J'ai communiqué à M. Gentil deux *Rosa* récoltés à Crézières pendant les vacances. Les fleurs manquaient, bien entendu. M. Gentil confirme pour l'un de ces *Rosa* ma détermination *R. platyphylla* Ram. Quant à l'autre j'hésitais entre *R. systyla* Bast. et *R. leucochroa* Desv....

M. Gentil écrit : « Pour une détermination certaine il faudrait » voir les fleurs qui sont roses chez le *R. systyla* et blanches » chez le *R. leucochroa*. Vous pourrez voir cela l'année prochaine. Ce sont du reste simplement deux variétés d'une » même espèce que j'ai nommée *R. stylaris* dans mon *Histoire » des Roses indigènes de la Sarthe* et que M. Crépin désigne » sous le nom de *R. stylosa* Desv, à tort, ce dernier nom ne » pouvant s'appliquer qu'à une forme particulière, bien précise, » et non pas à un groupe de variétés constituant une espèce. Du

» reste, à mon avis, que partagent MM. Christ et Burnat, le *R.*
» *stylosa* Desv. ne fait même pas partie du groupe spécifique
» qui comprend les *R. systyla* Bast. et *R. leucochroa* Desv.

« Vous pouvez donc mettre en toute sécurité sur votre étiquette *R. stylaris* ; la prochaine floraison vous permettra de compléter en ajoutant *leucochroa* Desv. ou *systyla* Bast. suivant que vous trouverez des pétales blancs ou roses. »

« J'avais oublié de vous signaler dans ma dernière lettre, ajoute M. Fouillade s'adressant à M. Souché, la découverte à Crézières d'un *Thalictrum* bien distinct du *Th. montanum* Wahl. J'ai trouvé ce pigamon au pied d'un mur entre les pierres duquel il introduisait ses longues tiges et ses stolons à la façon de *Vinca major*. Lorsque j'ai écrit à M. Gillot pour le remercier des renseignements qu'il a bien voulu me fournir sur le *Lychnis vespertina* je lui ai soumis ce *Thalictrum* ainsi que le *Th. minus* commun dans le sud du département. Ce dernier est bien la sous-espèce *Th. montanum* Wahl. du *Th. minus* L. Quant à l'autre, voici ce que dit M. Gillot : « Ce *Thalictrum* » a le port et les feuilles de certaines formes de *Th. majus* » Jacq., mais sa souche longuement stolonifère l'en éloigne. » Il se rapproche beaucoup de certains spécimens de *T. silvaticum* de mon herbier, et, d'autre part, comme vous avez » dans l'Ouest le *Th. savatieri* Foucaud que M. Rouy rapporte » à la sous-espèce *Th. silvaticum*, il n'y a rien d'étonnant à ce » que *Th. silvaticum* Jacq. s'y trouve sous plusieurs formes. » L'identification de ces formes est presque impossible, et la » Nouvelle Flore de France n'y apporte pas beaucoup de clarté. »

M. Grelet envoie un pied « monstrueux » de *Mercurialis annua* provenant des Fosses.

M. A. Dupont désirerait recevoir vivant un spécimen de *Ruta graveolens* pour le comparer avec une plante à laquelle un soi-disant connaisseur attribue le même nom.

Publications. — Le Miel, juillet, août, septembre ; — Bulletin

de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, juin, juillet, août, septembre ; — Catalogue of botanical Works, Dulau et C^o, 37, Soho Square, London, W. ; — Phanerogamia ; — Feuille des Jeunes naturalistes, août, septembre, octobre ; — Bulletin de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'acclimatation de Cannes, etc., 2^e trim. 1899 ; — Bulletin de la Société Dunoise, à Châteaudun, n^o 110, (janvier 1897), n^o 111 (avril 1897), n^o 112 (juillet 1897), n^o 113 (octobre 1897), n^o 114 (janvier-avril 1898), n^o 115 (juillet 1898), n^o 119 (septembre 1899) ; — Bulletin de la Société Ramond, 1899, 1^{er} et 2^e trim. ; — Bulletin de la Société des Naturalistes de l'Ain, à Bourg, 1898, 2^e Bull. et 1899, 1^{er} Bull. ; — Emile Chanel : Dictionnaire de Géologie, 1897, don de l'auteur ; — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Tarare, juillet, août, septembre ; — Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, n^o 2, 1899 ; — Revue Scientifique du Limousin, août, septembre ; — Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Reims, 1^{er} et 2^e trim. ; — Envoi de l'*Herbier Boissier* : D^r Alfred Chabert : Sur quelques Renoncules ; G. Gaillard : Contribution à l'étude des Roses du Jura ; G. Gaillard : Excursion Rhodologique au Salève, Haute-Savoie ; G. Gaillard : Mélanges Rhodologiques ; Alfred Chabert : Etude sur le genre *Rhinanthus* L. ; — Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, à Caen, 1898 ; — Bulletino del R. Orto Botanico di Palermo fasci, III-IV 1898 ; — Bulletin de la Société des Sciences, Agriculture et Art, de la Basse-Alsace, juin, juillet, août, septembre ; — Bulletin de la Société les Amis des Sciences et Arts, à Rochechouart, t. IX, n^o 2 ; — Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique, « Le Monde des Plantes », août, septembre, octobre ; — Bulletin de la Société pour la diffusion des Sciences physiques et naturelles, etc., à Paris, août 1899, n^o 5 ; — Procès-verbaux de la Société linnéenne de Bordeaux, 1898, vol.

53 ; — Revue Scientifique du Bourbonnais, août, septembre ; — Bulletin de la Société linnéenne du Nord de la France, 1897, 10 numéros ; 1898, 10 numéros ; — Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Béziers, 1898 ; — Annales de la Société d'émulation des Vosges 1899 ; — Bulletin de la Société d'études Scientifiques d'Angers, 1898.

Plantes présentées. — De la part de M. Souché : *Salvia viridis*, vivant, cultivé de graines provenant de Russie ; *Trigonella Besseriana*, vivant, cultivé de graines venant de Bulgarie ; *Diplotaxis tenuifolia*, récolté C^{ne} de S^{te}-Eanne, gare de La Mothe-St-Héray ; *Eragrostis pœoides*, plante abondamment naturalisée en gare de Loudun ; *Amarantus deflexus*, gares de Loudun, Rouillé, Pamproux, La Mothe-St-Héray, etc.

De la part de M. Fouillade : *Scolymus hispanicus*, venant de Crézières, et un grand nombre d'espèces peu répandues.

De la part de MM. Gamin et Baloge, *Juncus maritimus*, provenant de Deyrançon.

De la part de M. Pourchot : *Paris quadrifolia*, *Azarum europæum*, *Sesleria cœrulea*, *Gentiana ciliata*, *Brunella grandiflora*, *Ægopodium podagraria*, *Antennaria dioïca*, *Anemone ranunculoïdes*, etc.

Communications. — M. le Président énumère quelques propositions qu'il se propose de soumettre en les développant, à l'une de nos prochaines réunions : Le Jardin botanique ; les Herborisations générales ; Bibliothèque plus facilement consultée par les travailleurs, etc.

Sur l'initiative du D^r Moreau, les Municipalités de notre rayon sont invitées à entrer en relations avec le Bureau de la Société botanique des Deux-Sèvres qui pourrait leur indiquer des personnes compétentes pour l'inspection des Champignons destinés à la consommation. Cette inspection, faite à titre *gracieux*, pourrait éviter de nombreux cas d'empoisonnement.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Annexe. — Appel aux municipalités

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Vous savez tous que notre beau pays de Poitou, si pittoresque et si boisé, à l'automne si doux et au printemps si gai, est, par sa situation physique, géologique et climatérique une région fertile en CHAMPIGNONS, et que c'est très probablement la contrée de France où la consommation de ces délicieux cryptogames est la plus considérable.

Malheureusement à côté des bonnes espèces, qui sont très nombreuses, nous rencontrons en, presque aussi grande quantité des espèces vénéneuses ou suspectes, et celles-ci croissent à la même époque, dans les mêmes endroits, tout à côté des champignons comestibles.

Pour les différencier les unes des autres, il n'existe pas de procédé chimique, il n'existe pas non plus de procédé d'une simplicité élémentaire. La cuiller ou la pièce d'argent mise en contact d'un champignon ne prouve rien, — rien non plus l'odeur agréable ni le changement de couleur quand on le brise. Seuls les caractères botaniques sont exacts, et c'est par une étude journalière, prudente, longue et difficile que l'on arrive à déterminer sûrement si une espèce est bonne ou mauvaise.

Le champignon comestible doit être utilisé jeune et frais ; un champignon trop âgé ou avancé est souvent indigeste et parfois nuisible. Aussi, pour éviter les accidents, qui ne sont, hélas ! que trop fréquents, ne saurait-on prendre trop de précautions.

Dans les grandes villes il existe des Inspecteurs des Champignons et aucun de ces cryptogames ne peut-être mis en vente sans leur visa.

A la campagne il en est tout autrement ; la vente est libre, et, comestibles ou non les champignons abondent sur le marché. De plus, ceux qui les ramassent pour les vendre n'en mangent généralement pas. Demandez-leur pourquoi ils s'abstiennent de cette nourriture ils vous répondront invariablement non pas qu'ils ne l'aiment pas, mais qu'ils ont peur de s'empoisonner. Et pourtant ils n'ont pas peur d'empoisonner les acheteurs confiants et non connaisseurs auxquels ils affirment que leur marchandise est excellente, qu'ils ont l'habitude d'en vendre à M. X ou à Mme Z.

D'autres, un peu plus timorés, ne ramassent pas de cryptogâmes pour les vendre parce que, ne les connaissant pas, disent-ils, ils craignent, non d'empoisonner les gens mais d'avoir un procès s'il leur arrivait de vendre une espèce non comestible.

Quelques personnes vont cueillir elles-mêmes les champignons pour leurs tables, croient les connaître et parfois s'empoisonnent.

C'est pourquoi chaque année nous avons à enregistrer des erreurs funestes.

Justement émue de ces cas malheureux, la *Société botanique des Deux-Sèvres, Vienne, Vendée* prie les municipalités de se mettre en rapport avec elle et de n'autoriser sur leurs marchés que la vente des champignons qui auront été visités par des personnes compétentes qu'elle pourrait désigner.

A l'heure actuelle la Société compte des Membres dans beaucoup de localités du Poitou, et c'est à TITRE GRACIEUX et pour remplir un but humanitaire qu'elle engage vivement les municipalités à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de leurs habitants, et aussi pour le plus grand profit des pauvres gens de la campagne qui, dûment contrôlés, ne redoutant plus ni procès ni empoisonnements, feront une plus

grande cueillette des savoureux cryptogames dont beaucoup d'espèces comestibles sont encore trop délaissées.

D^r MOREAU.

Séance du Jeudi 9 Novembre 1899

Présidence de M. B. SOUCHÉ (M. COYAULT, Secrétaire).

La séance est ouverte à une heure.

Étaient présents : Mme Ohlig ; MM. Souché, Picard, Sauvaget, Véry, Roy, Hilairé, Lemerrier, Gelot, Coyault.

Excusé : M. Mouchard.

Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions. — Membres titulaires admis au cours de l'excursion mycologique du 16 novembre 1899 à la Mothe-St-Héray :

M. Lambert, instituteur suppléant à Loubigné-d'Exoudun (Deux-Sèvres), présenté par MM. B. Souché et Grelet ;

M. Pelloquin Constant, médecin-vétérinaire à Mauzé (Deux-Sèvres), présenté par MM. Bogard et Baloge ;

M. Baron Camille, ancien pharmacien à Luçon (Vendée), présenté par MM. D^r Moreau et Dupain.

Après un vote sont admis comme membres titulaires de la Société :

M. Parhazard, instituteur à Champagné-St-Hilaire (Vienne), présenté par MM. B. Souché et A. Baudin ;

M. l'abbé Boiry, vicaire de St-Savin (Vienne), présenté par Mme Ohlig et M. Souché ;

Mme Pacaud de Sommières, à la Camusettrie, par Tournon-St-Martin (Indre), présentée par les mêmes.

Société correspondante. — La Société mycologique de France accepte l'échange des publications.

Correspondance. — M. Leclerc, absent de Pas-de-Jeu pour plusieurs jours à la fin du mois d'août n'a pu prendre part à l'herborisation de Martaizé et Arçay et il l'a beaucoup regretté.

M. V. Dupain, avant de se rendre à la session extraordinaire de la *Société mycologique de France* au Mans, détermine quelques champignons provenant de Pamproux et que M. Souché lui a soumis ; ce sont des espèces communes et COMESTIBLES : *Lepiota procera* vulgairement Clouzeau dans le canton de la Mothe ; *Lepiota excoriata*, une de ses variétés, désignées dans quelques localités sous le nom de *bourloton* ; *Tricholoma Pannæotum* Fries, excellent comestible mais beaucoup trop méconnu ; *Psalliota Campestris*, ou champignon rose : C'est le champignon de couche.

M. Bernier, consulté par M. Souché pour une autre espèce qui lui paraissait à première vue assez voisine du *Tricholoma* a cru y reconnaître *Agaricus orcella* et il donne les raisons qui l'ont fait choisir cette appellation. Il est bon de noter qu'à leur arrivée à Loudun les échantillons étaient dans un assez mauvais état de conservation.

Voici la description que faisait M. Bernier en 1874 dans son ouvrage manuscrit accompagné de jolies planches en couleur sur les Champignons du Loudunais :

Agaricus Orcella. — Chapeau blanc molasse, fragile par le temps humide, à surface douce, mollette au toucher, souple comme de la peau lorsque le champignon est sec, à surface plus ou moins lisse, ondulée, aplatie, aux bords ondulés, minces, dépassant un peu les feuillets, et à marge faiblement retournée, se marquant quelquefois vers le centre de petites taches livides ou rougeâtres, souvent disposées en zones circulaires. Feuillets nombreux, beaucoup plus minces que ceux du *Prunulus*, inégaux, décurrents, blancs, prenant plus tard et peu à peu une nuance rosée. Pédicule court, excentrique, cylindri-

que, plein, courbe, égal ou plus épais à l'une ou l'autre des extrémités. Odeur et saveur de farine fraîche, agréable.

M. Bernier ajoute : « Ce champignon est marqué comme *comestible*, ce qui, à mon avis, signifie *non vénéneux*. Je préfère conserver le qualificatif « *comestible* » aux Champignons qui rentrent réellement dans l'alimentation parce qu'ils sont nombreux et communs, parce qu'ils sont très faciles à distinguer d'autres espèces dangereuses ».

M. G. Renaudet annonce son changement de résidence et fait connaître sa nouvelle adresse. Il dit que le *Carex paniculata* qu'il a communiqué venait du Poyré, non loin de Mezeau, C^{ne} de Ligugé.

M. Arignon envoie un rameau de *Xanthium spinosum* cueilli sur un sujet trouvé dans les décombres d'une carrière, chemin de Souché à Niort. Le *Melica nebrodensis* Parl. croît abondamment dans les ruines d'une autre carrière voisine.

M. Fouillade, qui avait reçu de M. G. de Rey-Pailhade des échantillons de *Nigella gallica* Jord., les a trouvés bien différents de ceux qu'il a lui-même récoltés vers Crézières. Le cas a été soumis à M. le D^r X. Gillot qui a donné des renseignements fort intéressants. M. Fouillade rédigera une note qu'il nous communiquera.

M. Toussaint, curé de Bois-Jérôme (Eure), sur la demande de M. Souché, a bien voulu dresser le catalogue des plantes poitevines les plus intéressantes contenues dans l'herbier de M. J. de Parsay.

Cet herbier, offert au petit séminaire d'Evreux, est en assez mauvais état, et beaucoup de plantes sont difficiles à contrôler. La plupart des étiquettes n'ont pas de dates ; quelques-unes portent soit 1856, soit 1871. Les plantes, environ 1500, proviennent de Verneuil (Eure) et des Deux-Sèvres ; quelques-unes ont été récoltées dans les Basses-Pyrénées (Eaux-Bonnes et col de Tartes et des Hautes-Pyrénées (Gavarnie).

M. Toussaint offre ce Catalogue à la Société botanique des Deux-Sèvres et souhaite que les renseignements qui y sont contenus puissent rendre des services aux botanistes poitevins.

M. G. Renaudet publie actuellement des « Notes sur la Flore mycologique de la Vienne » ; ce travail paraît dans les Bulletins de l'Association française de Botanique.

M. Adhumeau, qui a quitté Leigné-sur-Usseau pour St-Romain-sur-Vienne, compte se rendre quelquefois à nos herborisations maintenant que les moyens de communications sont pour lui beaucoup plus faciles.

Notre collègue désirerait connaître : un ouvrage traitant des propriétés médicinales des plantes (Reclu : Manuel de l'herboriste, prix 2 fr.) ; un moyen pour conserver intacts les champignons supérieurs (?) ; une bonne flore pour la détermination de ces Champignons (Costantin et Dufour, Flore des Champignons, et Bigeard, Flore des Champignons supérieurs de Saône-et-Loire).

M. Grelet rapporte au *Collybia radicata* Roth. un champignon que M. Souché a récolté dans un fossé non loin de la gare de Pamproux.

M. Grelet envoie « quelques fleurs d'Aubépine et d'Épine noire » cueillies le 29 octobre à Vaubalier, C^{ns} des Fosses, et cette cueillette n'est pas banale.

M. V. Dupain accepte de diriger le samedi 4 novembre une excursion mycologique à Lusignan à laquelle prendront part MM. Bogard, D^r Moreau et Souché.

M. Lemercier a commencé l'impression du Bulletin de 1899 (4 novembre).

M. G. Renaudet, lauréat du Concours de Pharmacie et de Travaux pratiques, a lu avec plaisir le Bulletin mensuel et la 6^e livraison de la Géographie botannique.

A notre connaissance deux cas d'empoisonnement par les

champignons. ont eu lieu dans notre rayon, l'un à Gençay (Vienne), l'autre à Bournezeau (Vendée).

M. Souché a fait des démarches pour tâcher de connaître l'espèce (ou les espèces) de champignons ayant occasionné ces empoisonnements.

De Gençay, pas de réponse encore.

M. J. Douteau, de Chantonnay, écrit que le mercredi 25 octobre toute une famille réunie au Pont-du-Servan, village sur le Petit Lay limitrophe des communes de Bournezeau et de Chantonnay mangeait des champignons. Le 27, le Dr Bastard fut appelé au chevet de divers malades pour cause de malaises éprouvés à la suite d'ingestion de champignons. Le traitement institué n'empêchait pas que le 29 mouraient coup sur coup un jeune homme de 25 ans, une jeune fille de 18 ans et une vieille femme.

Sur une indication précise du Dr Bastard, M. Douteau se rend le 1^{er} novembre sur le lieu de la catastrophe. Là, après bien des mais, des si et toutes sortes de réticences, il parvient à savoir au juste où la cueillette avait pu se faire, et il y est conduit par le neveu de l'une des victimes échappées à la mort (3 sur 6). Il recueille sur place des échantillons nombreux à tous âges et entiers de *Volvaria gloiocephala* var *speciosa* Quélet, Fl. micologique, p. 189 ; — Voir aussi Roze et Richou et planche.

Les symptômes généraux observés ont été : Gastro-entérite, coma et mort.

M. Douteau ajoute : « L'accident, si triste est-il, n'a pas de quoi surprendre. Nous sommes en effet, à l'époque actuelle, affligés de toutes les espèces *amanitiques* de notre Flore, *Amanites* et *Volvaires*.

» J'avoue qu'il faut un peu de *notre sens* botanique, lequel ne laisse rien passer du sommet à la racine (en fait de champignons, du chapeau à la base du pied) pour ne pas confondre

notre très vulgaire *Lepiota pudica*, vulgo potiron blanc, Fromentau.... avec la *Volvaire blanche*, *Volvaria gloiocephala*, var. *speciosa*. Jeunes, tous deux sont blancs ivoirins, chapeau et feuillets ; adultes, brunissant dans le haut plus ou moins et restant plus ou moins visqueux ; vieux ou passés, voyant l'un et l'autre leurs lames devenir soit roses, soit briques.

» La Lépiote a il est vrai sa collerette, la Volvaire en est dépourvue...»

M. Douteau engage fort les ramasseurs de champignons à *déraciner* tous ceux qu'ils destinent à la consommation, et à méditer cet adage quasi vrai : Rejeter d'office tout champignon issu d'une bourse ou d'un *semblant* de bourse plus ou moins profondément enterré. Il y a du froid de la mort dans ce simple constat.

Et M. Douteau ajoute : « Je vais gratter les cas mortels de ces quelques années. Le *martyrologue imbécile* est assez chargé pour essayer de trouver un remède en association avec vous. »

Publications. — Le Miel, octobre ; — Herbar Delessert, Annuaire du Conservatoire et du Jardin Botaniques de Genève, 3^e année, 1898 ; — Revue d'Auvergne, 1899, n^o 4, juillet-août ; — Revue scientifique du Limousin, octobre ; — Revue scientifique du Bourbonnais, octobre ; — Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, mai-juin ; — Annales de la Société d'Agriculture du département de la Loire, à St-Etienne, 2^e livraison ; — Société d'Emulation des Vosges, Table alphabétique des matières et des noms d'auteurs, 1890-1899 ; — Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation, 1899 ; — Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Reims, 3^e trim. ; — Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest, n^o 3 ; Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Tarare, octobre ; — Feuille des Jeunes naturalistes, octobre ; —

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, 3^e trim. —

Communications. — M. l'abbé Hilairét présente : Atlas de poche des plantes des champs, des prairies et des bois à l'usage des promeneurs et des excursionnistes, par R. Siélaïn.

M. Souché montre les champignons suivants, tous comestibles, provenant de Lusignan (Vienne).

Cratarellus cornucopioides.

Cantharellus.

Tricholoma panœolum.

Il donne la liste suivante des espèces récoltées le 18 octobre au parc de Lusignan, sous la direction de M. Bogard ; ces espèces ont été contrôlées par M. Dupain : *Amanita pantherina*, *Amanita vaginata*, *Entoloma lividum*, *Cortinarius collinitus*, *Tricholoma sejunctum*, *Tricholoma colombetta*, *Russula lepida*, *Russula delica*, *Russula foeteus*, *Lactarius zonarius*, *Gomphidius viscidus*, *Hebeloma crustiliniformis*, *Hypholome fasciculare*, *Polyporus lucidus*.

Il est donné lecture du compte-rendu, fait par M. Allard, de l'Herborisation aux étangs de Menigoute.

M. le Président fait connaître à l'assemblée la situation financière de la Société à la date du 8 octobre, et cette situation est très satisfaisante. Les recettes ont dépassé les prévisions. Pour le budget des dépenses le chapitre « Impressions, etc., » peut être maintenu dans les limites prévues. Mais il est dû à l'imprimeur le prix de 15 demi-feuilles de la géographie botanique, et l'Assemblée est consultée sur ce qu'il convient de faire, échelonner ce paiement comme l'avait offert M. Lemerrier, ou prendre sur notre réserve pour nous libérer tout de suite.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise le paiement immédiat.

M. Souché, à la séance d'octobre, avait énuméré certaines propositions pour permettre aux sociétaires de les examiner à loisir. Il les soumet à l'Assemblée qui les approuve à l'unani-

mité. Elles ne seront définitivement admises qu'au moment du vote du budget de 1900.

— Examiner s'il n'y aurait pas lieu de faire figurer aux dépenses du prochain projet de budget :

1^o Des frais spéciaux pour les séances qui seraient tenues soit à Poitiers, soit dans un autre centre de sociétaires ;

2^o Des frais pour indemniser les délégués aux diverses herborisations.

— Examiner s'il ne serait pas équitable, dans les localités où il existe un groupe reconnu de sociétaires actifs, d'envoyer en dépôt temporaire, aux frais de la Société, jusqu'à la gare la plus rapprochée de la destination, les volumes de notre bibliothèque qui pourraient intéresser ce groupe. Règles à déterminer.

— Examiner s'il ne serait pas utile d'adjoindre à la Direction du Jardin botanique des sociétaires actifs connaissant bien les plantes.

Ces différentes fonctions n'ayant pas été prévues lors de la fondation de la Société, il demeure établi que les titulaires sont des *délégués* du Bureau qui seul est responsable vis-à-vis de la Société.

L'Assemblée émet le vœu que les plantes horticoles forment des colonies séparées et qu'il soit fait appel au zèle éclairé de M. Grelet pour aider à la mise à jour d'une classification méthodique.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Séance du Jeudi 14 Décembre 1899

Présidence de M. B. SOUCHÉ (Secrétaire M. MOUCHARD).

La séance est ouverte à une heure.

Sont présents : MM. B. Souché, Cunéo d'Ornano, Véry, Hérault, Hilairé, Ferret, Sauvaget, Mazalrey, Pelloquin, Couhé, Gelot, Dalidet, Lemercier, Moinet, Barré, Grelet, Ouvrard, Picard, Baloge, Duclère et Mouchard.

Excusées : Mlles Coustols et Denizeau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions. — Après un vote sont admis comme membres titulaires de la Société :

M. Blanchard Th., négociant à la Porte-de-l'Isle, par Maillezais (Vendée), présenté par MM. B. Souché et Ph. Rousseau ;

M. Moinet, étudiant, rue Thiers, à Niort, présenté par MM. Lemercier et Lamarre ;

M. Bonnin, archiprêtre de Châtellerault, présenté par MM. B. Souché, Grelet et Ouvrard.

Correspondance. — M. Valentin remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre titulaire.

M. V. Dupain accepte la proposition que lui a faite M. Souché de diriger une excursion mycologique aux environs de la Mothe le plus tôt possible, à cause de la saison avancée. Cette excursion a été fixée au jeudi 16 novembre.

M. Al. Didier signale deux de ses dernières cueillettes : 1^o Le 11 juillet à Paché, commune d'Avanton, *Rubus fruticosus* à fleurs doubles et d'une blancheur éclatante ; — 2^o Le 15 août, dans une jachère, près Moncontour, *Lathyrus tuberosus*.

M. X. Lévrier dit que le Fusain à fruits blancs de Châtillon-sur-Sèvre a été fort maltraité cette année et n'a pas fructifié.

En outre sur la commune de Saint-Amand-sur-Sèvre M. Lévrier a trouvé un Fusain à feuilles nettement panachées de blanc jaunasse, et sur les communes de Saint-Jouin-sous-Châtillon et Moulins il a rencontré, rare, le *Drosera rotundifolia*; l'*Anagallis tenella* est très commun dans les prés tourbeux et humides.

M. Sauvaget, retenu à Niort, s'excuse de ne pouvoir prendre part à l'excursion mycologique du 16 novembre à la Mothe-Saint-Héray.

M. Th. Blanchard, qui a publié dans le Bulletin de l'Association française de botanique n° 7, p. 13, une « Contribution à la Flore vendéenne », en collaboration avec M. Ph. Rousseau, a relevé depuis quelques localités nouvelles pour des plantes rares ou assez rares en Vendée; il en donne la liste à titre d'indications: *Carex divisa*, *Ranunculus ophioglossifolius*, *Erysimum cheiranthoides*, *Xanthium strumarium*, etc., etc., à la Porte-de-l'Isle.

M. Péquin fournit quelques renseignements au sujet des démarches qu'il avait été prié de faire à l'occasion du Jardin botanique.

M. Blanchard exprime le désir que les investigations de la Société s'étendent à la Vendée maritime.

M. Bonnin offrirait volontiers à la Société l'herbier que lui a légué son cousin le regretté botaniste d'Airvault.

M. P. de Loynes a récolté le *Lobelia Dortmana* dans trois localités. Partout la plante croît au fond de l'eau, à de faibles profondeurs; mais nulle part elle ne fleurit et fructifie sous l'eau. Toutes ces opérations se font hors de l'eau au-dessus de laquelle s'élèvent les tiges florales. Notre collègue a démontré à la séance de juillet de la Société linnéenne de Bordeaux, qu'il n'y a aucune espèce d'analogie entre le *Lobelia Dortmana* et le *Zostera marina*.

M. P. de Loynes félicite M. Souché d'avoir à peu près achevé

la publication de la Géographie botanique. « C'était une grande entreprise, dit-il, et il fallait votre activité, votre énergie et votre persévérance pour mener un pareil travail à son terme. »

M. J. Roux demande « quels sont les membres du bureau à remplacer. »

M. Grelet accepte, « en principe », dit-il, la proposition qui lui a été faite, d'aider à la conservation et à la confection des herbiers de la Société, et aussi au Jardin botanique.

M. Cornuault accuse réception de la 6^e livraison de la Géographie botanique.

M. Duret a réuni une grande partie des matériaux de « son albinisme » ; il rédigera une note dès que la Société en manifestera le désir ; il ajoute que rien ne presse, la matière n'étant pas épuisée.

Notre collègue joint à sa lettre « une vieille feuille trouvée dans une édition (2^e) de la flore de Boreau, et contenant une poésie probablement inédite. »

En voici la copie :

« ERNEST-JEAN-BAPTISTE-MARI LE BAIL, 28 JUILLET 1845.

- « Au sein du monde policé
- » Se propage un culte paisible.
- » Sectaires tolérants dont le dogme est sensé,
- » Ils ont un Christ, des Saints, des martyrs, une bible ;
- » De ce livre divin dans les champs dispersés
- » Chaque fleur est pour eux une page lisible.
- » Le dôme des forêts est l'antique et haut lieu
- » Où brille à leurs regards la majesté de Dieu ;
- » Leur Messie est Linné, leurs quatre évangélistes
- » Tournefort, Robert-Brown, De Candolle, Jussieu :
- » C'est la secte des Botanistes. »

M. E. Simon désire recevoir des tubercules à planter d'*Asphodelus sphærocarpus*.

M. Arignon fournit à M. Souché qui les lui avait demandés, d'utiles renseignements sur quelques botanistes poitevins.

M. Ph. Rousseau, qui commence un travail sur les algues des côtes vendéennes et charentaises, désire entrer en relations d'échanges pour les phanérogames, etc., avec des membres de la Société.

M. Réveillaud envoie le montant de sa cotisation pour l'année 1900.

M. Al. Baudin fait connaître ses cueillettes botaniques dans l'arrondissement de Civray pendant l'année 1899. (Voir : *Herborisations*).

M. Guignard, pharmacien à Saint-Maixent, accepte avec plaisir de contrôler gratuitement les champignons destinés à la consommation ; et il l'a fait officieusement jusqu'à ce jour. Il joint à sa lettre des planches représentant des Champignons, quelques-uns avec leurs spores grossies : *Amanita Phalloïdes*, *A. rubescens*, *Boletus edulis*, *B. subtomentosus*, *B. Chysetheros*. « Les figures ont été obtenues, dit M. Guignard, par un procédé qui m'est tout personnel, (et je ne sais s'il est appelé à rendre de bien grands services aux mycologues) en fendant les champignons en deux parties égales, barbouillant d'encre la section et appliquant cette moitié de champignon ainsi préparée sur une feuille de papier. » Le procédé est simple et plutôt amusant, et les figures obtenues donnent bien l'idée de la forme et du port des champignons.

M. Largeau, de Granzay, dit qu'il s'occupe de mycologie depuis quelques années et qu'il contrôlerait volontiers les champignons destinés à la consommation.

Notre collègue a recueilli en *pleine floraison* le 18 novembre, communes de Gript, Fors, Saint-Symphorien, entre autres : *Cornus sanguinea*, *Scabiosa arvensis*, *Centaurea pratensis*, *Delphinium cardiopetalum*, *Salvia sclarea*, *Achillea millefolium*, *Crepis virens*, *Calendula arvensis*, *Erodium*

triviale, *Reseda lutea*, *Geum urbanum*, et les 24 et 29 novembre : *Potentilla tormentilla*, *Veronica hederæfolia*, *Senecio erucæfolius*, *Inula graveolens*, *Borrago officinalis*, *Trifolium repens*, *Melilotus arvensis*, *Coronilla scorpioides*, *Echium vulgare*, *Campanula trachelium*, etc.

M. Dangeard cruellement éprouvé par un deuil de famille, s'excuse de n'avoir pu fournir la note qu'il avait promise.

L'assemblée charge son Président de vouloir bien envoyer à la famille en deuil l'expression de sa plus douloureuse sympathie et ses plus sincères condoléances.

M. J. Dorfler III., Barichgasse 36, VIENNE (Autriche), auteur d'un « Almanach des Botanistes », préparant une seconde édition de l'ouvrage, envoie un questionnaire avec prière de le remplir et de le retourner. Les informations sont insérées sans frais.

Le prix du volume est de neuf francs quarante (9 fr. 40).

Le « Bureau d'échanges botaniques de Vienne » se recommande pour l'échange et l'achat de plantes rares d'herbier. Le catalogue, annuel, comprend environ 5000 espèces. — Même adresse.

Publications. — Missouri botanical garden, 1899 (voir p. 57 et suivantes une étude des *Panicum*, *Eragrostis*, etc., avec planches). — Bulletin de la Société dunoise, à Châteaudun, octobre. — Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique, novembre, (voir p. 268 et suivantes les procès-verbaux des 10 et 23 octobre ; la Société mycologique de France au Mans ; Un coin de la flore des Vosges) ; n° de décembre (voir p. 293 : Variation morphologique de la *Ballota foetida* Link. par M. Alfred Reynier, et page 296 : De la Concrecence (adhérence) en botanique et en tératologie végétale, par M. Marius Capoduro). — Bulletin de la Société les Amis des Sciences et Arts, t. ix, n° 3. — Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, octobre et novembre. — Revue scien-

tifique du Limousin, novembre (voir p. 166 : Fasciation, par le D^r Raymondand). — Le Miel, novembre. — Bulletin de la Société des Naturalistes de l'Ain, novembre, 2^e Bulletin de 1899 (voir : Mycologie et Excursions). — Mémoires de la Société des Sciences naturelles de la Creuse, 1899. — Bulletin de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, novembre. — Revue d'Auvergne, n^o 5, septembre et octobre. — Bulletin de la Société Ramond, 3^e trim. — Payot Venance : Énumération des Lichens des Rochers des Grands-Mulets, sur le chemin du Mont-Blanc, 4 p. p., Envoi d'auteur. — Feuille des Jeunes naturalistes, décembre (Voir : Les Jardins botaniques des bords du Rhin). — Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, belles lettres et arts de Rouen, années 1897-1898 (Voir : p. 112 ; « Flore populaire »). — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Tarare, novembre. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, octobre. — Rousseau Philéas : Catalogue des plantes vasculaires spontanées de l'Île-de-Ré : (Hommage de l'auteur). — Bulletin de la Société grayloise d'émulation, 1899 (Voir : De l'influence du calcaire sur la végétation et de la valeur de l'analyse calcimétrique des terres, par Auguste Gasser et R. Maire, suivi d'une « Bibliographie » ; Plantes rares ou nouvelles pour la région de Gray, par R. Maire ; Contributions à l'étude de la Flore de la Haute-Saône, 3^e fascicule, par R. Maire. — Revue scientifique du Bourbonnais, novembre et décembre (Voir : Deux plantes nouvelles pour l'Allier, par E. Olivier). — Bulletin des Travaux de la Société botanique de Genève, années 1898-1899 (Voir : le volume tout entier). — Catalogue des plantes conservées de Scandinavie, 1899. Plantes à vendre.

Congrès international de botanique générale. — Paris 1900.

M. le Président communique à l'Assemblée une circulaire émanant du Ministère du Commerce et sollicitant notre adhé-

sion au Congrès international de botanique générale qui se tiendra à Paris du 1^{er} au 10 octobre 1900.

A l'unanimité il est décidé que la Société enverrait sa souscription, mais qu'elle demanderait à la Commission d'organisation de ne désigner son délégué qu'au moment de l'ouverture du Congrès.

Communications. — Plusieurs travaux ou mémoires sont déposés sur le bureau.

Il est donné lecture, entre autres, du Rapport du D^r X. au sujet d'un double cas d'empoisonnement à la Ronde (Deux-Sèvres), et de comptes-rendus d'herborisations.

Elections. — M. le Président invite l'Assemblée à prendre part à l'élection du tiers sortant des membres du bureau.

Ont voté par correspondance :

Mme Imbert ; Mlles Baguet, Baudry, Chartier, Coustols, Denizeau, Dousset, Duponchel, Dupuy Marie-Louise, Hénard. — MM. Allard, Arignon, Baron, Baudin, Blanchard, Bogard, Bonnin, Bouchet Léon, Boudault, Caillon p., Chailloux, Chaperon, Clinchamp, Coyault, Demellier L., Devaux-Chauvet, Didier Al., Douteau, Dreuilh, Dubreuil, Duret, Fallourd, Fayoux, Fouillade, D^r Gaud, Guignard, Huyard, Lagaye, Lambert, Largeau, Lemoine, Llagnet, Marchadier, Marsault, Martin F., Martin Désiré, Mesnet, D^r Moreau, Musseau, Péquin, Pigeau, Portron, Poullier, Provost, Renaudet G., Reveillaud, Richard E., Rivière, Rougier, Rousseau Ph., Saché, Simon E., Texier J., Valentin.

Le dépouillement, fait par MM. Picard, président, Grelet et Ouvrard, assesseurs, Moinet, secrétaire, a donné le résultat suivant :

Nombre de votants, présents	20
— — par correspondance	65
Total	<u>85</u>

Suffrages exprimés.	84
Majorité absolue	43
Ont obtenu :	

POUR VICE-PRÉSIDENT

M. le Capitaine Véry.	83
Divers	1

M. Véry est élu.

POUR SECRÉTAIRE-ADJOINT

M. Mouchard	83
Divers	1

M. Mouchard est élu.

POUR ASSESSEURS

M ^{lle} Denizeau.	82
M. Lemerrier	82
Divers.	2

M^{lle} Denizeau et M. Lemerrier sont élus.

M. le Président demande s'il n'y aurait pas lieu de pourvoir immédiatement au remplacement, comme assesseur, de M. Véry élu Vice-Président.

L'assemblée procède à l'élection d'un assesseur.

M. Grelet est élu.

Le Bureau de la Société, pour l'année 1900, sera ainsi composé :

- Président : M. B. Souché.
- Vice-Présidents : M. Picard.
- M. Véry.
- Trésorier : M. Sauvaget.
- Secrétaire : M. Coyault.
- Secrétaire-adjoint : M. Mouchard.
- Assesseurs : M^{lles} Denizeau, Duporge, Dufé-
telle ; MM. E. Barré, Le-
mercier et Grelet.

Les nouveaux élus, MM. le Capitaine Véry, Lemerancier et Mouchard, adressent aux membres présents leurs remerciements les plus sincères pour la confiance qui vient de leur être témoignée d'une façon aussi unanime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Rapport annuel

*La Société Botanique des Deux-Sèvres, Vienne et Vendée, à
Monsieur le Préfet du département des Deux-Sèvres.*

MONSIEUR LE PRÉFET,

Fidèles à leurs traditions de labeur, les membres de la Société Botanique des Deux-Sèvres ont mis à profit leurs loisirs pendant l'année 1898, et le Bulletin qui vient de paraître fait très bonne figure auprès de ses devanciers.

Nous éprouvons une vive satisfaction de voir s'augmenter rapidement le nombre de nos collègues : 359 membres actifs, et 11 membres correspondants figurent au Bulletin de 1898.

D'autre part le cercle des relations de la Société va s'agrandissant chaque jour, ce qui est une preuve irréfutable de l'importance scientifique de ses travaux.

Notre bulletin annuel, résumé fort intéressant des découvertes et remarques communiquées aux séances mensuelles, est actuellement échangé avec 58 publications analogues de tous les points de la France.

Il en résulte pour notre bibliothèque une riche collection de documents botaniques.

Non seulement en France, mais même à l'étranger, notre bulletin est connu et apprécié : en Alsace-Lorraine, en Suisse, et en Italie nous avons des lecteurs, et huit sociétés savantes

dans ces divers pays adressent leurs publications en échange des nôtres.

Nous pouvons même dire sans emphase que notre réputation a traversé l'Océan, puisqu'aux Etats-Unis, — à Saint-Louis (Missouri) et à Minneapolis — nous expédions notre compte-rendu annuel en retour de très instructifs rapports.

Ces brillants résultats, dont nous sommes fiers à juste titre, nous les devons au dévouement sans bornes de notre Président, qui sait allier une science toujours scrupuleusement exacte à une activité dévorante et à une parfaite amabilité : aussi sa réélection a-t-elle été pour tous les sociétaires une grande joie en même temps qu'elle leur a permis de lui témoigner hautement leur vive reconnaissance.

L'unanimité du vote en cette circonstance, c'était suivant la juste expression de l'un de nos confrères : « le devoir et l'honneur des sociétaires. »

Sous une telle direction, le succès ne peut que couronner les efforts de nos infatigables travailleurs.

Le territoire des Deux-Sèvres a été exploré en tous sens avec ardeur : Saint-Germain de Longue-Chaume, Mazières-en-Gâtine, Verruyes, Saint-Pardoux, Breuil-Chaussée ont été le théâtre d'herborisations publiques.

Justifiant son titre, et grâce à de précieuses adhésions venues à nous de ces départements, la Société Botanique a étendu à la Vienne et à la Vendée le champ de ses investigations. Jazeneuil, Curzay, Marconnay et Mauroc dans la Vienne, Vouvant dans la Vendée, ont été le but d'excursions générales.

Au surplus, les herborisations particulières ont été nombreuses.

Citons au hasard : Aubigné, Loubigné, Loubillé, Rom, Ste-Gemme, Luché-Thouarsais, Saint-Maurice-la-Fougereuse, l'Abisie, Coulonges-Thouarsais, St-Mard-la-Lande, la vallée de la

Boutonne, Airvault, Loin, Borcq, Assais, St-Loup, Breloux, Largeasse, etc. etc., dans les Deux-Sèvres ;

Doussay, Montmorillon, Plaisance, la Chapelle-Montreuil, etc., dans la Vienne ;

La Roche-Courbon, Châtelailon, etc., dans la Charente-Inférieure.

M. l'abbé Grelet étudie avec soin la flore de la forêt de Chizé, où il signale entr'autres découvertes d'intéressantes variétés d'orchis *latifolia*, *incarnata*, *laxiflora*, *purpurea* et *militaris* et d'*ophris* aranifera.

MM. Roux et Fouillade explorent avec ardeur les environs de l'Absie et font de très bonnes observations.

Les alentours de Mazières-en-Gâtine sont l'objet de fructueuses investigations de la part de M. le docteur de Litardière.

Je n'ai fait que glaner de ci et de là à travers les procès-verbaux, car je n'en finirais pas si je voulais citer tous les zélés botanistes qui mériteraient cet honneur.

M. Souché a eu la douce satisfaction de se voir encouragé dans la tâche importante qu'il a entreprise d'une *géographie botanique* des Deux-Sèvres, par des botanistes de la première heure, dont le nom et les travaux sont connus du monde savant : je ne citerai cette fois que M. A. Guillon, l'un des collaborateurs des maîtres Sauzé et Maillard qui lui adressait, en juin 1898, la flatteuse phrase suivante : « Il m'est bien agréable, avec mes vieux souvenirs, de suivre, d'apprécier vos travaux. »

Je parlais de la Géographie Botanique ; elle se poursuit sans relâche, et la 26^e feuille est actuellement sous presse.

Cette publication a été jugée avec impartialité par des hommes éminents dans la science des fleurs et ils en ont hautement proclamé la valeur ; dirai-je un nom, celui de M. Contejean, ancien professeur de sciences naturelles à la Faculté de Poitiers ?

Et notre Bulletin de 1898, avec ses 144 pages, si documenté, contenant en outre des procès-verbaux, le récit des excursions intéressantes auxquelles le beau sexe n'a pas dédaigné de prendre part, ainsi qu'en témoigne le spirituel compte-rendu de « *l'herborisation des Dames* », — des notes très étudiées de M. Fouillade sur *Potentilla procumbens*, et l'hétérostylie chez *Origanum vulgare*, cette dernière appuyée de curieuses observations de M. Chartier-Grillhot sur les genres *Origanum* et *Thymus*, — n'est-il pas terminé de la plus heureuse façon par un aperçu biographique sur deux savants botanistes de notre région, Lubin Mauduyt et Gaston Genevier, et par quelques extraits de lettres échangées entre MM. Foucaud et Malinvaud à propos d'une délicate question de propriété scientifique, dans laquelle M. Malinvaud proteste à bon droit contre « l'application à la propriété scientifique des doctrines collectivistes ? »

Notre bulletin est annuel ; grâce à l'heureuse innovation de notre cher Président, les nombreux sociétaires qui ne peuvent assister aux séances recevront désormais chaque mois une feuille, *l'Intermédiaire* de la Société Botanique, nom qui lui convient parfaitement puisqu'elle est le trait d'union entre la Société et les membres absents auxquels elle fait connaître le résumé du procès-verbal de la séance précédente et les communications qui ont quelque utilité. Nous ne saurions trop en louer la création.

Parlerai-je de notre Jardin Botanique ? C'est pour tous les amateurs de la région une école des plus profitables ; si l'on a reproché en effet aux herbiers de ne présenter que des plantes desséchées et difficiles à étudier ou à reconnaître pour les débutants, au contraire dans les plates-bandes de notre modeste jardin, le botaniste se trouve en face d'échantillons en pleine végétation.

Certes, il s'en faut de beaucoup qu'il réponde à toutes nos

aspirations, et c'est de ce côté que nous devons diriger nos efforts. Malheureusement, il existe un obstacle sérieux à la réalisation de nos désirs : c'est l'impitoyable question d'argent.

Notre budget est si peu important, qu'il ne nous permet guère que de faire ce qui est absolument indispensable.

Aussi venons-nous vous demander, M. le Préfet, de vouloir bien user en notre faveur de votre haute autorité pour être notre avocat auprès du Conseil Général, et nous obtenir le rétablissement de la subvention de 300 fr. qu'il nous a longtemps accordée.

Notre œuvre est vraiment utile au Département qu'elle fait connaître au loin et dont elle rehausse la réputation scientifique, outre que la connaissance de la Botanique, grâce à notre Société, pénètre de plus en plus dans les écoles primaires. C'est là une œuvre vraiment démocratique et du plus haut intérêt.

Comme le dit avec juste raison un auteur de botanique (Ludovic Chirat, *Etude des fleurs*, Tome II, p. 230 « Si toutes
« les plantes sont du domaine de l'homme et ont été créées
« pour servir à ses besoins, quel intérêt pour lui de les con-
« naître ! Car si toutes peuvent être utiles, quelques-unes sont
« aussi de dangereux poisons, et trop de fois on a vu une
« ignorante main substituer la Ciguë et l'Ethuse au Cerfeuil et
« au Persil. »

Nous sommes persuadés que vous accueillerez en conséquence favorablement notre demande de subvention que vous voudrez bien appuyer de tout votre pouvoir auprès des honorables représentants du département des Deux-Sèvres et, dans cet espoir, nous avons l'honneur de vous présenter, M. le Préfet, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

Le Secrétaire,
E. COYAULT.

Le Président,
B. SOUCHÉ.

Niort, le 15 juin 1899.

Herborisations autour de Poitiers

FAITES PAR L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

(Nous ne citons pas les plantes ubiquistes)

Vouneuil-s-Biard, 16 avril.

Helleborus foetidus.	Caltha palustris.
Ranunculus auricomus.	Anemone nemorosa.
Hutchinsia petroea, non fleuri.	Lithosp. officinale.
Potentilla verna.	Allium ursinum.
Lemna trisulca.	Dipsacus silvestris.
Lonicera Xylosteum.	Teucrium chamœdrys.
Viburnum lantana.	Viola canina.
Corydalis solida.	Lathrœa squammaria.

Filicinées

Ceterach officinarum.	Asplenium Trichomanes.
Scolopendrium officinale.	A. Ruta-muraria.

Lichens

Peltigera canina.	Scyphorus pyxidata.
Evernina pruniastri.	

Port-Seguin, commune de Smarves, 23 avril.

Euphorbia hyberna.	Orchis morio.
E. verrucosa.	Ophrys aranifera.
Lithosp. purp.-cœruleum.	Digitalis lutea (non fl.)
Carpinus betulus.	Tragopogon orientalis.

Champignons

Entoloma clypeatum, (Mousseron des haies).
Tricholoma georgii, (Mousseron de la St-Georges).
Paxilus involutus.

Muscinées

Hedwigia ciliata.	Hypnum triquetrum.
-------------------	--------------------

Hépatiques

Prullania dilatata.

Lichens

Parmelia caperata.	Cladonia pyxidata.
P. Perlata.	Peltigera canina.
P. saxatilis, mal développé.	

La Planche, commune d'Andillé, 7 mai 1899.

Alyssum calycinum.	Vicia tenuifolia.
Arabis sagittata.	Cytisus Laburnum.
Ophris apifera.	Orchis morio.
O. aranifera.	O. ustulata.
Ranunculus auricomus.	O. latifolia.
R. parviflorus.	Adonis flammea.
R. arvensis.	A. autumnalis.
Pterotheca nemausensis.	Tragopogon orientalis.
Sanicula europæa.	Asperula arvensis.

Mezeau, le Poyré, commune de Ligugé, 28 mai.

Orobus niger.	Ervum tetraspermum.
Lathyrus aphaca.	Vicia lutea.
L. sphaericus.	Trifolium ochroleucum.
Genista sagittalis.	Vicia sepium.
Lepidium virginicum, naturalisé çà et là.	Calepina corvini.
Laser latitolum.	Ranunculus nemorosus.
Globularia vulgaris.	Valeriana dioica.
Erica scoparia.	Phyteuma spicatum.
Melampyrum cristatum.	Symphytum officinale.
Veronica officinalis.	Anchusa italica.
Juniperus communis.	Veronica anagallis.
	Carex paniculata.

G. RENAUDET.

Excursion de Civray

BOIS DES AGES

Le 11 mai 1899, M. le Président Souché arrive à Civray par le train de 12 h. 40'. M. Marchadier seul est à la gare, n'ayant

pu recruter d'autre sociétaire ou ami des sciences pour aller attendre notre dévoué Président.

A deux heures, rendez-vous était donné sur la place d'Armes.

Sont présents :

M. le Président Souché.

MM. Soulière, professeur d'Agriculture à Civray, Dupont, instituteur à Mauprévoir, Guillon, instituteur-adjoint à Mauprévoir, Marchadier, instituteur-adjoint à Genouillé, Lafon, instituteur-adjoint à Civray, Déclide et Clouet, étudiants à Civray.

M. Forgerit, instituteur à Charroux, s'était fait excuser.

Avant leur départ, MM. les botanistes reçoivent le salut amical de M. Clouet, principal du collège de Civray et de M. Peyramaure, pharmacien et propriétaire à Civray, qui regrette de ne pouvoir se joindre à eux, malgré le plaisir qu'il en éprouverait, retenu qu'il est par la grippe.

Nos amis prennent, sous la direction de M. Soulière le chemin du bois des Ages, le seul lieu signalé des environs de Civray comme renfermant une flore digne d'attention.

Tous les coins et recoins sont fouillés avec le plus grand soin, sauf une partie, la plus vaste et peut-être la plus variée, que nous n'avons pu visiter, le propriétaire ne nous y ayant pas autorisés.

De ces plantes rares, vues par nos prédécesseurs, aucune n'a été rencontrée par nous. Cependant, des graines venant du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris y ont été répandues par M. Peyramaure et la question de l'acclimatation eût présenté quelque intérêt. Nous n'avons rien rencontré. Toutes ces plantes seraient-elles confinées dans le parc qui s'est trouvé fermé à nos investigations ou seraient-elles disparues; nous n'en savons rien. Ce que nous avons vu ne nous permet pas de conclure à une flore riche en espèces; au contraire, les terrains que nous avons parcourus sont plutôt pauvres.

Les couches géologiques qui forment le sol ne sont pas de celles où les botanistes sont habitués de trouver de riches moissons. Les côteaux sont taillés dans les calcaires durs du Bathonien et du Bajocien, surmontés peut-être d'une légère amorce du Corallien dont l'épaisseur augmente dans la direction de St-Saviol. Ils sont recouverts d'argiles tertiaires qui remplissent toutes les fissures et du bornais quaternaire gris-jaunâtre qui forme le sol cultivé des plateaux.

Aucun de ces sols ne renferme une quantité suffisante de calcaire assimilable ; ils sont plutôt pauvres en cet élément, et cela suffit à expliquer la pauvreté de la flore Civrayienne.

La liste des plantes que nous avons récoltées, et que nous mettons sous les yeux de nos amis, leur permettra de se rendre compte de l'état de la flore mieux que toutes les dissertations. S'ils rencontrent quelques plantes des vieux murs et des lieux humides, qu'ils n'en soient pas surpris, car nous avons traversé la vallée de la Charente formée d'alluvions épaisses, surtout argileuses et par endroits tourbeuses.

Scandix pecten veneris.

Rhinanthus glaber.

Cardamine pratensis.

Erodium cicutarium.

Cardamine impatiens.

Fumaria officinalis.

Veronica hederifolia.

Lathyrus aphaca.

Bryonia dioica.

Scabiosa arvensis.

Lycopus Europæus.

Hieracium pilosella.

Ajuga reptans.

Alopecurus pratensis.

Polygonatum multiflorum.

Geranium dissectum.

Vicia sativa.

Cardamine sylvatica.

Galium aparine,

(feuilles en vrille).

Potentilla splendens.

Draba verna.

Teucrium chamœdrys.

Ranunculus nemorosus.

Orobus tuberosus.

Pulmonaria angustifolia.

Ranunculus bulbosus.

Medicago maculata.

Fagus sylvatica.

Cornus mas, (cultivé).

Potentilla verna.

Bromus erectus.

Acer monspessulanus (cultivé).

Quercus pedunculata.

Lepidium campestre.	Allium ursinum.
Arum italicum.	Peucedanum parisiense.
Orchis morio.	Hypericum hirsutum.
Orchis laxiflora.	Alchemilla arvensis.
id. id. (var. blanc).	Melica uniflora.
Roripa Pyrenaïca.	Aspidium aculeatum.
Alliaria officinale.	Orchis mascula.
Malva moschata.	Pteris aquilina.
Phleum pratensis.	Galium cruciatum.

Pour peu intéressantes que puissent paraître quelques-unes de ces plantes, nous les avons récoltées afin d'aider les jeunes comme MM. Clouet et Déclide dans leurs débuts de l'étude de la botanique.

Nous n'avons donc pas moissonné de grandes richesses, mais nous avons cru cependant que notre journée n'était pas perdue.

Il nous a semblé que ce qui intéresse la science, c'est surtout de constater des faits généraux ou particuliers. Ce que nous avons constaté, c'est la pauvreté au lieu de la richesse, mais au moins c'est une constatation dont l'interprétation pourra servir.

Au cours de cette herborisation, nous avons appris à notre grande surprise que M. Souché fait à ses frais tous ses voyages pour l'œuvre de la Société botanique. Est-ce équitable?

St-Pierre-les-Eglises, par Chauvigny, le 20 décembre 1899.

Le Secrétaire,
E. MARCHADIER.

Herborisations des 13 et 14 Mai

aux environs de l'Absie (Deux-Sèvres).

13 MAI. — LA CHAPELLE-SEGUIN : Bords de la Sèvre Nantaise
(Communes de l'Absie et Largeasse).

MM. Souché, président de la *Société botanique*, et Chartier, vice-président, arrivent à l'Absie à 4 h. 30 du soir. Une herborisation vers la Chapelle-Seguïn est aussitôt décidée. Départ de l'Absie à 5 h., arrivée à la Chapelle-Seguïn à 5 h. 30. Sont présents : MM. Souché, Chartier, Chaigne, Roux, Fouillade, David.

Nous traversons le village et nous arrivons à la *Sèvre Nantaise* que nous allons suivre en remontant vers Vernoux. Mais longer une rivière de Gâtine n'est pas chose si facile : il y a des « échaliers » à franchir, et ce qui n'est qu'un jeu pour quelques-uns est, pour ceux qui n'ont plus « la sveltesse de leurs jeunes ans », un exercice assez compliqué. Tel est du moins l'avis de M. Chartier qui renonce à la promenade plutôt que de risquer une escalade aussi périlleuse. Il préfère, dit-il, « casser des cailloux », et, au lieu d'herboriser avec nous, remplir de morceaux de granit sa boîte verte. Fit-il pas mieux que de se plaindre ?

La première plante que nous cueillons dans les prés est le *Calibourgna*. Pour ne pas donner à nos collègues la peine de chercher dans les flores un nom qu'ils n'y trouveraient pas, disons tout de suite que le *Calibourgna*, très commun en Gâtine, est la plante que les botanistes appellent *Conopodium denudatum* Koch. Les petits paysans gâtinais arrachent cette plante pour extraire du sol l'espèce de bulbe, — le *Calibourgna* proprement dit, — dont ils font leurs délices.

Nous cueillons ensuite :

Alopecurus pratensis L.	Nardus stricta L.
Carex vesicaria L.	Phyteuma spicatum L.
Sedum album L. (C. sur les rochers).	Galeobdolon luteum Huds.
Carex stricta Good.	Orchis morio L.

Un roc que le courant n'a pu ronger, forme dans le lit de la rivière un îlot qui nous permet — non sans difficulté — de passer sur la rive droite, où nous devons voir le « roc branlant ». Nous sommes maintenant dans la commune de *Largeasse*.

Entre les blocs de granit dont la vallée est jonchée nous notons successivement :

Euphorbia dulcis L.	Polygala depressa Mœench.
Polystichum Filix mas Rotch.	Pedicularis silvatica L.
Viburnum Opulus L.	Aira præcox L.
Teesdalia Iberis DC.	Ornithopus perpusillus L.
Lathrœa clandestina L.	Mibora verna PB.
Umbilicus pendulinus DC.	Genista anglica L.

Mais voici, perché sur un entassement de rochers, tel une boule géante, le « bloc branlant », qu'une poussée légère fait osciller lentement. Après avoir admiré un instant ce chaos de blocs éparpillés autour de nous, nous cherchons s'il ne serait pas possible de retraverser la Sèvre sans revenir sur nos pas. Justement, à cet endroit, la rivière est un peu moins large. Mais elle l'est encore trop, et le passage nous paraît difficile et périlleux. Cependant, au risque de prendre un bain froid, les plus lestes de nous s'élancent et sautent sur la rive opposée. Mais les autres, notre dévoué président surtout, comment passeront-ils ? C'est bien simple. Pour jeter en peu de temps, sur une rivière, un pont praticable, le génie (dans l'un et l'autre sens) n'est pas nécessaire. Ceux qui sont déjà passés, MM. X. et Y., — nous ne voulons pas mettre leur modestie à une trop rude épreuve en les nommant — ont aperçu, près de là, un peuplier abattu. Le soulever, le transporter, le coucher en tra-

vers du courant, est l'affaire d'une minute. Voilà un pont ! et un solide ! sur lequel tout le monde peut passer sans peine et sans danger.

Sur la rive gauche où nous sommes alors (commune de l'Absie) nous récoltons ou notons :

Moenchia erecta Ehrh AR.

Achillea ptarmica L. AC.

Myosotis versicolor Pers.

Sagina procumbens L.

Potentilla splendens Rau.

Angelica silvestris L.

Athyrium filix-fœmina Roth.

Stellaria uliginosa Murr.

Pour revenir à la Chapelle-Seguin nous remontons à travers un champ de blé d'où émergent çà et là de gros blocs arrondis. Jusqu'au sommet du coteau nous rencontrons de ces blocs dont quelques-uns ont un volume de plus de cent mètres cubes. Leur présence à une si grande hauteur au-dessus du lit de la rivière, atteste la puissance et l'étendue du phénomène d'érosion auquel est dû le creusement de cette vallée. Mais que de siècles il a fallu aux eaux courantes pour polir et arrondir les nombreux rochers éparpillés autour de nous, et surtout pour désagréger et entraîner miette à miette l'énorme masse de granit qui comblait autrefois la vallée ! Cette lente désagrégation se continue d'ailleurs de nos jours, par l'action des eaux pluviales qui rongent peu à peu les rochers dénudés, par celle des mousses et des lichens qui recouvrent les autres, formant à leur surface un peu de terre végétale où s'établissent alors : *Sedum album*, *Polypodium vulgare*, *Umbilicus pendulinus*, etc. — Mais l'action de l'homme est de beaucoup la plus rapide. On fait sauter ces blocs pour en extraire des pierres destinées à la construction. Dans les environs, nombre de rochers ont ainsi disparu, et le même sort attend probablement ceux que nous voyons aujourd'hui.

Nous n'avons à noter pendant le retour que : *Valerianella carinata* Lois., *Fumaria borœi* Jord., *Scleranthus annuus* L., dans les blés, en compagnie de *Papaver rhœas* rabougri, et :

Carex muricata L., *Pimpinella magna* L., au bord d'une haie.

HIXE.

14 MAI. — FORÊT DE CHANTEMERLE

(Commune de Moutiers-sous-Chantemerle).

Départ de l'Absie, 12 h. 30, arrivée à Chantemerle, 1 h. Sont présents : Mmes Chaigne, Fouillade ; Mlle Charon ; MM. Souché, Chartier, Chaigne, Roux, Fouillade, David.

Il y a fête à Chantemerle. C'est aujourd'hui la « splendide » — d'après l'affiche — assemblée dite de la *Cueillette des muguets*. Mais la fête n'est pas commencée. En attendant, allons herboriser. La forêt touche le village. Voici tout de suite, cachée sous les grands arbres, la Chapelle, dont les riches ornements attirent de très loin un grand nombre de pèlerins et de curieux.

Dès nos premiers pas, nous notons :

<i>Carex præcox</i> Jacq.	<i>Milium effusum</i> L.
<i>Polygala depressa</i> Wend.	<i>Helleborus viridis</i> L.
<i>Aira flexuosa</i> Gris. (non fleuri).	<i>Aquilegia vulgaris</i> L.
<i>Anemonë nemorosa</i> L.	<i>Polygonatum multiflorum</i> all.
<i>Conopodium denudatum</i> K (ca- libourgna).	<i>Convallaria maialis</i> L.

Nous remarquons que ce dernier, le *muguet* au parfum si doux, est très commun, mais que les fleurs en sont fort rares. Disons en passant que les personnes qui viennent à Chantemerle, le jour de la « cueillette des muguets », pour en cueillir, risquent fort d'être désappointées. Le plus sûr et le plus court moyen — sinon le plus économique — de s'en procurer un bouquet, est de l'acheter aux personnes de la localité qui ont fait, la veille, la récolte des muguets et qui les vendent le jour de la fête.

Un petit ruisseau coule, à travers un tapis d'herbes hautes et touffues, dans le taillis récemment coupé. Nous décidons de le suivre, car un simple coup d'œil sur la partie sèche de la forêt, nous a permis de constater que la flore en est assez pauvre et consiste surtout en : *Carex præcox*, *Polygala depressa*, *Aira flexuosa*, *Pteris aquilina*, *Viola sylvatica*, etc.

Mais à peine a-t-on pénétré dans les broussailles, qu'une vipère rampe sous nos pieds et disparaît dans le ruisseau. Un peu plus loin, une deuxième, puis une troisième. Il n'en faut pas tant pour effrayer les dames, qui reviennent vers le village, heureuses peut-être d'avoir rencontré une si sérieuse raison pour cesser la recherche... des muguet et remplacer une ennuyeuse herborisation par le gai spectacle d'une fête populaire.

Après avoir fait la chasse aux vilaines bêtes qui se trouvaient si intempestivement sur notre route, nous — les messieurs — continuons notre promenade, non sans nous être munis de bâtons en vue d'autres rencontres possibles. Les armes seront d'ailleurs inutiles, car nous ne verrons plus aucun serpent dans notre course.

Nous cueillons successivement le long du ruisseau :

<i>Angelica silvestris</i> L.	<i>Carex hirta</i> L.
<i>Euphorbia hyberna</i> L.	— <i>lœvigata</i> Sm.
<i>Pimpinella magna</i> L.	— <i>pallescens</i> L.
<i>Carex silvatica</i> Huds.	<i>Lysimachia nemorum</i> L.
<i>Phyteuma spicatum</i> L.	<i>Lathrœa clandestina</i> L.
<i>Myosotis strigulosa</i> Reich.	<i>Stellaria uliginosa</i> Murr.
<i>Carex leporina</i> L.	<i>Ranunculus Lenormandi</i> Sch.
<i>Neottia ovata</i> Reich.	<i>Cirœa lutetiana</i> L.
<i>Luzula campestris</i> DC.	<i>Allium ursinum</i> L.
— <i>pilosa</i> Wild.	<i>Scutellaria galericulata</i> L.
— <i>multiflora</i> Lejeune.	<i>Salix aurita</i> L.
— <i>Forsteri</i> DC.	<i>Polystichum spinulosum</i> DC.
<i>Carex glauca</i> Scop.	<i>Athyrium Filix-mas</i> Roth.

Nous revenons en droite ligne vers le village et nous cueillons : *Ornithopus perpusillus* L., *Polygala depressa* Wend., *Viola sylvatica* Fr. (Var.)

Des groupes de jeunes gens des deux sexes passent en chantant ; des amoureux, moins bruyants, reviennent de la forêt, des bouquets de muguet à la main. Dans quels fourrés inexplorés ont-ils pu cueillir ces beaux bouquets ?

La fête bat son plein maintenant, au village de Chantemerle. Des voitures arrivent de toutes parts. Dans les cafés, les buveurs chantent et crient ; sur la place, la foule s'amasse autour des petits étalages. Les roues des marchands de *berlingots* tournent en grinçant. Une fanfare joue banalement un air banal. Voilà l'assemblée de la « cueillette des muguet » !!

Comme il n'est que 3 heures et demie, nous décidons de reprendre l'herborisation. Nous nous dirigeons vers une haute futaie, d'où, tout à l'heure, beaucoup de promeneurs semblaient revenir. Nous cueillons au bord de la route : *Potentilla tormentilla* Nestl. et *Potentilla procumbens* Sibth., cette dernière espèce sous diverses formes à feuilles plus ou moins pétiolées, parfois même difficile à distinguer de la précédente.

MM. Roux et Fouillade pénètrent ensuite dans un ravin où les *Spirea ulmaria* et *Cirsium palustre*, les ronces, les hautes tiges desséchées d'*Angelica silvestris* L. forment un fourré inextricable sous lequel coule un ruisseau. L'exploration de cette partie de la forêt serait sûrement fructueuse, mais il faut penser au retour et se contenter de :

Helleborus viridis L.
Oxalis Acetosella L.

Blechnum spicant Roth.

Nous notons en revenant : *Ranunculus nemorosus* DC., *Pedicularis silvaticus* à fleurs blanches, et quelques autres plantes déjà vues dans la journée.

Il est temps de partir pour l'Absie. L'orage qui a menacé

toute la journée se déchaîne enfin, et c'est sous une pluie battante que s'effectue notre retour. Les parapluies ne suffisent pas pour nous garantir de l'averse, mais nous en prenons gaiement notre parti, car, ainsi que le chante M. Chartier :

Le botaniste herborisant
Est joyeux par tempérament ;
Il ne connaît d'autre souci
Que *Calendula vulgaris*.

En résumé, si nous ne rapportons pas de notre herborisation un nombre bien considérable d'espèces rares, plusieurs de celles que nous avons notées n'étaient pas encore signalées dans la forêt de Chantemerle. Nous n'y avons point revu quelques raretés dont l'existence aurait besoin d'être confirmée, entre autres : *Adenocarpus complicatus* Gay, *Polygonatum vulgare* All., etc. Mais en revanche nous y avons découvert :

Helleborus viridis L.
Euphorbia hyberna L,
Pimpinella magna L.
Neottia ovata Rich.

Ranunculus Lenormandi Sch.
Oxalis acetosella L.
Ranunculus nemorosus DC.

et plusieurs espèces qu'il était, il est vrai, peu surprenant d'y trouver puisqu'elles croissent dans des localités voisines, en des stations analogues, et un sol de même nature (granit ou schistes primitifs). Citons entre autres :

Polygala depressa Wend.
Aira flexuosa Gris.
Conopodium denudatum V.
Luzula multiflora Lej.

Luzula pilosa Wild.
Stellaria uliginosa Murr.
Allium ursinum L.
Potentilla procumbens Sibth.

etc., etc.

HIXE.

Herborisation du 18 Mai

DANS LA GITE ALLUCHON ET SUR LES BORDS DE L'YON (VENDÉE).

Le 18 mai dernier, plusieurs instituteurs, votre serviteur en était du nombre, de la circonscription primaire de la Roche-sur-Yon convoqués par leur inspecteur, M. Chaux, partaient vers une heure de l'après-midi de l'école du boulevard du Nord à la Roche où il s'étaient réunis pour faire une herborisation sur les bords de l'Yon en amont de la ville.

Cette excursion et les suivantes ont pour but de faire connaître aux instituteurs les plantes les plus communes de notre bocage vendéen et les plus nécessaires à la composition d'un herbier scolaire, si utile à l'enseignement de l'agriculture dans nos écoles primaires.

On ne peut donc que louer l'initiative prise par M. l'Inspecteur et souhaiter que l'exemple se continue dans les autres circonscriptions de la Vendée.

Les instituteurs qui assisteront à ces herborisations, outre le plaisir que procure une agréable promenade à travers les champs, profiteront d'une étude qui ne pourra qu'être salutaire à eux-mêmes et à leur enseignement agricole.

La botanique est la science aimable par excellence, a dit un de nos éminents botanistes (de Jussieu), elle s'adresse à l'esprit et au cœur, sollicite l'attention et la pensée par l'infinie variété des plantes qui s'offrent à nos regards, sans produire jamais ni lassitude, ni ennui. Le profit qu'on en retire pour soi-même est immense.

Je reviens donc à notre herborisation dont le but devait être essentiellement pratique. Aussi avons-nous laissé bon nombre de plantes intéressantes, — que je vais toutefois signaler — pour ne prendre que les espèces qui doivent composer l'herbier scolaire.

En continuant le boulevard jusqu'à la sortie de la Roche nous avons rencontré : (1)

Dactylis glomerata L.
Poa annua L.
P. pratensis L.
Festuca sciuroides Roth.
Bellis perennis L.

Polygonum aviculare L.
Capsella Bursa-pastoris Moench,
et sa variété gracilis Gren.
Sagina apetala L.

De chaque côté de la grande route jusqu'à la gîte Alluchon notons :

Stellaria holostea L.
Tormentilla erecta L.
Galium aparine L.
Polygala vulgaris L. et sa var.
oxyptera.
Leucanthemum vulgare L.
Raphanus Raphanistrum.
Ilex aquifolium L.
Geranium Robertianum L.

Sarothamnus scoparius Koch.
Ranunculus philonotis Retz.
Rumex pulcher.
R. conglomeratus L.
R. acetosella L.
R. Acetosa L.
Lonicera Periclymenum L.
Glechoma hederacea L.

Dans la gîte Alluchon nous avons pris ou vu :

Primula grandiflora Jacq.
Conopodium denudatum L.
Ulex europæus L.
Rhamnus Frangula L.
Convallaria multiflora L.
Orobanche Rapum Thuil.
Scorzonera humilis L.
Endymion nutans Du M.
Melica uniflora Retz.
Veronica serpyllifolia L.
Pteris aquilina L.
Polypodium vulgare L.

Asplenium adianthum-nigrum L.
Euphorbia amygdaloides L.
Melampyrum pratense L.
Veronica Chamœdrys L.
Luzula campestris DC.
Carex præcox Jacq.
Verbascum Thapsus Schr. L.
Viola reichenbachiana Jord.
V. riviniana Reich.
Hieracium Pilosella L.
Pedicularia sylvatica L.
Ajuga reptans L.

A un moment donné, grand émoi ! Tout le monde accourt... c'est un nid de Rossignol des murailles (*Philoma muralis*)

(1) On m'excusera de ne donner ici que les noms scientifiques bien qu'on ait mis les noms vulgaires sur la liste qu'a dressée chacun des instituteurs.

dont la femelle était à couvrir ses œufs, on le respecte et l'on continue la promenade.

Nous entrons dans divers champs où nous notons et cueillons :

Senecio vulgaris L.	Anagallis arvensis L.
Aquilegia vulgaris L.	Montia fontana v. minor L.
Primula grandiflora Jacq.	Myosotis versicolor Pers.
Umbilicus pendulinus DC.	Ranunculus bulbosus L.
Trifolium subterraneum L.	R. repens L.
Scleranthus annuus L.	R. Borceanus Jord.
Lotus corniculatus L.	Genista anglica L.
Aira caryophyllacea L.	Bromus mollis L.
Cynosurus cristatus L.	Lolium perenne L.
Danthonia decumbens DC.	Rubia peregrina L.
Trifolium campestre Schreb.	Ruscus aculeatus L.
T. minus Smith.	Taraxacum officinale Wig.
T. pratense L.	Hypochaeris radicata L.
Anthoxanthum odoratum L.	Tamus communis L.
Galium cruciata Scop.	Fumaria Borei Jord.
Ornithopus perpusillus L.	Cerastium glomeratum Thuil.
Linum usitatissimum L.	Cardamine hirsuta L.
Euphorbia amygdaloides L.	Arrhenatherum bulbosum Presl.
Stellaria media With.	A. elatius Gaud.

Nous traversons ensuite la ligne de la Roche à Bressuire et nous nous rendons dans une prairie où M. Pontarlier avait découvert *Adoxa moschatellina* L. ; nous le retrouvons en compagnie de *G. Robertianum* L., *G. dissectum* L. et *G. molle* L.

Nous avons pris aussi :

Orchis mascula L.	Ficaria ranunculoïdes Roth.
O. maculata L.	Lotus uliginosus Schk.
O. morio L.	Ranunculus Flammula L.
Rhinanthus glaber Lam.	

De là nous entrons dans un bois où nous apercevons :

Anemone nemorosa L. (défleuri)	Gallium mollugo L.
Jasione montana L. et Serratula tinctoria L. (non fleuris).	Juncus bufonius L.
Lapsana communis L.	J. conglomeratus L.
	Melampyrum pratense L.

et de beaux échantillons du *Peltigera canina* DC. et autres lichens.

Un peu avant d'entrer sous bois, nous avons vu sur le bord d'un sentier *Sedum Telephium* L. (non fleuri).

Tout à coup on entend crier : une vipère ! c'est en effet une grosse vipère aspic (*Vipera aspis*) Merr. que notre collègue des Clouzeaux vient de tuer. Cet animal est commun autant que nuisible dans notre Bocage, aussi n'en détruira-t-on jamais assez. Pour ce beau fait d'armes M. Guinard a cassé sa canne ; on rit, puis on fait les funérailles du hideux reptile et on continue l'excursion.

On entre dans les prairies qui bordent l'Yon et l'on récolte :

Cardamine pratensis.	Orchis mascula L.
Cirsium anglicum Lobel.	O. maculata L.
Lychnis Flos Cuculi L.	O. Morio L.
Œnanthe crocata L.	Juncus acutiflorus Elh. Rh.
Œ. peucedanifolia Pollich.	Carex glauca Scop.
Carum verticillatum Koch.	Myosotis palustris With.

Puis sur les bords de l'Yon.

Carex riparia Curt.	Callitriche stagnalis L.
Ranunculus aquatilis L.	Scrofularia nodosa L.
Nasturtium officinale R. Br.	Eleocharis palustris R. Br.
N. Sylvestre R. Br.	

Nous traversons l'Yon sur un petit pont rustique, et aussitôt dans un fossé nous cueillons quelques beaux pieds d'*Hottonia palustris* L.

C'est la fin de l'herborisation. Tout le monde se réunit dans un petit chemin, un de ces sentiers couverts si charmants dans notre Bocage vendéen, et là assis sur la pelouse, on consulte les flores : travail pénible, difficile pour beaucoup de nos instituteurs, peu familiers avec les termes techniques. Mais il en est de la Botanique comme de tout : ce sont seulement les premiers pas qui coûtent.

Mais il se fait tard. Un certain nombre d'instituteurs demeurent assez loin ; les uns vont prendre le train, les autres ont l'intention de se rendre à pied chez eux.

Donc en route pour la Roche. Chemin faisant nous rencontrons les lycéens qui eux aussi viennent de faire une excursion. Nous nous entretenons sur les résultats de l'herborisation que nous venons de faire, promettant d'en tirer le meilleur parti possible.

Nous rentrons enfin en ville ; il est près de 6 heures. Après avoir remercié M. l'Inspecteur de son excellente initiative, notre petite troupe se disloque et chacun s'en va de son côté emportant, je le crois, un bon souvenir de cette agréable promenade champêtre qu'avait rendue plus gaie un beau soleil printanier.

ROUSSEAU PHILÉAS;

Instituteur de la Mazurie.

Herborisation à Genouillé, (Vienne).

le 15 Juin 1899.

Le 15 juin dernier j'étais à Genouillé, chez notre sympathique collègue M. Marchadier. En parcourant ensemble une bonne partie de cette commune, nous avons pu noter les espèces suivantes :

1° Sur les bords de la route allant de Genouillé au pont du *Cibioux*, et dans les champs et bois environnants :

Lathyrus sphaericus.

Ornithopus perpusillus.

Danthonia decumbens.

Lotus angustissimus.

L. uliginosus.

Allium oleraceum.

Brassica cheiranthus.

Ranunculus nemorosus.

Sagina patula.

Trifolium scabrum.

Epilobium lanceolatum.

Alsine laxa Jord.

2° Sur les bords du *Cibioux* et dans les prairies bordant ce petit ruisseau :

Anagallis tenella.	Trifolium aureum.
Polystichum Thelypteris.	Cirsium bulbosum.
Carex flava.	Scirpus silvaticus.
C. hirta.	Alopecurus pratensis.
C. distans.	Glyceria fluitans.
Myosotis strigulosa.	Gl. plicata.

3° Dans les bois situés sur la rive gauche du *Cibioux*, près des fours à chaux :

Melittis melissophyllum.	Milium effusum.
Stachys alpina.	Epilobium montanum.
St. sylvatica.	Hypericum montanum.
Sanicula europæa.	Cirsium palustre.
Circoea lutetiana.	Festuca heterophylla.
Allium ursinum.	Aspidium angulare.
Mercurialis perennis.	Polystichum Filix-mas.

Dans un petit étang, près de Genouillé, *Nitella syncarpa* ou une variété voisine, et sur un vieux mur, à côté, *Umbilicus pendulinus*.

A. BAUDIN.

Au cours de mes excursions dans quelques localités des environs de Romagne, j'ai récolté cette année :

Eufragia viscosa et *Ænanthe pimpinelloïdes*, commune de la Chapelle-Bâton ; *Cerastium arvense*, *Orobus niger* et *CARDUS PYCNOCEPHALUS* Jacq., commune de Champniers. (Cette dernière espèce, nouvelle pour le département de la Vienne, est abondante dans les rues du bourg ; *Orchis coriophora* à Saix et Champagné-St-Hilaire, et *Luzula multiflora* près de Romagne, dans un bois où j'ai récolté également *Asphodelus Arrondeani* Lloyd, bien caractérisé par ses fruits gros, sphériques et aussi longs que leur pédicelle, en épi serré.

A. B.

Herborisation du 21 Juin 1899

COMMUNES DE PAMPROUX, SOUDAN, ST-GERMIER

Une bonne journée, charmante sous tous rapports, fut celle du 21 juin 1899!

A 8 h. 55', M. Souché était à la gare de Pamproux pour recevoir ses trois invités : MM. Barré, Ouvrard et votre serviteur.

Fidèles au rendez-vous, nous nous empressons de descendre et d'aller serrer la main de notre cher et sympathique Président.

Après avoir admiré un instant la riante vallée du Pamproux et le magnifique panorama qui se déroule sous nos yeux, nous partons en voiture et sans plus tarder pour La Jarrie, où M^{me} Souché nous attend et où l'hospitalité la plus cordiale va nous être donnée.

Les trois kilomètres qui séparent la gare de La Jarrie sont vite franchis et nous voilà au milieu d'un jardin — d'un vrai jardin de botaniste — richement paré des plantes les plus rares et les plus curieuses.

Achillea tanacetifolia All., *Lilium Martagon* L., *Impatiens Noli-tangere*, *Bryonia alba*, *Azarum europeum*, *Anchusa sempervirens* L., *Gladiolus Illyricus* Koch., *Allium sicutum* Lindl., *Agrimonia odorata*, *Phalangium Liliago*, *Ph. ramosum*, *Luzula maxima*, *Dipsacus pilosus*, *Helianthemum apenninum*, etc., etc., et autres raretés sont là, heureuses de vivre sous le même climat et de fleurir sous les yeux toujours attentifs d'un botaniste expérimenté.

M^{me} Souché nous souhaite la bienvenue et nous invite à nous mettre à table. Dociles à sa voix nous obéissons aussitôt, car nos instants sont précieux et, tout en faisant honneur aux mets exquis qui nous sont offerts, nous passons en revue et discu-

tons certaines questions touchant la bibliothèque de la Société et le jardin botanique.

M. Souché nous soumet la proposition faite avec insistance par un de nos collègues pour l'acquisition de plusieurs ouvrages, entr'autres de ceux d'un auteur dont les théories sont très controversées, et il nous demande notre avis.

Une bonne collection de flores et de monographies nous paraît devoir être plus utile aux travailleurs de la Société que les ouvrages en question, dont l'acquisition, pour être de quelque intérêt, nécessiterait en même temps l'achat des ouvrages, plus ou moins coûteux, qui contiennent la réfutation des dites théories. Ce serait sortir de la voie suivie avec tant de succès jusqu'à ce jour et faire fausse route.

La conservation du jardin botanique et son embellissement nous paraissent aussi de première importance; car la richesse et la beauté d'un jardin de ce genre est souvent pour le public la meilleure preuve de la vitalité de la Société qui l'entretient.

Mais nous ne sommes pas venus pour discourir, aussi levons-nous la séance et partons-nous, en toute hâte, vers les « *pousse-veilles* » de St-Germier que nous devons explorer.

En traversant les bois de Soudan, nous apercevons de beaux échantillons de *Senecio nemorosus* Jord., forme robuste et tardive du *Senecio jacobæa* L. et nous notons :

Erica tetralix L. C.	Stellaria graminea L. C.
E. cinerea L. CC.	Asphodelus albus Willd. CC.
Calluna vulgaris Salisb. C.	Orchis maculata L. C.
Melampyrum pratense L. CC.	Sarothamnus scoparius Koch. C.

Nous laissons la voiture à la Marandière, toujours commune de Soudan, et nous récoltons au bord de la mare qui touche à la route :

Lythrum hyssopifolia L. C.	Gnaphalium uliginosum L. AC.
Veronica Beccabunga L. C.	Limosella aquatica L. R.

De la Marandière, nous nous dirigeons vers les fondrières et les marais tourbeux de la Chauvinière, commune de St-Germier, et nous cueillons le long du chemin :

Peplis portula L. C.	Potentilla demissa Jord. PC.
Montia minor Gmel C.	Anthemis nobilis L. C.
Spergularia rubra Pers. R.	

Dans le marécage même de la Chauvinière et sur les redoutables « *pousse-veilles* », immenses mottes flottantes, sur lesquelles M. Ouvrard constate qu'il n'est pas prudent de s'aventurer, nous cueillons :

Carex Oederi Ehrh. AC.	Polystichum thelypteris Roth. C.
Hydrocotyle vulgaris L. C.	Potamogeton polygonifolius Pourr. AC.
Carex stellulata Good. AC.	Ranunculus hederaceus L. PC.
Genista anglica L. AC.	Carum verticillatum K. A C.
Scutellaria minor L. (en feuilles).	Montia rivularis Gmel. PC.
Anagallis tenella L. C.	Stellaria uliginosa Murr. AC.

Un instant, nous croyons avoir découvert le *Juncus anceps* Laharp., mais après un examen plus attentif des feuilles qui ne sont point carénées sur le dos et surtout des fleurs, dont toutes les divisions sont *aiguës*, nous reconnaissons n'avoir en mains que le *Juncus brevirostris* Nees.

De la Chauvinière nous allons à la Renolière et, chemin faisant, nous rencontrons le garde de St-Germier qui, prévenu par M. Souché, va se faire notre guide dans les passes difficiles que nous avons à franchir.

En arrivant au village notre aimable collègue, M. Barré, nous fait encore remarquer, au bord d'une petite mare, quelques pieds de *Limosella aquatica* L., délicate scrofulariée qui pour échapper aux regards, se cache souvent sous les plantes plus robustes qui l'entourent.

A quelques pas de là, M. Souché nous montre de superbes

échantillons d'*Eufragia viscosa* Benth., et chacun s'empresse d'en faire sa provision.

Presqu'au même lieu nous trouvons aussi *Lepidium Smithii* Hook. et *Digitalis purpurea* L. en pleines fleurs.

Nous arrivons enfin à l'étang de la Renolière, but extrême de notre excursion. Les « *pousse-veilles* » sont encore là et la flore en est toujours riche et variée :

Carum verticillatum K. C.	Elodes palustris Spach. PC.
Veronica Beccabunga L. AC.	Menyanthes trifoliata R.
Genista anglica L. AC.	Potamogeton polygonifolius Pourr. AC.
Carex stellulata Good. AC.	Epilobium tetragonum L. AC.
Carex laevigata Sm. AC.	Lobelia urens L. PC.
Polystichum thelypteris Roth. C.	Teucrium scorodonia L. AC.
Athyrium Filix-fœmina Roth. AC.	Juncus acutiflorus Ehrh. CC.
Carex leporina L. AC.	Trapa natans L. (dans l'étang.)

Pendant que nous cherchons en vain *Carex pulicaris* L., qui est probablement passé, M. Souché nous appelle et nous montre une belle touffe de *Chrysosplenium oppositifolium* L. (RR.). Malheureusement la plante n'est pas encore fleurie ! Nos boîtes, d'ailleurs, sont bien près d'être pleines et notre guide nous dit qu'il est temps de songer à la retraite.

En retournant à notre point de départ par un autre chemin, nous essayons de faire accepter à nos boîtes qui deviennent difficiles :

Epilobium obscurum Schreb. R.	Scirpus sylvaticus.
E. lanceolatum Seb. et Maur. PC.	Poa nemoralis L. AC.
	Lamium hybridum Vill. R.

et *Ænanthe pimpinelloïdes* L., découvert dans une haie par M. Barré.

La cueillette est finie ! Nous mettons les boîtes au repos et nous rentrons à La Jarrie.

Quelques instants nous restent avant l'heure du train ; nous les employons à examiner le magnifique herbier de notre digne

hôte, qui ne compte pas moins de 5000 espèces, et nous nous préparons à regagner la gare où M. Souché veut encore absolument nous reconduire.

Un dernier coup d'œil sur la voie nous permet de remarquer :

Crepis pulchra L.

Tragopogon major.

Geranium pusillum L.

Chondrilla juncea.

Bromus madritensis L.

Tordylium maximum, etc.

Mais le train est en vue.... Nous échangeons une cordiale poignée de main et bientôt, de cette douce journée, il ne nous restera plus qu'un agréable souvenir !

L.-J. GRELET.

Excursion botanique aux étangs de Menigoute

le 27 juillet 1899.

Le 27 juillet dernier a eu lieu, sous la direction de M. Souché, le dévoué et sympathique Président de la Société botanique, l'herborisation projetée aux étangs de Menigoute et organisée par MM. Bogard et Dr Moreau dont le zèle est toujours infatigable.

Dès le matin, le ciel est sans nuages et un soleil radieux nous présage une belle, mais chaude journée. Bien qu'il ne soit pas encore dix heures, déjà quelques excursionnistes, profitant de la fraîcheur matinale, sont arrivés à bicyclette ou en voiture et les Menigoutais paraissent surpris du mouvement inusité qui semble s'annoncer dans leur petite ville, où les étrangers sont généralement peu nombreux à la fois. Cependant leur étonnement augmente bientôt en voyant venir, au trot de deux vigoureux chevaux, un omnibus bondé de voyageurs : c'est le groupe *Mélu*sin qui fait son entrée triomphale dans l'ancienne *Menia Gothorum*, sous la conduite de M. Déplébin de Luzignan, propriétaire de la voiture.

Nous en voyons descendre : M^{me} Bouveret, MM^{les} Jeanne et Louise Bouveret, Jeanne Déplébin, Marie, Camille et Renée Sehers, A. Moreau, MM. le Capitaine Bogard, Bouveret, Déplébin, Lamberthon, E. Forestier, Artault (fils), Honoré Minault et Yvonnet.

Sont arrivés à bicyclette : MM. le Dr Moreau, Briant, Sauzeau, Rivière, de Vouillé (Vienne) et Marsault, de Salles.

Ajoutons à ces noms ceux de MM^{mes} Sauzeau et Martin, de M^{lle} Parpin, de MM. Souché, Ingrand, Renvoiret, Poujolé, Bâty (fils), Martin, Allard, et nous donnerons idée de l'importance de cette réunion scientifique, aussi utile qu'agréable.

Après quelque temps de repos et les vivres disposés sur une voiture gracieusement offerte par M. Daunay père, de Menigoute, les botanistes s'engagent par petits groupes dans un chemin étroit et ombreux, où ils commencent leur cueillette et se dirigent vers l'ancien moulin de l'Aumônerie, près des confluent des rivières la Vonne et la Valouze.

Ils récoltent *Lythrum hyssopifolia*, *Pulicaria vulgaris*, *Achillea Ptarmica*, *Malachium aquaticum*, *Nymphaea alba*, *Nuphar luteum*, *Eupatorium cannabinum*, etc., et le long de la Valouze : *Helleborus viridis*, *Polystichum Thelypteris*, *P. Filis-Mas*, *Athyrium Filix-fœmina*, *Campanula Trachelium*, *Epilobium montanum*, etc.

Déjà on se plaint de la chaleur et quelques estomacs réclament; aussi s'achemine-t-on bientôt, en suivant le cours desséché de la Valouze, vers la pittoresque écluse du Moulin-Neuf, où attendent les provisions du déjeuner. Là, des milliers de rochers de toutes formes, de toutes dimensions, agglomérés et disposés des plus diverses façons couvrent le sol et chacun est saisi d'admiration par la grandeur de ce tableau naturel, ou ému à la pensée du cataclysme effrayant qui a dû se produire pour bouleverser ainsi les entrailles de la terre. Nous pensons

même que plusieurs ont pu se croire transportés au bord d'un des sauvages torrents des Pyrénées qu'ils ont entendu décrire.

Le couvert fut vite installé, à l'ombre des grands arbres, où les blocs de granit tenaient lieu de tables et de bancs. Un gai repas arrosé de bon vin et épicé de mots meilleurs encore, ne tarda pas à compléter la belle humeur des convives en satisfaisant les appétits.

Comme incidents, de temps à autres quelques glissades dont les suites très anodines provoquaient de fous rires.

A la fin du déjeuner, et avant de reprendre l'herborisation, de nouveaux sociétaires sont admis à l'unanimité ; ce sont :

M. Louis Demellier, avocat, conseiller d'arrondissement à Vautebis, présenté par MM. B. Souché et E. Demellier ; Mlle Chartier, institutrice à Rouillé, présentée par MM. Bogard et Honoré Minault.

M. le Président fait part des excuses de MM. H. Richard, E. Caillaud et Gourbeault qui regrettent de n'avoir pu assister à la réunion, et le signal du départ est donné.

Notons que les rochers totalement dénudés de Moulin-Neuf n'ont fourni aucune plante.

On se dirige, toujours par groupes, vers le bel étang de Bois-Pouvreau, en passant sur le bief du vieux moulin dit à Cousoté, où l'on foulait jadis des étoffes de laine.

Avec la permission des fermiers, la petite troupe traverse la chaussée, ancien pont-levis qui fait communiquer le moulin-ferme avec le tertre boisé qu'occupait jadis la forteresse des seigneurs de Bois-Pouvreau, suzerains de toute la contrée.

On jette un regard sur les ruines curieuses et imposantes du château construit au XI^e siècle par la puissante famille des Pouvreau et détruit en 1471 par les armées de Louis XI, qui, pour punir son vassal Jean d'Etissac, « confisqua et fit abattre ses châteaux de Coulonges-les-Royaux et de Bois-Pouvreau ».

Quelques réflexions s'échangent sur la situation avantageuse

de résistance qu'offrait ce manoir, baigné sur trois faces par l'étang et défendu de l'autre côté par un large et profond fossé, et l'on marche vers l'ancien prieuré des Bonshommes en suivant le bord de l'eau très rétrécie sur tout le parcours de l'étang.

Là on cueille ou l'on remarque : *Trapa natans*, qui couvre de ses jolies feuilles la surface de l'étang, *Polygonum amphibium* et sa forme terrestre, *Eleocharis acicularis*, *Bidens tripartita* très abondant, *Rumex hydrolapatum*, *Nasturtium amphibium*, *Peplis portula*, *Sparganium simplex*, *Sedum Telephium*, *Isnardia palustris* en un joli tapis, *Hypericum tetrapterum*, *Lycopus europæus*, *Potamogeton lucens*, *Littorella lacustris*, etc., etc.

A l'extrémité de l'étang, les excursionnistes s'extasient devant d'énormes mamelons de granit, disséminés çà et là sur une surface de plusieurs hectares ; le bloc dit la Pierre-brune, d'environ huit mètres de hauteur, attire particulièrement l'attention.

Il est trois heures, et le moment du retour est venu. Les botanistes fervents que la chaleur tropicale ne semble pas même effleurer, parcourent l'étang en tous sens et rejoignent les moins actifs non loin de Menigoute. Dans les rues on récolte *Chenopodium intermedium*.

Avant de se séparer, les excursionnistes jettent un coup d'œil rapide sur les monuments, où les amateurs d'archéologie rencontrent des styles de trois époques distinctes. C'est d'abord le portail roman de l'ancienne église du XI^e siècle, convertie en servitude du presbytère ; l'église actuelle du XIV^e siècle, avec de réparations au XV^e, laquelle fut, jusqu'à la Révolution, la chapelle du Chapitre de Menigoute ; la croix hosannière, (lanterne des morts pour quelques-uns), du XVI^e siècle, qui s'élève sur la place dite du cloître, et surtout la jolie chapelle classée parmi les monuments historiques, véritable bijou d'architec-

ture, et bâtie au xv^e siècle par Jean Boucard, seigneur des Forges, trésorier de l'église collégiale et fondateur de l'hospice de Menigoute.

Après force poignées de main échangées, chacun se retire emportant le meilleur souvenir de cette promenade champêtre si heureusement conduite par M. Souché et au succès de laquelle ont si largement contribué MM. Bogard et docteur Moreau.

Que ces trois messieurs veulent bien recevoir ici tous nos remerciements pour leur extrême dévouement aux intérêts de la Société. Merci également à MM. Martin, Bâty et Daunay pour leur obligeant concours et leur aimable accueil.

UN EXCURSIONNISTE.

Herborisation du 24 août 1899

aux environs de Martaisé et d'Arçay

Expliquer comment, fixé depuis de longues années près des rives de l'antique Isara (1), j'ai été appelé à rendre compte d'une herborisation sur les bords de la modeste Briande est chose fort simple; j'ai fait comme le pigeon du bon Lafontaine, j'ai voyagé; et, avec autant de raison que le volatile de la fable, je puis dire « *J'étais là, telle chose m'avint.* »

Il y avait longtemps que cette herborisation était projetée; non pas précisément celle-là, mais une quelconque. Nous en avions déjà parlé un an auparavant notre président et moi. Nous connaissant fort peu, mais nous aimant beaucoup, nous éprouvions le besoin de nous revoir, d'échanger ces sympathies qu'engendrent des goûts et des aspirations semblables, de parler de ces découvertes rares qui sont des riens et dont le sou-

(1) Nom de l'Oise sous les Romains.

venir vous remonté au cœur avec une douce émotion pendant des années. En 1898, la sécheresse nous avait empêchés de mettre notre projet à exécution et, en 1899, nous étions menacés de la même calamité. Nous décidâmes, malgré tout, de nous réunir n'importe où ; et, après quelques hésitations entre plusieurs localités dont l'exploration nous tentait, nous fixâmes notre choix sur les marais de la Briande.

Donc, le 24 août par une belle mais chaude journée, je débarquais à Martaizé à 8 heures du matin. Malgré les annonces de l'herborisation publiées dans les journaux, j'étais seul au rendez-vous. M. Souché devait arriver à la même station à 8 h. 50 venant de Loudun. En attendant je sortis de la gare et entrepris la visite d'un fossé desséché d'une centaine de mètres de longueur qui borde la voie. Jamais je ne vis autant de plantes rares dans un si petit espace ! J'étais stupéfait ! Sur le talus, d'un bout à l'autre, le *Brunella hyssopifolia* dressait ses épis déflouris pour la plupart ; puis, dans le fond, la Flore maritime semblait avoir envoyé une délégation pour la représenter ; je recueillis en abondance : *Scirpus maritimus*, *Juncus maritimus*, *Sonchus maritimus*. Partout l'*Inula britannica* épanouissait ses corolles dorées, mêlées à des *Juncus obtusiflorus*, *Teucrium scordium*, *Schoenus nigricans*, *Samolus Valerandi*, *Tetragonolobus siliquosus*. Après avoir jeté un coup d'œil sur les prés et fossés voisins où je pus constater à peu près la même végétation, tout fier de mon butin, je regagnai la gare. Quelques minutes après, je serrais avec effusion la main de M. Souché et de M. l'abbé Duret, un vieil ami auquel je conserve une affection née en effleurant ensemble des corolles, et que je n'avais pas vu depuis plus de vingt ans.

Ces messieurs arrivent avec une ample moisson récoltée en gare de Loudun. Le retard de leur train (il ne faut pas toujours s'en plaindre, M. le ministre des Travaux publics !) leur a permis de recueillir :

Chenopodium murale.	Linaria vulgaris.
Amaranthus retroflexus.	Erigeron canadensis.
Amaranthus prostratus.	Pastinaca pratensis.
Portulaca oleracea.	Artemisia vulgaris.
Digitaria sanguinalis.	Eragrostis pectoides.

De mon côté, je leur fais part de mes découvertes et nous allons en pèlerinage au *fossé maritime*. Après une récolte de toutes les raretés que j'ai mentionnées plus haut, nous nous dirigeons vers Arçay en suivant la voie.

Près de la gare des marchandises, nous trouvons un pied de *Rapistrum rugosum* et nous constatons la présence des *Chlora perfoliata*, *Ajuga chamæpitis*, *Linaria supina*.

Nous nous engageons sur la voie et, sur le talus de droite, nous notons ou recueillons :

Coronilla scorpioïdes.	Linum angustifolium.
Cynodon dactylon.	Buplevrum tenuissimum.
Centaurea scabiosa.	Diploaxis muralis.
Allium oleraceum.	

Arrivés à environ deux cents mètres des limites de la commune d'Arçay, nous nous jetons à droite de la voie, dans des champs cultivés où nous attirent de superbes *Adonis æstivalis* en pleine floraison. Nous récoltons encore quelques pieds de *Rapistrum rugosum* et nous trouvons plus ou moins abondants :

Buplevrum rotundifolium.	Helminthia echioïdes.
Buplevrum protractum.	Lithospermum officinale.
Carlina vulgaris.	Chondrilla juncea.
Euphorbia falcata.	Lathyrus latifolius.
Kentrophyllum lanatum.	

Un *Euphorbia* et un *Malva* attirent notre attention.

L'*Euphorbia* appartient certainement à l'espèce *helioscopia* ; mais il est fort curieux. Il est rameux dès la base comme un *Euphorbia stricta* ; il a des feuilles très nombreuses, imbri-

quées, velues surtout à la base. MM. Souché et Duret sont d'avis que nous nous trouvons en présence d'une plante dont la croissance normale a été modifiée dès sa jeunesse par le piétinement. Quant au *Malva*, il doit sans doute à la nature du terrain dans lequel il croît, un facies un peu différent du *Malva rotundifolia*.

Nous franchissons le chemin qui forme la limite de la commune d'Arçay, et nous entrons dans des prés marécageux analogues à ceux qui entourent la station de Martaizé. Nous observons de loin de hautes graminées dont les panicules jaunâtres dominent toute la végétation environnante. Nous nous dirigeons de leur côté et nous nous trouvons en présence d'un *Calamagrostis* que j'ai reconnu depuis être le vulgaire *epigeios*. La plupart des plantes que nous avons récoltées le matin dans les marécages reparaissent en abondance. Les *Juncus maritimus*, *Schoenus nigricans*, *Inula britannica*, *Sonchus maritimus* sont nombreux là comme à Martaizé. Nous avons la bonne fortune de revoir le *Brunella hyssopifolia* et le plaisir inattendu de reconstrer le *Viola pumila*. Partout le *Cladium mariscus* dresse ses touffes menaçantes entre lesquelles nous glanons quelques rares échantillons de *Polygala vulgaris* var. *oxyp-tera*.

Nous arrivons sur les bords de la Briande ou plutôt sur les bords d'un large fossé qui a dû lui servir de lit ; car il y a longtemps que la rivière est partie sur les rayons du soleil pour le pays des nuages. La belle voyageuse ne doit sans doute pas regretter son changement de milieu, car sa couche est passablement vaseuse. Dans les limons du bord nous récoltons :

Samolus Valerandi.

Hydrocotyle vulgaris.

Juncus obtusiflorus.

Teucrium scordium.

Cirsium anglicum.

Il est onze heures ; nos fronts ruissellent ; il fait une chaleur

épouvantable ; mais nous ne nous en sommes pas encore aperçus tant nous avons été acharnés à notre tâche. Nous sommes encore loin d'Arçay où nous devons déjeuner. Nous tenons conseil et nous décidons de nous y rendre par la voie la plus directe. Nous avisons une route qui longe à droite le chemin de fer après l'avoir traversé ; c'est bien la route d'Arçay qui, si nous en croyons le poteau indicateur, se trouve à quatre kilomètres. Nous nous attardons à récolter dans le fossé à gauche de la route quelques pieds d'*Althæa officinalis*, tandis qu'à droite un pré vous offre abondamment *Thalictrum flavum*, *Cladium mariscus* et l'éternel *Sonchus maritimus*.

A partir de là, la végétation ne présente plus aucun intérêt. A droite et à gauche de la route, les champs sont nus et desséchés. Cà et là, un bouquet d'Ormes plantés en haie nous permet de nous reposer sous son ombre ; nous devisons joyeusement pour tromper la fatigue de la marche ; cependant, il fait bien chaud et nous avons bien soif. Si nous avions un droit d'aïnesse à vendre, ce ne serait certainement pas pour un plat de lentilles. Nous marchons, nous marchons encore et nous n'apercevons pas le terme de notre voyage. Dieu ! que cette route est longue ! Les derniers ormeaux ont disparu, nous n'avons plus un arbre pour nous abriter ; le soleil darde sur nos têtes des rayons implacables ; il sort de la terre une chaleur qui nous pénètre de son aridité ; notre gorge se dessèche ; nous ne causons plus ; nous posons machinalement les pieds l'un devant l'autre en nous demandant avec anxiété s'ils auront la force de nous porter jusqu'à destination.

Enfin, à un tournant de la route, nous apercevons Arçay ; mais il est bien encore à 1000 ou 1200 mètres et dans la situation où nous nous trouvons la distance est énorme.

Nous nous encourageons mutuellement et nous continuons à marcher. M. Duret est le moins éprouvé ; M. Souché est plus atteint qu'il ne le veut paraître ; quant à moi, je suis absolu-

ment à bout de forces. Mes jambes chancellent, mes tempes battent, je suis haletant, l'angoisse m'étreint ; je pense vaguement aux petits soldats qui peinent sur les routes, qui vont, qui vont toujours et tout à coup tournoient sur eux-mêmes et roulent dans la poussière et j'entrevois l'affreux *coup de chaleur* qui me guette à un détour du chemin et tout à l'heure va me terrasser. Que faire ! se reposer ? il n'y a pas un arbre ; d'ailleurs la soif nous tue ; il faut atteindre Arçay coûte que coûte !

Soudain nous voyons deux prêtres déboucher devant nous à l'angle d'un mur ; ils s'avancent vers nous et bientôt nous avons le plaisir de reconnaître M. l'abbé Violleau qui, dans l'impossibilité de partir le matin, est venu nous rejoindre avec son vicaire M. l'abbé Champion. Ces messieurs me débarrassent de mon cartable et, réconfortés par la joie de les voir et leurs exhortations, nous gagnons tous ensemble l'hôtel où le déjeuner nous attend.

Cette marche à travers une atmosphère de feu est une des choses les plus pénibles qu'on puisse imaginer et, cependant, ce 24 août a été une journée tellement charmante à d'autres points de vue qu'il ne me déplait pas de songer aux fatigues que nous avons endurées, tant est vrai ce vers que Virgile met dans la bouche d'un de ses héros dans des circonstances douloureuses

« Forsan et hæc olim meminisse juvabit ».

Je n'insiste pas sur le déjeuner qui fut des plus agréables. Le plaisir de nous sentir à l'aise après les souffrances subies avait excité notre belle humeur et nous passâmes trois heures à deviser gaiement. Il fut beaucoup question de plantes, d'explorations et de nos découvertes de la journée. Puis comme nous avions parmi nous un infidèle, M. l'abbé Champion, nous le sacrâmes botaniste et, en qualité de parrain, je lui ouvris toutes

grandes les portes de la Société botanique des Deux-Sèvres, à la prospérité de laquelle ce fut une occasion de trinquer.

Malheureusement, M. Souché dut nous quitter vers trois heures et demie.

Comme un navire désarmé qui a perdu son capitaine, après son départ nous errâmes un peu à l'aventure. Décidés à faire quelques recherches, nous suivîmes un certain temps la voie en nous dirigeant, sans enthousiasme, vers Martaizé. Nous marchâmes ainsi pendant un kilomètre sans avoir rencontré autre chose qu'une colonie nombreuse de *Trifolium angustifolium*. Abandonnant alors le chemin de fer pour revenir à travers champs vers Arcay nous pûmes recueillir quelques espèces intéressantes : *Xeranthemum cylindraceum*, *Cucubalus bacciferus*, *Tordylium maximum*, *Galium silvestre*. Un chaume nous offrit en abondance *Petroselinum segetum* et tout près du bourg nous eûmes le plaisir de rencontrer *Lemna gibba* dans une mare et deux exemplaires du *Mentha silvestris* au bord d'un chemin.

Nous nous dirigeâmes lentement du côté de la gare et, vers six heures, nous nous séparions, MM. Violleau et Champion prenant la direction de Thouars, moi celle d'Airvault et M. Duret, désespéré de notre départ, attendant que son tour vint, d'emporter de son côté les souvenirs de cette inoubliable journée.

P. CORNUAULT.

Une plante Cleistogame

Auprès des *Najas* et des *Zanichellia* qui entrent dans cette catégorie, on peut placer le *Lobelia Dortmanna*.

La plante qui fait l'objet de cette note, nous a été fournie

obligeamment par notre maître, M. Dangeard qui l'a recueillie au cours d'une excursion à l'étang de Cazeaux, près d'Arcahon.

A l'époque de la récolte, la plante était en pleine floraison et recouvrait des étendues considérables, montrant sous l'eau, ses fleurs d'un si gracieux aspect : toutes se trouvaient à quelque distance au-dessous de la surface. Egalement en quantité se montraient des ovaires contenant des graines. La surface du lac étant peu variable, il devenait certain que la fécondation s'opérait au sein de l'élément liquide.

La plante est composée d'une tige très courte d'où s'échappent inférieurement des racines nombreuses et ténues ; cette tige est entourée d'une rosette de feuilles allongées. Du centre de la rosette s'élance le pédoncule florifère portant en grappe allongée les organes de la reproduction. Ces parties diffèrent profondément dans leur structure anatomique des organes correspondants chez les plantes de la même famille. Il y a adaptation à la vie aquatique, adaptation qui fera l'objet d'une étude ultérieure.

La fleur à ovaire infère présente cinq sépales séparés.

La corolle gamopétale est entièrement fermée lorsqu'elle est jeune et même lorsque les grains de pollen sont déjà formés à l'intérieur des sacs polliniques. Plus tard, la partie supérieure s'ouvre, le tube restant complet inférieurement.

Les étamines au nombre de 5, d'inégale grandeur, sont soudées par leurs anthères et constituent un fourreau autour du stigmate et au-dessus de lui une sorte de capuchon.

Cette disposition de la corolle et des étamines constitue un appareil destiné à empêcher la dissémination des grains de pollen dans l'élément liquide.

La disposition du stigmate est également remarquable.

Il présente deux lèvres assez écartées l'une de l'autre. La périphérie est recouverte de poils très longs, unicellulaires avec

des ornements rectilignes très accentués. Une coupe transversale de l'un d'eux nous montre des crêtes et des creux et figure à peu près une roue d'engrenage. Ces ornements saillants, rendent raieuse la surface du poil et augmentent l'adhérence des grains de pollen lorsqu'ils sont recueillis par eux. L'intérieur des lèvres est également garni de cellules allongées mais sans ornementation.

Le stigmate ainsi emprisonné dans l'intérieur du cul-de-sac formé par les anthères appuie sur la face interne de celles-ci et avec ses poils recueille les grains de pollen mis en liberté par la déhiscence des sacs polliniques.

Ces grains de pollen ont une forme tétraédrique et présentent trois pores germinatifs. Arrivés sur le stigmate, ils germent et donnent un boyau pollinique qui s'enfonce dans le stigmate. Parfois deux ou même les 3 pores semblent vouloir donner chacun un boyau ; mais bientôt l'un d'eux devient prééminent.

Les deux carpelles ont une placentation centrale et les ovules sont en nombre considérable. A ce moment le sac embryonnaire se montre avec ses 2 synergides, son oosphère et le noyau de l'albumen. Les antipodes ont disparu de bonne heure comme chez les falix. L'ovule est prêt pour la fécondation. Le tube pollinique arrive au nucelle, s'y engage : les synergides deviennent indistinctes, la fécondation s'opère. L'oosphère devenu œuf, donne naissance à un embryon noyé dans un endosperme abondant. L'embryon présente un suspenseur.

La graine montre une enveloppe jaune avec des ornements très accentués.

Ainsi tandis que dans la grande majorité des plantes les grains de pollen sont transportés soit par le vent soit par les insectes sur des fleurs étrangères produisant ainsi la fécondation croisée, ici, dans le *Lobelia Dortmanna* les fleurs sont cleistogames, c'est-à-dire que les grains de pollen, fécondent les ovules de la fleur où ils se sont eux-mêmes développés. C'est un caractère que cette

plante partage avec un certain nombre d'espèces. Mais ce qui est très particulier, c'est que dans le *L. Dortmanna* la déhiscence des anthères, la formation du boyau pollinique, la fécondation et la maturation de la graine, tous ces phénomènes se passent complètement dans l'eau.

Il est même remarquable de voir que la plante a su tant que la maturité du grain de pollen n'est pas complète, tant que l'organe femelle n'est pas prêt pour la fécondation, préserver l'intérieur de la fleur du contact de l'eau : les pièces du calice et de la corolle sont soudées ensemble formant un sac hermétiquement clos. Dans ce sac l'androcée et le gynécée se développent régulièrement comme s'ils se trouvaient en réalité hors de l'eau.

ARMAND,

Préparateur au laboratoire botanique
de la Faculté des Sciences, à Poitiers.

Un mot sur les formes de *Ophrys aranifera* Huds

(*Bulletin, Société Bot. des 2-Sèvres, année 1898, p. 48 et 49*)

Nos collègues se rappellent la petite note, parue dans le bulletin de 1898, sur les différentes formes de *Ophrys aranifera* Huds., que nous avons rencontrées au cours de nos herborisations.

M. H. Lévillé, secrétaire perpétuel de l'Académie Internationale de Géographie Botanique, à qui nous avons soumis notre classification, en fournissant les échantillons à l'appui, après l'avoir pleinement approuvée, nous conseilla d'en faire part à M. E. G. Camus, le savant monographe des Orchidées de France.

Désireux aussi d'avoir l'avis de ce maître en la science des Orchidées, nous lui avons soumis cette année nos déterminations.

tions, en lui adressant, en même temps, vivantes, les plantes qui en étaient l'objet.

De ce double contrôle, il résulte que, notre classification peut-être maintenue pour la 1^{re} et la 2^e variété, bien que M. Camus semble faire de notre variété *lutescens* une espèce distincte du type, à laquelle il a donné, dans sa Monographie, le nom d'*Ophrys litigiosa* (autrefois *O. pseudo-speculum* de la plupart des auteurs, non De Candolle. La plante de DC. est hybride !)

Quant à la 3^e variété de notre classification (*O. pseudo-speculum* DC., non Coss.), ce serait d'après M. Camus — et je me range désormais à son avis — le rarissime *Ophrys virescens* (*O. aranifera* var. *virescens* Grenier, (1) in Recherches sur quelques orchidées de Toulon communiquées par M. Philippe — *O. litigiosa* var. *virescens* G. Camus, Monogr. Orchid. Fr., p. 114, Journal de botanique 1893).

La diagnose de Grenier, qui donne à l'*Ophrys* en question des fleurs *presque entièrement vertes* avec le *labelle dépourvu de gibbosités à la base*, mérite toutefois d'être modifiée en ces deux points, car dans les mêmes *Ophrys* récoltés à Chantemerle, commune de Chizé (Deux-Sèvres), le labelle est *presque entièrement brun* au début et présente parfois *des gibbosités assez saillantes* à la base, dans ceux surtout, découverts depuis au Pavillon, commune d'Aiffres (Deux-Sèvres), non seulement le labelle est brun, mais souvent aussi les *divisions intérieures* du périanthe sont *brunes* ou bordées d'un *liseré brun*.

Voici d'ailleurs la réponse de M. Camus aux observations que nous nous étions permis de lui faire à ce sujet :

(1) *Ophrys aranifera* var. *virescens* Gren. — Fleurs assez petites, presque entièrement vertes. — Labelle pâle, dépourvu de gibbosités à la base, arrondi, plus petit que les divisions externes du périanthe. — Floraison plus tardive de 3 semaines que dans l'*O. aranifera* Huds. et de 6 semaines que dans l'*O. pseudo-speculum* (*litigiosa* ou *lutescens*). Env. de Toulon, 10 avril 1859, Philippe. — Non signalé ailleurs.

« La diagnose de Grenier est à modifier ; l'auteur n'aura pas
« vu assez d'échantillons et c'est toujours un tort dans une des-
« cription d'attacher de l'importance à des caractères prove-
« nant d'échantillons individuels ; j'estime qu'il serait même
« bon de prévenir lorsque la diagnose a été faite sur un ou
« deux échantillons.

« — En général dans les Orchidées et surtout dans le genre
« *Ophrys* la coloration change avec l'âge des fleurs, la même
« hampe florale a des fleurs de colorations manifestement diffé-
« rentes. Les gibbosités de la variété *virescens* sont petites mais
« elles existent bien comme vous me le faites remarquer dans
« votre lettre. Cependant 3 individus avaient des fleurs non
« pourvues de gibbosités, dans d'autres les gibbosités étaient sim-
« plement représentées par une petite partie renflée *et glabre*.

« C'est à mon avis une *variété glabrescente et tardive* de
« (*O. pseudo-speculum*) *litigiosa*, d'où votre détermination
« assez justifiée. »

Comme conclusion la diagnose de Grenier doit être remplacée
par la suivante :

Ophrys aranifera Huds. var. *virescens*. — Fleurs assez
petites, en épi ordinairement serré et bien fourni. Péricône à
divisions extérieures *verdâtres* ; les deux intérieures *vert-jau-
nâtre* ou *brunes*, ou seulement bordées d'un *petit liseré brun*.
Labelle arrondi ou un peu allongé, d'abord *brun*, puis *pâle
verdoyant*, dépourvu de gibbosités à la base, ou présentant deux
saillies plus ou moins prononcées. Floraison *plus tardive de 3
semaines* que dans *O. aranifera* Huds et *de 6 semaines* que
dans *O. litigiosa* G. Camus.

L. G. GRELET.

Champignons récoltés par M. Fouillade en 1899

- Amanita muscaria* L., forêt de l'Absie AC.
— *citrina* Sch. et var. *mappa* Fr., forêt de l'Absie CC.
— *pantherina* DC., » C.
— *rubescens* Fr. » AC.
— *vaginata* B., aux bords de la forêt de l'Absie, çà et là. +
- Lepiota procera* Scop. Assez rare (*Potiron franc*, *badrelle* quand le chapeau est étalé) plusieurs formes, quelques-unes se rapprochant beaucoup de (*L. excoriata* Sch.) ++
L. pudica B. Champs de trèfle AC., (nez de chat). ++
- Armillaria mellea* Vahl. CC.
Tricholoma nudum B., forêt de l'Absie. AR. +
T. columbetta Fr. » +
T. aggregatum Sch. +
Collybia radicata Relh.
Clitocybe infundibuliformis Sch. C.
Cantharellus cibarius Fr. C. (Oreillette). ++
Lactarius vellereus Fr., forêt de l'Absie AC.
— *controversus* Fr. »
— *piperatus* Scop. »
- Russula delicata* Fr. » C. +
— *lepida* Fr. »
— *cyanoxantha* Sch. » C. +
— *nigricans* B. »
— *emetica* Sch. »
- Volvaria gloiocephala* DC. var. *speciosa* Fr., (en grande quantité dans quelques champs de blé à la Limouzinière, commune de Vernoux).
- Cortinarius collinitus* Scw., forêt de l'Absie AR.
— *violaceus* L. Petit Moulin (Vernoux).
- Psalliota arvensis* Sch. AR. +

- Psalliota pratensis (champignon rose). ++
— campestris (différentes variétés). ++
Hypholoma fasciculare Huds. C.
Coprinus comatus Fl. dun. C.
Polyporus versicolor L.
P. zonatus Fr. C.
Boletus edulis B. CC. (cèpe). ++
Boletus var. reticulatus Fr.
— *cereus* B. (Charbonnier). ++
— *scaber* B. C.
— *chrysenteron* B.
— *lividus* B.
Hydnum repandum L., forêt de l'Absie C., (pied de mouton) ++
Stereum hirsutum Wild CC.
Geaster hygrometricus Pers. C.
Peziza vesiculosa B. PC.

++ Espèces consommées à l'Absie
+ et ++ Espèces que j'ai vérifiées en en mangeant

FOUILLADE.

Sur un cas d'empoisonnement

PAR L' « AMANITA PANTHERINA » DC.

Extrait du Bulletin de la Société mycologique de France,
t. x, p. 57 : 1894.

Le dimanche 15 octobre 1893, le domestique du sieur Senelier, cultivateur à Bois-Guérin, près la Mothe-Saint-Héray, était allé récolter des champignons, dans la garenne attenante à la ferme. Sa récolte se composait en grande partie de *Lepiota*

procera, appelés vulgairement *Clouzeaux*, et d'un certain nombre d'une autre espèce nommée par lui *Chapeau de Chinois* et qui en réalité était l'*Amanita pantherina*; ce dernier, lui avait-on dit, était le meilleur de tous les champignons. A son arrivée à la maison, la fermière qui connaissait parfaitement les *Clouzeaux*, mais qui n'avait qu'une médiocre confiance dans les Chapeaux de Chinois malgré l'affirmation de son domestique, rejeta presque toutes les amanites n'en conservant que quatre ou cinq pieds qu'elle mélangea avec les lépiotes ramassées, une vingtaine environ. Le lendemain elle prépara ces champignons pour le repas de midi et les fit frire directement dans du beurre sans les faire préalablement bouillir dans l'eau, ainsi que l'on a habitude de le faire dans le pays.

Six personnes mangèrent de ce plat et le trouvèrent excellent.

Une heure et demie environ après le repas, les domestiques partis dans les champs et les personnes restées à la maison furent prise en même temps de vomissements et de diarrhée. Les matières vomies étaient verdâtres et contenaient les champignons à peu près intacts. Ils prirent du lait en assez grande quantité, mais les coliques, les évacuations alvines et les vomissements se continuant sans interruption toute l'après-midi, ils se décidèrent à aller consulter le médecin dans la soirée sur les sept heures environ. Le D^r P. ordonna à chacun de prendre trois granules dosimétriques de sulfate de strychnine à 1/2 milligramme dans du café noir. Peu de temps après le malaise cessa et la nuit fut assez calme, il n'y eut qu'un des domestiques qui fut encore pris le lendemain de coliques et de vomissements; les autres se trouvèrent mieux mais éprouvèrent pendant deux ou trois jours une faiblesse sensible et un manque à peu près complet d'appétit. La diarrhée persista pendant ce même laps de temps.

Sitôt que j'eus connaissance de l'accident je me fis apporter

le fameux Chapeau de Chinois que je reconnus être l'*Amanita pantherina*.....

Une chose curieuse dans le présent accident, c'est que les effets toxiques se sont fait sentir peu de temps après l'ingestion des champignons, attendu qu'avec les Amanites vénéneuses, *Amanita phalloïdes* et *Amanita muscaria*, les premiers symptômes de l'empoisonnement se manifestent assez tardivement, parfois même douze heures après.

.....

V. DUPAIN,
Pharmacien de 1^{re} Classe à la Mothe-St-Héray.

Note sur un nouveau cas d'empoisonnement

PAR L' « AMANITA PANTHERINA »

-Extrait du Bulletin de la Société mycologique de France,
t. XIII : 1896.

Il y a trois ans, vers la même époque, il s'est produit dans notre contrée un cas d'empoisonnement, non suivi de mort, par l'*Amanita pantherina* ; cette année encore ce champignon a occasionné un accident qui aurait pu avoir des conséquences très graves sans une médication énergique immédiatement employée.

Le 3 octobre 1896, le sieur G..., de Soudan, commune située à 8 kilomètres de la Mothe environ, rencontre dans un de ses champs une magnifique lépiote (*Lepiota procera*), appelée vulgairement ici *Clouzeau*. Content de sa trouvaille, mais ne la jugeant pas suffisante pour faire un plat, il se met en quête de trouver d'autres échantillons de cet excellent cryptogame.

Après des recherches infructueuses il se rappellé avoir aperçu dans un de ses prés, voisin de la forêt, de magnifiques

champignons qui lui sont inconnus, il est vrai, mais qui doivent être parfaits, attendu qu'ils ont la chair très blanche et possèdent une bague bien prononcée.

Du reste, se dit-il, je vois des personnes qui mangent une foule d'espèces de champignons et ne sont jamais malades. Cependant, avant de porter sa récolte à sa ménagère, il la montre à des voisins qui lui conseillent de s'abstenir. Comme il retourne chez lui il rencontre un ami à qui il fait part de ses doutes. « Je vais t'indiquer un moyen bien simple de t'assurer de l'innocuité de tes champignons, lui dit celui-ci : fais les bouillir avec une gousse d'ail ; si elle devient noire, jette-les, ils sont mauvais : mais si elle demeure blanche, tu peux les manger en toute sécurité. »

Procédé très simple, en vérité ! mais malheureusement bien incertain, ainsi que nous allons le voir dans la suite.

Rassuré, notre homme recommande à sa femme de préparer ses champignons pour le dîner. On les fait cuire d'abord dans leur eau de végétation, c'est ce qu'on appelle ici faire suer les champignons, sans oublier la gousse d'ail, naturellement ; puis on les fait frire dans la poêle avec du beurre. La femme et le fils âgé d'une quinzaine d'années ne veulent point goûter de ce plat que le mari mange en grande partie et trouve excellent.

Le sieur G..., son repas terminé, sur les 7 heures et demie environ, vaque à ses occupations ordinaires sans être nullement incommodé et se couche à 9 heures jouissant de la plus parfaite santé.

Après une heure et demie d'un sommeil paisible, il se réveille tout à coup sous l'influence d'une douleur intolérable et presque inconsciemment saisit avec force le bras de sa femme sans pouvoir articuler une parole.

Effrayée, Mme G... appelle son fils qui trouve son père déjà sans connaissance, les membres contractés, les dents serrées et les yeux fermés. Immédiatement on va chercher le Dr B...,

médecin à Pamproux, commune distante de 8 kilomètres ; en attendant son arrivée, le prêtre appelé en toute hâte essaye au moyen d'une cuillère d'ouvrir la bouche du malade afin de lui introduire de l'eau chaude pour le faire vomir, mais il n'y peut parvenir ; les deux mâchoires sont comme soudées et laissent filtrer des mucosités abondantes.

Vers 1 heure, le médecin arrive ; après bien des efforts, il parvient à desserrer les dents de l'empoisonné et à lui faire prendre un vomitif qui ne produit d'abord aucun effet ; il se sert alors d'une plume avec laquelle il lui chatouille le nez et l'arrière bouche. Enfin, un premier vomissement se produit entraînant une bonne partie des champignons ingérés. Comme le pouls est faible, que le corps se refroidit et que l'abattement est très profond, il pratique au patient deux injections de caféine, puis lui frictionne l'estomac et le ventre avec une serviette imbibée de rhum ; ces frictions provoquent chez le malade, dont ces organes sont très tendus et sensibles au toucher, de vrais hurlements de douleur.

Enfin, à 5 heures et demie, un dernier vomissement rejette le reste des champignons à peu près intacts avec accompagnement d'une matière bilieuse verdâtre.

A ce moment, le sieur G... commence à reprendre connaissance ; on lui administre alors une potion à base d'eau chloroformée et de teinture de badiane, afin de calmer les douleurs de l'estomac. Le mieux se continuant, son médecin le quitte en lui recommandant de se purger et de prendre beaucoup de lait. La journée se passe assez bien, et le lendemain, à part un peu de faiblesse, la guérison est complète.

A la nouvelle de cet accident, je m'informe aussitôt du nom que l'on donnait aux champignons si malfaisants ; on me répond : ce sont des *mousserons* et des *clouzeaux*. Voyant que les personnes étaient peu expérimentées dans la science myco-

logique, je prends le parti de me rendre à Soudan et de faire l'enquête moi-même.

Je trouve M. G... travaillant dans les champs et parfaitement remis. Je lui expose le but de ma visite. Il s'empresse de me conduire au lieu de sa récolte, mais l'espèce vénéneuse a disparu et je ne rencontre plus que quelques échantillons d'*Hebeloma crustuliniformis* et d'*Hygrophorus conicus*; je le conduis alors dans le bois voisin et là je lui montre l'*Amanita vaginata*, mais sa réponse est négative, le champignon qu'il avait mangé était muni d'un anneau. Je lui présente alors l'*Amanita pantherina*, dans laquelle il reconnaît aussitôt l'auteur de son indisposition : c'est bien le même chapeau brun recouvert de taches neigeuses plus rapprochées au centre, et le même pied blanc orné de sa bague.

Ce cas d'empoisonnement se rapproche beaucoup, par ses effets, de celui qui a été relaté par M. V. Harlay (*Bull., Soc. myc.*, 240, 1895); on remarque là aussi une grande tolérance de l'estomac pour cette amanite. Il faut employer des moyens énergiques, pour faire vomir le malade, il y a également contraction des membres et perte entière de connaissance; tandis que, dans le cas de Boisguérin (*Bull., Soc. myc.*, 57, 1894), les champignons consommés avaient produit des selles et des vomissements abondants peu de temps après leur ingestion, mais avaient laissé intacte l'intelligence des empoisonnés.

V. DUPAIN,

Pharmacien de 1^{re} Classe à la Mothe-St-Héray.

Observation de deux cas d'empoisonnement

PAR UNE « AMANITE », L' « AMANITE DARTREUSE »

Le samedi 15 novembre 1899, le nommé B., du Buisson, commune de la Ronde (Deux-Sèvres), fit préparer pour son

repas du soir des champignons qu'il avait cueillis dans son champ. — Cet homme, qui ne connaissait pas les champignons, avait cette théorie que tout champignon est comestible à la condition qu'il soit cueilli frais — or il s'agissait de l'*Amanite d'artreuse*. — B... disait également que l'ébullition détruit le poison ; et, en effet, il fit subir une ébullition prolongée aux champignons avant de les faire préparer au beurre. J'insiste sur cette dernière théorie car je la trouve encore exposée dans des livres scientifiques ; elle est vraie pour certaines espèces, mais elle est dangereuse, les personnes qui ne sont pas absolument au courant de la question étant portées à la généralisation et on va voir quelles ont été les conséquences de cette erreur.

La famille B... se compose de six personnes : B... et sa femme et quatre enfants. La femme B..., ayant trouvé que ces champignons avaient un aspect suspect, refusa d'en manger, et son exemple entraîna trois des enfants à s'en abstenir également. B..., qui est âgé de 45 ans environ, et un de ses enfants âgé de 9 ans furent donc les seuls à en manger.

Dimanche. — Rien ne se produisit pendant toute la nuit, et ce n'est que le lendemain matin que se produisirent les premiers symptômes de l'empoisonnement. Ceux-ci consistèrent d'abord en phénomènes d'une gastro entérite intense, douleur épigastrique, vomissements incessants avec nausées persistantes des plus pénibles, évacuations alvines séreuses, coliques violentes, le tout accompagné de crampes dans les jambes et de refroidissement des extrémités.

Ces accidents gastro intestinaux furent beaucoup plus marqués chez le père que chez l'enfant ; les selles, notamment, furent beaucoup moins copieuses chez celui-ci et les évacuations beaucoup moins abondantes ; on verra quelles en furent les conséquences.

Chose incroyable, ce n'est que le dimanche soir, 24 heures

après l'ingestion du poison, douze heures après le début des accidents, que ces gens qui se savaient empoisonnés vinrent me demander des soins.

Je notai de suite chez le père un état d'agitation extrême, une dépression considérable des forces, un mal de tête violent, des bourdonnements d'oreilles, du refroidissement des extrémités, un pouls petit et très rapide ; les nausées étaient persistantes et les évacuations alvines continuaient très fréquentes.

L'enfant paraissait moins souffrant : les selles n'avaient pas été aussi copieuses ; il se plaignait de quelques coliques et de nausées continues.

Je prescrivis de suite des évacuants, je pratiquai des injections hypodermiques de caféine et j'administrai aux deux malades de la teinture de Belladone.

Lundi. — Le lendemain, lundi, l'état du père était à peu près le même ; les évacuants avaient produit leur effet et, malgré les évacuations alvines abondantes qui avaient précédé le purgatif, celui-ci provoqua des selles contenant une notable quantité de matières ; il ne faut donc pas dans ce cas se fier à l'abondance des évacuations déterminées par le toxique, il faut purger quand même.

L'enfant, malheureusement, malgré des doses d'adulte de substances purgatives, n'eût que des évacuations insuffisantes, trois ou quatre selles seulement ; les purgatifs étant très difficilement tolérés à cause des nausées et des vomissements incessants j'eus recours chez lui aux grands lavements purgatifs.

Les deux malades se plaignaient de mal de tête avec bourdonnements d'oreilles, de coliques, et surtout de douleurs épigastriques, mais le symptôme le plus pénible et dont ils se plaignaient le plus, c'étaient de nausées incessantes et des efforts de vomissements des plus pénibles. — Je notai aussi des baillements très fréquents, à tous moments les malades bailaient. Les pupilles ne furent jamais modifiées. Le pouls était

toujours faible, très rapide. Je notai une faible proportion d'albumine dans les urines de l'enfant.

Les malades se plaignaient également de tenesme vésical et rectal.

Je continuai le même traitement : injection hypodermique de caféine, grands lavements évacuants — lavement de café — teinture de Belladone. Je prescrivis de nouveau les évacuants :

Mardi. — Le lendemain, mardi, l'état du père s'était amélioré : les coliques, la douleur épigastrique étaient moins intenses et les vomissements moins fréquents ; mais le malade se plaignait toujours de nausées très pénibles. L'agitation était encore grande. Le pouls petit et rapide ; à deux reprises le pouls faiblit extrêmement et des syncopes se produisirent. Toujours des bائلements répétés.

L'état de l'enfant alla ce jour-là en empirant. Les efforts de vomissement étaient incessants, et ces efforts inutiles étaient on ne peut plus pénibles. Les douleurs épigastriques et les coliques augmentèrent d'intensité ; l'agitation du petit malade était extrême ; les douleurs lui arrachaient des cris incessants. Dès le matin le pouls devenait filiforme malgré les injections de caféine. Le soir du délire apparut : l'enfant, en proie à une agitation extrême, avait des hallucinations. Dans la nuit du mardi au mercredi je lui pratiquai une injection hypodermique de un demi centigramme de morphine qui amena un peu de calme ; le pouls était de plus en plus petit et réduit à une légère ondulation de l'artère à peine perceptible ; les extrémités étaient refroidies, une sueur froide couvrait le malade.

Mercredi. — Le mercredi matin, dans un effort de vomissement, une hématemèse énorme se produisit — le sang était noir et caillé ; — une demi-heure après, le petit malade expirait.

Je crois que si j'avais été appelé dès le début des accidents, et surtout si les purgatifs au lieu d'être rendus par les vomis-

sements avaient amené d'abondantes évacuations alvines, l'enfant aurait pu être sauvé ; mais ni les purgatifs (*per os*) ni les lavements purgatifs n'avaient eu de résultat satisfaisant.

Le mercredi matin l'état du père allait en s'améliorant, le pouls se relevait, les vomissements s'arrêtaient et le malade pouvait être considéré comme hors de danger et, en effet, il a survécu et est plein de santé aujourd'hui.

Ces deux observations démontrent une fois de plus combien est grave l'empoisonnement par les *Amanites*, les symptômes n'apparaissant qu'au bout de plusieurs heures, alors que l'absorption du principe toxique, la muscarine, est complète.

La terminaison par hémorrhagie gastrique est également à noter ; elle a été rarement observée. Elle est évidemment la conséquence de ces érosions de la muqueuse gastrique que l'on a trouvées à l'autopsie de personnes empoisonnées par les *Amanites*. Malheureusement dans ce cas l'autopsie n'a pu être pratiquée.

Moncoutant, 10 décembre 1899.

D^r DU B.

Excursion mycologique du 4 novembre 1899

dans les environs de Lusignan (Vienne).

Au commencement du mois de novembre, notre sympathique président M. Souché, m'écrit pour me demander si je voulais diriger une excursion mycologique dans les environs de Lusignan.

J'accepte son invitation avec plaisir et nous faisons insérer cette herborisation dans un des journaux qui sont le plus répandus dans la contrée. Peu de sociétaires, hélas ! répondent à notre appel, ce qui fut d'autant plus regrettable que la récolte a été fructueuse et que c'eût été une excellente occasion pour

beaucoup d'étudier les champignons : ces cryptogames peu connues en général et cependant très recherchées comme aliment malgré les nombreux empoisonnements qui se produisent chaque année.

M. Souché et moi nous sommes arrivés à 11 h. 1/4 à la gare de Lusignan où nous attendaient deux de nos zélés collègues, MM. Bogard et Moreau, docteur-médecin.

Nous prenons aussitôt la route nationale de Poitiers pour nous diriger vers le bois de Coltière, but principal de notre excursion.

En quittant cette route, nous entrons à droite dans un pâturage où nous trouvons deux élégants champignons à pied grêle et à chapeau en forme de cloche, l'un gris à lamelles noires, le *Panœole en cloche*, *Panœolus campanulatus* (L.) et l'autre à chapeau jaune et à lamelles ocracées, le *Galera tendre*, *Galera tenera* (Sch.), espèces communes dans ces sortes de lieux où les animaux procurent à ces deux cryptogames tout ce qui est nécessaire à leur habitat de prédilection.

Un peu plus loin nous récoltons l'*amanite à étui* (la variété grise) *amanita vaginata* (B.), espèce comestible, connue et consommée dans le midi de la France sous le nom de *coucoumelle*.

Nous descendons le petit côteau boisé qui conduit au moulin de Mongadon, et nous prenons au passage un échantillon de *Tricholome émarginé*, *Tricholoma sejunctum* (Sow.), espèce comestible que j'ai mangée, bien qu'elle soit marquée d'un point de doute dans l'ouvrage de Quélet, et, sur une branche de bois mort, un groupe de jolis petits *Marasmes des brindilles*, *Marasmius ramealis* (B.).

Nous passons devant Mongadon et, après avoir traversé la Vonne, nous entrons dans un pré qui précède immédiatement le bois de Coltière. Là, nous nous arrêtons pour ramasser le *Marasme Oreade*, *Marasmius Oreades* (Bolt.), champignon

connu et consommé sous le nom de pied dur ou de mousseron ; ce *Marasme* se dessèche très facilement et acquiert par la dessiccation un parfum beaucoup plus pénétrant, ce qui en fait un condiment précieux. Deux *hygrophores* aux couleurs vives lui tiennent compagnie : c'est l'*hygrophore* jaune d'or, *Hygrophorus obrusseus* (Fr.) et l'*Hygrophore conique*, *Hygrophorus conicus* (Scop.) ; ce dernier macule de noir sa belle robe rouge doré aussitôt qu'on le froisse.

Un peu plus loin le *Sclérome vulgaire*, *Scleroderma vulgare* (Fr.) nous montre son gros dos couvert de verrues tout près d'une *Amanite à étui*, *Amanita vaginata* Var. *Strangulata* (Fr.) qui n'est qu'une forme luxuriante de *Vaginata*.

Sur la lisière du bois nous trouvons un magnifique *Hébelome échaudé*, *Hebeloma crustuliniformis* (B.), champignon très commun et ainsi nommé à cause de la couleur de son chapeau qui ressemble à la pâtisserie de ce nom ; cette couleur et son odeur désagréable de radis vous le feront reconnaître facilement ; d'après certains auteurs il est suspect, d'après d'autres il est comestible ; dans tous les cas, sa saveur aigre et son fumet détestable de rave doivent en faire un mets qui n'est rien moins qu'agréable. A côté de lui végète assez souvent le *Lactaire zoné*, *Lactarius zonarius* (B.) qui nous fournit ici plusieurs représentants ; cette espèce commune est facile à déterminer grâce à son grand chapeau brun roux, infundibuliforme et marqué de zones concentriques ; du reste si vous hésitez sur son identité, goûtez le lait blanc qui s'échappe de ses lamelles et le feu ardent qui vous embrasera aussitôt le palais vous fixera définitivement sur son personnage. Enfin nous pénétrons dans le bois de Coltière ; là, nous n'avons que l'embarras du choix quant à la quantité et à la variété des espèces :

Des lactaires, le *Lactaire modeste*, *Lactarius quietus* (Fr.), reconnaissable à son chapeau brun clair plus foncé au milieu

et à sa chair rousse et fétide, le *Lactaire à lait aqueux*, *Lactarius serifulvus* (Fr.) ainsi nommé à cause de l'aspect séreux de son lait, le *Lactaire à lait couleur de soufre*, *Lactarius theiogalus* (B.) dont le lait jaunit immédiatement au contact de l'air.

Des russules aux couleurs vives, champignons tout à fait semblables aux précédents par leur forme, mais qui en diffèrent essentiellement par l'absence de lait; la *Russule sans lait*, *Russula delica* (Fr.), énorme champignon très commun dans tous nos bois, reconnaissable à son large chapeau blanc souvent maculé de terre et à ses lamelles à reflet verdâtre; la *Russule violette*, *Russula violacea*, (Q.), espèce petite et vénéneuse, remarquable par son âcreté et son odeur pénétrante (les russules étant en général privées d'odeur); la *Russule bleu jaunâtre*, *Russula Cyanoxantha* (Sch.), comestible excellent mangé dans le midi de la France sous le nom de *Charbonnier*; la *Russule noircissante*, *Russula nigricans* (B.), large champignon grisâtre à lamelles écartées et blanchâtres, mais qui devient complètement noir en vieillissant; lorsqu'il est jeune sa chair, lorsqu'on la déchire, rougit fortement au bout d'un moment en présence de l'air; la *Russule pâissante*, *Russula depallens* (Pers.); la *Russule entière*, *Russula integra* (L.); ces deux dernières sont comestibles; la *Russule dorée*, *Russula aurata* (With.), magnifique champignon que l'on pourrait prendre tout d'abord pour une oronge vraie à cause de la belle couleur orangée de son chapeau et de la couleur jaune serin de ses lamelles, mais il s'en distingue tout à fait par l'absence de volve; du reste l'erreur ne serait pas grave attendu qu'il n'est point vénéneux.

Des Tricholomes, le *Tricholome à odeur de soufre*, *Tricholoma sulfureum* (B.) vénéneux, reconnaissable à sa couleur jaune verdâtre et à son odeur repoussante de gaz d'éclairage; le *Tricholome acerbe*, *Tricholoma acerbum* (B.), champignon commun excellent à manger, son principe âcre disparaît par la

cuisson ; le *Tricholome à odeur de savon*, *Tricholoma saponaceum* (Fr.) suspect, remarquable par son odeur forte qui rappelle celle du savon de toilette ; le *Tricholome blanc-brun*, *Tricholoma albo bruneum* (Pers.) comestible ; le *Tricholome désagréable*, *Tricholoma inamœnum* (Fr.), semblable au sulfureum comme stature, mais de couleur blanche et d'odeur moins désagréable ; le *Tricholome écailleux*, *Tricholoma squamulosum*, forme du *Tricholome terrestre*, avec lequel on le confond souvent ; le *Tricholome petite colombe*, *Tricholoma columbetta*, espèce comestible d'un beau blanc satiné taché parfois de rose ou de vert.

Des collybies, le *Collybie butyreux*, *Collybia butyracea* (B.), très commun dans tous nos bois et facile à reconnaître à son chapeau qui donne au toucher l'impression d'un corps gras ; le *Collybie ami du chêne*, *Collybia dryophila* (Fr.), excessivement commun et comestible, son parfum rappelle un peu celui du *Marasme Oreade* ; le *Collybie à pied en fuseau*, *Collybia fusipes* (B.), excellente espèce venant en touffes sur les souches, mais il faut avoir soin de rejeter le pied qui est excessivement coriace et jouit, paraît-il, de propriétés purgatives énergiques ; le *Collybie à chapeau rayé*, *Collybia grammocephala* (B.), très commun également et non comestible.

Des Clitocybes : le *Clitocybe à feuillets serrés*, *Clitocybe phyllophylla* (Fl. dan.) suspect, remarquable par l'aspect glacé de son chapeau ; le *Clitocybe à odeur suave*, *Clitocybe suaveolens* (Schum.) et le *Clitocybe vert*, *Clitocybe viridis* (Scop.), ces deux derniers sont comestibles et doués d'une odeur agréable qui rappelle le parfum de l'anis.

Des mycènes : le *mycène en casque*, *mycena galericulata* (Scop.), champignon très commun qui vient en touffes sur les souches ; le *mycène strié*, *mycena polygramma* (B.), espèce très voisine de la précédente et qui l'accompagne souvent ; elle n'en diffère que par son pied qui est strié dans toute sa

longueur tandis qu'il est lisse dans le *galericulata* ; le *mycène pur*, *mycena pura* (Pers.), champignon suspect dont la teinte est excessivement variable, tantôt rose purpurin, tantôt violette, mais il est toujours doué de son odeur pénétrante de radis, ce qui permet toujours de le distinguer sans aucun doute ; le *mycène des fougères*, *mycena epipterygia* (Scop.), petit champignon jaune verdâtre recouvert d'une pellicule blanche visqueuse et séparable ; il croît au milieu de la mousse dans les bois ; le *mycène à pied filiforme*, *mycena filopes* (B.)

Des hygrophores, l'*hygrophore cossus*, *hygrophorus cossus* (Sow.), espèce fréquente dans nos bois et voisine de l'*eburneus* dont elle diffère par son odeur particulière de phalène cossus, l'*hygrophore des bois*, *hygrophorus arbustivus* (Fri.), joli petit champignon comestible que je prise d'autant plus qu'il vient tardivement alors qu'on ne trouve presque plus rien à récolter, l'*hygrophore gluant*, *hygrophorus limacinus* (Scop.), champignon d'une couleur sale et aussi visqueux que le mollusque dont il porte le nom.

Des marasmes, le *Marasme à odeur de poireau*, *Marasmius prasiasmus* (Fr.), commun en automne parmi les feuilles de chêne, son odeur et son goût alliacé le font employer comme condiment, le *Marasme peronatus*, *Marasmius peronatus* (Bolt.), espèce très voisine du *Marasmius urens* dont elle a le goût âcre et brulant, très commune en automne dans les bois parmi les feuilles tombées, le *Marasme des feuilles*, *Marasmius epiphyllus* (Pers.), petit champignon presque microscopique fixée sur les feuilles sèches.

Un Galera des Hypnum, *Galera Hypnorum* (Batsch.), petit champignon jaune à pied grêle et à chapeau en forme de cloche, très commun parmi la mousse des bois, il ressemble au *Galera tenera*.

Un certain nombre de *Cortinaires*, le *Cortinaire visqueux*, *Cortinarius collinitus* (Sow.), le *Cortinaire élevé*, *Cortinarius*

elatior (Pers.) Ces deux espèces sont excessivement communes dans toutes nos forêts et facilement reconnaissables, la première à son pied visqueux et recouvert de grosses écailles disposées en forme de bourrelets, la deuxième à son long pied conique blanc violacé et à son chapeau brunâtre, plissé, cannelé, le *Cortinaire sans poil*, *Cortinarius impennis* (Fr.), remarquable par son pied bulbeux muni d'un anneau oblique (on dirait une jarretière toujours prête à tomber), le *Cortinaire farouche*, *Cortinarius torvus* (Fr.), magnifique espèce, la plus volumineuse de ce genre, son chapeau atteignant parfois vingt-cinq centimètres de diamètre.

Un *Pholiote à racine*, *Pholiota radicata* (B.), champignon qui se distingue par son pied écailleux, renflé au milieu et terminé par une longue racine et surtout par l'odeur forte d'amande amère qu'il dégage. — Un *Clitopile petite prune*, *Clitopilus prunulus* (Scop.), reconnaissable à son pied excentrique, à ses lamelles roses décurrentes, à sa grande fragilité et surtout à son agréable odeur de farine fraîche ; ce délicieux champignon, l'un des plus tendres et des plus parfumés, est connu dans le nord de la France sous le nom de mousseron ; dans notre département on lui donne le nom d'*Argouanne*, probablement à cause de sa ressemblance avec l'*Oreille de chardon roland* qui est un *Pleurote*.

Deux *Entolomes*, *Entolome livide*, *Entoloma lividum* (B.), espèces vénéneuses qu'il ne faut pas confondre avec la précédente ; ce champignon est très trompeur surtout quand il est jeune à cause de son aspect engageant et de son parfum de farine fraîche ; il a du reste produit plusieurs empoisonnements dont un entr'autres a été relaté il y a deux ans par M. Poireau, professeur à l'école de médecine de Poitiers ; toutefois les accidents produits par ce champignon n'ont, je crois, jamais occasionné la mort, car les symptômes de l'empoisonnement se manifestent généralement une ou deux heures

après l'ingestion de ces cryptogames par de violents vomissements qui débarrassent ainsi l'estomac des substances nuisibles absorbées ; on l'appelle pour cela le vomitif de la meunière ; dans sa jeunesse il ressemble un peu au *Clitopile* dont il a l'odeur, mais ses lamelles ne sont pas décurrentes et sont jaunes ; elles ne deviennent roses que plus tard lorsque le champignon, qui est très volumineux du reste, ne peut plus être confondu avec le premier, et l'*Entolome rose grisâtre*, *Entoloma rhodopolium* (Fr.) vénéneux comme le précédent.

Un *Nonalea des pâturages*, *Nonalea pascua* (Pers.), genre qui se rapproche du précédent par ses lamelles et ses spores roses.

Un groupe d'*Hypholomes fasciculés*, *Hypholoma fasciculare* (Huds), champignon vénéneux excessivement commun sur les souches et facile à reconnaître à son chapeau, son pied et sa chair jaunes, à ses lamelles verdâtres et à son amertume désagréable.

Une *Lépiote en bouclier*, *Lepiota Clypeolaria* (B.) comestible, assez commun dans nos bois ; on le reconnaît à son pied grêle et pelucheux, à son chapeau convexe et mamelonné recouvert d'écaillés roussâtres : son anneau est très fugace et ne se voit presque jamais de sorte que l'on hésite souvent à le classer parmi les *Lépiotes*.

Des *Chanterelles*, la *Chanterelle comestible*, *Cantharellus cibarius* (Fr.) que tout le monde connaît dans le département sous le nom de chanterelle ou de chevrette, la *Chanterelle en forme de trompette*, *Cantharellus tubœformis* (Fr.) dont le nom indique la forme.

Un groupe d'*Armillaires de miel*, *Armillaria mellea* (Vahl.), champignons très commun sur les souches où il pousse en grosses touffes ; il est d'une âcreté excessive lorsqu'il est cru mais il perd cette propriété par la cuisson et constitue un mets assez apprécié par certaines personnes.

Une grande quantité de *Craterelles cornes d'abondance*, *Craterellus cornucopioides* (L.) vulgairement connus sous le nom de trompettes de la mort, excellent champignon trop mince pour être mangé seul mais donnant un arrière goût de truffe aux mets auxquels on le mélange; il était tellement abondant dans le bois de Coltière que nous en avons rempli deux pleins filets.

Deux *Hydnes*, l'*hydne sinué*, *Hydnum repandum* (L.), champignon comestible bien connu sous le nom de pied de mouton, l'*Hydne rougissant*, *Hydnum rufescens* (Paule) comestible, plus grêle et plus rougeâtre que le précédent.

Un *Clavaire pilon*, *clavaria pistillaris* (L.), champignon comestible comme presque tous les clavaires mais curieux par sa forme qui est celle d'une vraie massue.

Un *Stereum poilu*, *Stereum hirsutum* (Wild) sur un tronc d'arbre coupé.

Divers *Bolets*, le *Bolet comestible*, *Boletus edulis* (B.), espèce excellente et bien connue sous le nom de cèpe de Bordeaux, le *Bolet orangé*, *Boletus aurantius* (Sow.), comestible comme le précédent, mais bien moins délicat, son chapeau est rouge orangé et son pied massif est recouvert de grosses écailles brunes; en outre sa chair qui est tout d'abord très blanche devient bistre noire au contact de l'air, le *Bolet non poli*, *Boletus impolitus*, comestible, ressemblant un peu au cèpe de Bordeaux, mais son pied ne porte pas de réseau, ses pores sont d'un beau jaune vif et sa chair blanche jaunit légèrement auprès des tubes.

Enfin, trois ou quatre amanites, l'*Amanite phalloïde*, *Amanita phalloïdes* (Fr.) reconnaissable à son chapeau verdâtre marqué de stries plus foncées et à sa volve membraneuse comme celle de l'orange vraie; on l'appelle du reste l'orange ciguë; l'*Amanite citrine*, *Amanita citrina* (Sch.) qui se distingue par son chapeau jaune pâle, parsemé de verrues blanches

et surtout par son odeur désagréable de rave ; ces deux champignons sont excessivement vénéneux puisqu'un seul suffit pour occasionner la mort ; ils sont d'autant plus dangereux que les effets de l'empoisonnement ne se manifestent que huit à dix heures après leur ingestion de sorte qu'à ce moment il est souvent trop tard pour porter des secours efficaces aux malheureuses victimes ; l'*Amanite panthère*, *Amanita pantherina* (DC.), espèce vénéneuse également et très répandue, différenciée nettement par son chapeau couleur feuille morte, recouvert de nombreux flocons d'un blanc de neige et par le double bracelet qui entoure la base de son pied ; ce champignon rend excessivement malade mais cause assez rarement la mort ; il exerce surtout une action particulière sur le cerveau et occasionne un délire passager voisin de la folie, l'*Amanite vineuse*, *Amanita rubescens* (Fr.), champignon comestible, consommé dans le midi de la France sous le nom de golmotte ; il se distingue par son chapeau brun ou blanc, rosé, recouvert d'écailles grisâtres nombreuses, par son pied rougeâtre, son bel anneau incarnat, régulièrement strié et par sa chair qui devient franchement rosée à l'air ; c'est une espèce excellente que je mange habituellement, mais que je ne conseille pas, car on pourrait la confondre avec l'*Amanite âpre*, espèce très vénéneuse, ou avec la précédente que l'on appelle pour cette raison fausse golmotte.

Pressés par l'heure, nous quittons à notre grand regret le bois de Coltière où nous faisons une si ample moisson. Dans le pré avoisinant que nous traversons de nouveau nous récoltons la *Russule striée*, *Russula pectinata* (B.) dont l'odeur repoussante nous avertit de sa nocuité ; à côté, pour nous dédommager, nous ramassons le *Clytocybe géotrope*, *Clytocybe geotropa* (B.), belle espèce comestible à large chapeau infundibuliforme dont le parfum rappelle la bonne odeur de foin coupé. Un peu plus loin, sur un habitat qui n'est pas précisément un bouquet de

roses, nous prenons délicatement le *Strophaire hémisphérique*, *Stropharia semi-globata* (Batsch), reconnaissable à la viscosité de son chapeau convexe d'un jaune paille et de son long pied grêle, cerclé vers le haut, d'un anneau tacheté de noir par les spores qui s'échappent des lamelles.

Dans une grande prairie près des bords de la Vonne, nous trouvons sur des peupliers presque morts un assez grand nombre de *Pleurotes* en forme d'huître, *Pleurotus Ostreatus* (B.) comestible.

Des *Psalliotes* des prés, *Psalliota pratensis* (Sch.) et des *Flammula* ocre verdâtre, *Flammula ochro-chlora* (Fr.)

Pour clore notre excursion nous récoltons sur différentes souches un *Pluteus* couleur de cerf, *Pluteus cervinus* (Sch.) très facile à déterminer au microscope par ses cystides en forme de bouteille, un *Collybie* à racine, *Collybia radicata* (Relh) remarquable par son pied élancé, sillonné, terminé par une longue racine et par son chapeau mince, ridé et visqueux, et un groupe d'*Hypholomes* briquetés, *Hypholoma sublateritium* (S.), espèce vénéneuse voisine de l'*Hypholome fasciculé* mais distincte par sa chair presque blanche et par son chapeau d'un rouge briqueté; puis à terre une *Entolome* à odeur forte, *Entoloma nidorosum* (Fr.), champignon vénéneux répandant une forte odeur alcaline.

Enfin, sous des peupliers nous faisons une ample récolte de tricholomes enterrés, *Tricholoma pessundatum* (Fr.) dont le parfum pénétrant de farine fraîche nous engage à remplir nos filets afin d'allier la gastronomie à la science.

Nous nous séparons contents de notre journée en nous donnant rendez-vous pour le 16 novembre à la Mothe-St-Héray.

Excursion mycologique du 16 Novembre 1899
dans les environs de la Mothe-S^t-Héray (Deux-Sèvres)

L'annonce de cette herborisation quelques jours auparavant dans les principaux journaux de la région nous a valu des excursionnistes un peu plus nombreux que la première fois. Outre M. Souché et le rapporteur nous comptons MM. l'abbé Hilairét, professeur au collège des Oblats de Niort; Moreau et Bogard, de Lusignan; Pigeau, instituteur, de la Couarde; Marsault, à Salles, et Lambert, à Loubigné-d'Exoudun; Pelloquin, vétérinaire à Mauzé. Nous partons à midi 1/2 environ de la Mothe en nous dirigeant vers le bois du Fouilloux que nous atteignons après dix minutes de marche.

Sur les pelouses qui bordent le bois en allant chez le garde nous trouvons le tricholome terrestre, *Tricholoma terreum* (Sch.) comestible, vendu sous le nom de Saint-Martin sur les marchés de Niort et de Poitiers.

Nous entrons à droite dans le bois et nous récoltons : le *Lactaire modeste*, *Lactarius quietus* (Fr.), le *Lactaire visqueux*, *Lactarius blennius* (Fr.) champignon gris verdâtre, visqueux, dont le lait blanc et très âcre devient à l'air d'un vert cendré, le *Lactaire à lait couleur de soufre*, *Lactarius theiogalus* (B.), le *Lactaire presque doux*, *Lactarius subdulcis* (B.) dont le chapeau est brun rougeâtre, le pied de même couleur, creux et aplati, le lait blanc d'abord doux, puis âcre au bout d'un instant, le *Lactaire humide*, *Lactarius uvidus* (Fr.) dont le lait se colore fortement en violet au contact de l'air.

La *Russule sans lait*, *russula delicata* (Fr.), la *Russule jolie*, *russula lepida* (Fr.), comestible remarquable par son chapeau velouté et sec d'un beau rouge carmin, la *Russule noircissante*, *russula nigricans* (B.), la *Russule brûlée*, *russula adusta* (Pers.) qui noircit comme la précédente avec laquelle on la con-

fond, mais qui s'en distingue par son chapeau et son pied plus blancs, et par ses lamelles moins épaisses et beaucoup plus rapprochées, la *Russule violette*, *russula violacea* (Q.), la *Russule bleu jaunâtre*, *russula cyanoxantha* (Sch.), la *Russule pâlissante*, *russula depallens* (Pers.), la *russule entière*, *russula integra* (L.), la *russule heterophylle* ou à feuilletés inégaux, *russula heterophylla* (Fr.), comestible reconnaissable à ses lamelles serrées, étroites et très atténuées en pointes à leur insertion sur le pied, la *russule puante*, *russula foetens* (Pers.) remarquable par son pied, son chapeau brun jaunâtre, longtemps globuleux, et surtout par son odeur nauséabondé ; elle se rapproche par la couleur de son chapeau et par son odeur désagréable de la russule striée avec laquelle on la confond.

L'amanite à étui, *amanita vaginata* var. *grisea* (B.), l'*amanite vineuse*, *amanita rubescens* (Fr.), l'*Amanite des Césars*, *amanita cæsarea* (Scop.) vulgairement appelée oronge ; ce champignon est connu depuis des siècles, puisqu'il était le mets préféré des Césars d'où lui vient son nom du reste ; il est assez commun dans le Fouilloux vers le mois d'août ou de septembre et très apprécié des mothais ; il ne faut pas le confondre avec l'amanite tue-mouches ou *fausse oronge*, espèce vénéneuse commune dans la forêt de l'Hermitain mais très rare au Fouilloux.

La distinction en est cependant facile pour celui qui veut y prêter la moindre attention : l'oronge vraie a le chapeau nu et d'un beau jaune orangé, les lamelles, le pied et l'anneau d'un jaune serin, pâle, la volve est membraneuse très épaisse et blanche ; la fausse a le chapeau d'un orangé rouge brillant et parsemé de nombreuses taches blanches, les lamelles, le pied et l'anneau blancs, elle n'a point de volve membraneuse mais présente à la base du pied des flocons épais en forme de bourrelets. L'*amanite ovoïde*, *amanita ovoïdea*, espèce comestible très rare au Fouilloux ; elle ressemble beaucoup comme forme

à l'oronge vraie sauf qu'elle est entièrement blanche : on l'appelle pour cette raison l'oronge blanche ; il ne faudrait pas toutefois la confondre avec l'*amanite vineuse* ou l'*amanite printanière* qui sont des poisons violents et présentent beaucoup d'analogie avec l'*amanite ovoïde* ; mais elles sont beaucoup plus grêles et possèdent un chapeau mince, humide et visqueux, tandis que l'oronge blanche a le sien très épais, sec et soyeux.

Le *Mycène tressé*, *mycena vitilis* Fr. ; le *Mycène strié*, *mycena polygramma* B.

L'*Hygrophore cossus*, *hygrophorus cossus*.

Le *Tricholome petite colombe*, *tricholoma columbetta* Fr. ; le *Tricholome émarginé*, *tricholoma sejunctum* Sow. ; le *Tricholome à odeur de savon*, *tricholoma saponaceum* Fr. ; le *Tricholome russule*, *tricholoma russula* B., magnifique espèce comestible avec son chapeau rosé, ses lamelles charnues pointillées de rouge et son pied blanc parsemé de flocons purpurins.

Le *Cortinaire élevé*, *cortinarius elatior* Pers., très commun ; le *Cortinaire visqueux*, *cortinarius collinitus* Sow. ; le *Cortinaire faon*, *cortinarius hinnulens* Sow., à pied muni d'un anneau, à chapeau mamelonné et à lamelles écartées ; le *Cortinaire farouche*, *cortinarius torvus* Fr. ; le *Cortinaire dur*, *cortinarius duracinus* Fr.

Le *Laccaria verni*, *laccaria laccata* Scop., espèce comestible excessivement commune dans tous nos bois, très variable comme forme et comme couleur, mais toujours reconnaissable à ses lamelles espacées couleur lie de vin et recouvertes en vieillissant d'une poussière blanche.

L'*Entolome à odeur forte*, *entoloma nidorosum* Fr.

L'*Hypholome hydrophile*, *hypholoma hydrophilum* B., champignon commun venant en touffes sur les souches après les pluies.

Le *Bolet orangé*, *boletus aurantius* Sow. ; le *Bolet rugueux*, *boletus rugosus* Fr., espèce automnale, voisine du Scaber, dont elle diffère par son pied dépourvu d'écaillés.

La *Craterelle corne d'abondance*, *craterellus cornucopioides* L., et la *Chanterelle cendrée*, *cantharellus cinereus* Pers., qui accompagne souvent la précédente dans nos bois ; ces deux espèces se ressemblent beaucoup et doivent souvent être confondues ; elles se distinguent cependant nettement l'une de l'autre par le dessous du chapeau qui est lisse dans la *craterelle* et présente des plis très apparents dans la chanterelle.

Le *Clavaire* en forme de corail, *clavaria coralloides* L., clavaire blanche à rameaux nombreux, arrondis et pointus à l'extrémité.

Nous sortons du bois près de la maison du garde et, en traversant le chemin qui mène aux Essarts, nous ramassons sur le gazon qui borde la route un certain nombre d'*Helvelles crépues*, *Helvella crispa* Fr., champignon comestible, voisin de la morille et vendue du reste sur le marché de Poitiers sous le nom de morille d'automne.

Nous prenons la grande allée qui traverse l'autre partie du Fouilloux du côté de la route de Niort, et sur les bords nous remarquons le *Panœole en cloche*, *panœolus campanulatus* L. ; le *Clitocybe géotrope*, *clitocybe geotropa* B. un peu avancé, mais ayant conservé sa bonne odeur de flouve odorante ; le *Clitocybe* à pied nu, *clitocybe gymnopodia* B., tout à fait semblable à une armillaire sans anneau ; l'*Hygrophore rouge pourpre*, *hygrophorus puniceus* Fr., avec son chapeau d'un beau rouge éclatant et son pied jaune orangé ; l'*Hygrophore virginal*, *hygrophorus virgineus* Wulf. ; le *Lepiota mastoïdea*, forme grêle et mamelonnée du *lepiota escoriata* ; la *Psalliote des champs*, *psalliota campestris* L., l'ancêtre du champignon de couche cultivé dans les caves ; la *Clavaire pilon*, *clavaria*

pistillaris L., et le *Mycène des fougères*, *mycena epipterygia* Scop.

Du Fouilloux nous gagnons le haut du bois des Tines, ce délicieux manteau de verdure qui recouvre les rochers escarpés de Chambrille ; là, sur une souche de chêne nous récoltons un vieil échantillon de *Fistuline hépatique*, *fistulina hepatica* Huds., champignon assez commun, dont la chair ressemble à un morceau de viande de bœuf ; il est comestible, mais sa saveur aigrelette et la dureté de sa chair en font un mets passable ; toutefois certains prétendent que mariné dans l'huile et le vinaigre il constitue une salade excellente.

A l'extrémité du bois des Tines nous descendons un coteau gazonné où nous ramassons un assez grand nombre d'*Hygrophores des prés*, *hygrophorus pratensis* Pers., comestible excellent que je recommande aux amateurs.

Au bas de ce pré nous atteignons l'étroite et délicieuse vallée qui se déroule entre le Perré et Trémont ; nous la trouvons envahie par une troupe de manœuvres occupés à construire la voie du chemin de fer que doit relier Melle à Parthenay. Hélas ! quel changement ! les taillis sont rasés, les énormes rochers éventrés et mutilés, les chênes séculaires abattus, les tortueux sentiers défoncés et comblés d'informes débris, le ruisseau lui-même est obligé de quitter son lit ombragé pour courir dans le fossé boueux qu'on vient de lui tracer. Avec quel serrement de cœur je vois saccager ainsi ce frais et charmant vallon où je suis venu si souvent étudier et rêver ! Mais, dans mon émotion, je m'aperçois que je m'écarte de mon sujet et je me hâte de revenir à la mycologie.

Dans la prairie qui s'étend au bas des coteaux de Chambrille nous récoltons le *Clitocybe en coupe*, *clitocybe cyathiformis* B., champignon comestible dont le nom indique bien la forme avec son long pied grêle et son chapeau infundibuliforme ; puis

l'Hygrophore virginal, var. à pied rose *roseipes*, son pied étant légèrement rosé à la base.

Dans les taillis qui bordent ce pré nous trouvons au pied d'un chêne un gigantesque polypore feuillé, *polyporus frondosus* F. D. Cet énorme champignon comestible pesait plus de 6 kilos. Malgré ce poids respectable il ne paraît être qu'un descendant dégénéré du *polypore* décrit par Charles de l'Ecluse d'Arras, mycologue du xvi^e siècle, et trouvé par lui aux environs du bourg Dobo, en Hongrie, polypore d'un volume tel qu'il pouvait fort bien remplir un chariot à deux chevaux??...

Nous opérons notre retour à la Mothe par le pittoresque bois de pins de M. de St-Laon, où nous trouvons un certain nombre d'espèces intéressantes et propres aux arbres aiguillés :

Des *Bolets*, le *Bolet à chair jaune*, *boletus chrysantheron* B., le *Bolet bai-brun*, *boletus badius* Fr., reconnaissable à son pied recouvert d'une poussière brune et surtout à ses tubes qui se tachent immédiatement de bleu au toucher; sa chair ne bleuit que légèrement, c'est un excellent comestible que l'on mange dans le Midi de la France sous le nom de Pinada; ces deux espèces se trouvent dans les bois feuillés et aiguillés; le *Bolet granulé*, *boletus granulatus* L.; le *Bolet bouvillon*, *boletus bovinus* Kr., remarquable par ses pores cloisonnés, ces deux dernières espèces comestibles ne se trouvent que sous les arbres aiguillés.

Des *Russules*, la *Russule de Quélet*, *russula Queletii* Fr., magnifique espèce propre aux bois de pins, à chapeau violet noir et à pied lilas foncé; sa chair et ses lamelles légèrement jaunâtres sont douées d'une âcreté insupportable: elle est vénéneuse; la *Russule agréable*, *russula amœna* Q., espèce rare et très jolie avec son chapeau d'un lilas pâle à bords parfois azurés, son pied lilas clair et ses lamelles bordées de violet;

la *Russule briquetée*, *russula lateritia* Q., espèce très rare et propre aux conifères.

Des *Lactaires*, le *Lactaire presque doux*, *lactarius subdulcis* B.; le *Lactaire à peine mamelonné*, *lactarius subunbonatus*, à chapeau rugueux en forme de coupe, à peine mamelonné et à pied grêle rouge brique.

Des *Tricholomes*, le *Tricholome prétentieux*, *tricholoma partentosum* Fr., champignon comestible reconnaissable à son chapeau gris fer rayé de fibrilles plus foncées et à ses lamelles larges d'un blanc jaunâtre ou verdâtre; le *Tricholome ardent*, *tricholoma rutilans* Sch., très belle espèce propre aux souches des conifères, vénéneuse; le *Tricholome nu*, *tricholoma nudum* B., remarquable par sa belle couleur violette et son agréable parfum: on le vend sur les marchés de Poitiers sous le nom d'*Argouanne violette*.

Des *Clavaires*, la *Clavaire rugueuse*, *clavaria rugosa* B., espèce blanche ridée et épaissie au sommet en forme de massue; la *Clavaire à crête*, *clavaria cristata* Holwsk, espèce blanche qui ressemble beaucoup à la Clavaire en forme de corail; elle en diffère par ses rameaux qui sont découpés et aplatis à l'extrémité; la *Clavaire flasque*, *clavaria flaccida* Fr., espèce ocracée, voisine de l'*Abietina*, dont elle ne diffère que par le pied qui est lisse au lieu d'être poilu.

Des *Amanites*, l'*Amanite vineuse*, *amanita rubescens* Fr.; l'*Amanite jonquille*, *amanita jonquillea* Q., espèce rare et facile à distinguer avec son chapeau jaune pâle et strié aux bords, son anneau mince souvent adhérent à la marge du chapeau sous forme de voile et sa volve fragile et mince entourant la base du pied comme un étui.

Des *Mycènes*, le *Mycène des fougères*, *mycena epipterygia* Scop., le *Mycène sanguinolent*, *mycena sanguinolenta* A., remarquable par le suc rouge sanguin qui s'échappe de son

pied quand on le brise et par la bordure brune de ses lamelles ; il pousse en troupe sur les aiguilles de conifères.

Une *Chanterelle orangée*, *cantharellus auranciacus* Wulf, fausse chanterelle, suspecte : elle diffère de la vraie par ses lamelles beaucoup plus prononcées et d'une couleur rouge aurore.

Des *Clitocybes*, le *Clitocybe retourné*, *clitocybe inversa* Scop., suspect ; le *Clitocybe phyllophylla* ; le *Clitocybe d'hiver*, *clitocybe brumalis* Fr.

Un *Gomphidius visqueux*, *gomphidius viscidus* L., genre voisin des Cortinaires dont il diffère par les lamelles décurrentes.

Un *Collybie taché*, *collybia maculata* (var. *Scorzoneria*) beaucoup plus petite que le type.

Un *Inocybe méconnu*, *inocybe prætervisa* Q., espèce propre aux conifères.

Un *Psalliota villatica*, champignon voisin du champignon de couche et comestible comme lui malgré son odeur repoussante.

Un *Pholiote bordé*, *pholiota marginata* Batsch., Pholiote propre aux conifères.

Un *Lepiota escoriata* vulgairement appelé *Clouzeau* ou *Pâturée*, et enfin une quantité considérable de *Laccaria laccata* Scop., de toutes nuances et de toutes formes.

Le soleil qui commence à disparaître derrière les collines de Trémont nous avertit qu'il va cesser de nous prêter son concours pour la recherche de ces intéressants cryptogames, et nous effectuons notre retour vers la Mothe en regrettant que la saison avancée ne nous permette pas de faire d'autres promenades mycologiques cette année.

VICTOR DUPAIN,

Pharmacien de 1^{re} Classe à la Mothe-Saint-Héray,
Membre de la Société Mycologique de France.

ADDITION A LA FLORULE DES BOLETS

CROISSANT AUX ENVIRONS DE LA MOTHE-SAINT-HÉRAY.

Depuis que j'ai fait paraître la petite note concernant les Bolets que l'on rencontre aux environs de la Mothe-St-Héray, j'ai trouvé d'autres espèces intéressantes que l'on peut ajouter à celles mentionnées au Bulletin de 1893, p. 30, et au Bulletin de 1894, p. 80.

1° *Boletus cyanescens* Bulliard. — *Bolet bleuissant*. — Ce Bolet, qui a la chair blanche et des tubes blancs qui jaunissent en vieillissant, a donc sa place marquée dans la première section à côté du *Boletus castaneus* (Bull. 1893, p. 42).

Voici sa description :

Chapeau assez épais, d'abord convexe, puis plan, tomenteux ou écailleux, floconneux, grisâtre ou gris jaunâtre. Chair ferme, blanche, devenant à l'air quand on la brise d'un bleu intense. Pied de la même couleur que le chapeau, d'abord charnu puis creux, vilieux mais lisse et d'une couleur plus pâle au sommet. Tubes libres; blancs puis jaunes. Pores petits, arrondis, blancs.

Bois du Fouilloux, 9 juin 1897. — Rare. — Comestible.

2° *Boletus floccosus* Rostkowiuss. — *Bolet floconneux*. — Ce Bolet est voisin du *Boletus aurantius* Sowerby, mentionné au Bulletin de 1893, p. 42.

Il en diffère par la couleur de son chapeau qui est d'un jaune beaucoup plus clair et par son pied beaucoup plus floconneux. Ses tubes en outre sont noirâtres à leur orifice.

Je le trouve tous les ans dans le Fouilloux au-delà de la maison du garde, à droite. En août ou septembre, comestible.

3° *Boletus tessellatus* Gillet, *nigrescens* Roze et Richon. — Ce Bolet, que l'on doit placer à côté du *Boletus scaber* (Bull. 1893, p. 41) a ses tubes et ses pores jaunes au lieu de les

avoir blancs : c'est une espèce de passage entre les Bolets à pores blancs et les Bolets à pores jaunes.

Voici sa description :

Chapeau convexe puis plan, tomenteux, d'abord jaune citron ainsi que le pied puis devenant brun, craquelé par le sec. Chair molle, blanche, très légèrement bleuâtre à l'air. Pied écailleux à mouchetures devenant brunes. Tubes moyens, jaunes. Pores jaunes, petits.

Bois du Fouilloux, 4 août 1897. — Assez rare. — Comestible.

4° *Boletus pinicola* (fleur danoise) *Bolet pinicole*. — Ce Bolet est très voisin du *Boletus edulis* (Bull. 1893, p. 41) avec lequel je l'ai moi-même souvent confondu. Il en diffère cependant par son chapeau d'un brun plus foncé et fortement ridé, par son pied beaucoup plus longuement réticulé, plus renflé à la base, et d'une couleur ocracée, et par ses pores gris ocracés.

Forêt de l'Hermitain, 18 octobre 1899. — Assez rare. — Comestible.

5° *Boletus lanatus* Rostkowius. — *Bolet laineux*. — Ce Bolet est plutôt une forme du *Boletus subtomentosus* (Bull. 1893, p. 45) qu'une espèce particulière. Il se distingue du type par son pied rugueux et plus largement réticulé.

Bois du Fouilloux, 17 août 1897.

6° *Boletus rugosus* Fritz. — *Bolet rugueux*. — Ce Bolet, qui ressemble beaucoup au *Boletus scaber* (Bull. 1893, p. 41), au point qu'ils sont généralement confondus, s'en distingue cependant nettement par son pied dépourvu d'écailles mais présentant des côtes rugueuses, par son chapeau moins gris et plus brun et par sa marge qui ne dépasse jamais les tubes sous forme de voile.

Bois du Fouilloux. — Automne. — Comestible

7° *Boletus impolitus* Fries. — *Bolet non poli*. — Ce Bolet comestible se rapproche par sa chair blanche et sa forme du

Boletus edulis, mais par son chapeau finement tomenteux et par ses tubes et ses pores jaunes il affine à *Boletus subtomentosus* (Bull. 1893, p. 45).

Voici sa description :

Chapeau hémisphérique, finement tomenteux, soyeux, grisâtre parfois nuancé de rose ; cuticule difficilement séparable ; chair assez ferme, blanche, brun rosé sous la cuticule, jaunâtre près des tubes et au sommet du pied. Pied épais, légèrement fibrilleux, pubérulent, jaune pâle, présentant parfois une zone rosée près du sommet, grisâtre à la base, rempli d'une chair fibreuse blanche. Tubes longs, d'un beau jaune vif lorsqu'il est jeune, puis verdâtres, adnés ou très largement décurrents. Pores assez petits, arrondis ou un peu anguleux, d'un beau jaune, puis verdâtres. Spores ellipsoïdes à deux ou trois noyaux.

La description de ce Bolet avec la chair de son chapeau, blanche en haut et jaune en bas, c'est-à-dire près des tubes, le rapproche du *Boletus cestivalis* Paulet, champignon commun, paraît-il, dans les forêts de l'Angleterre, et qui n'est peut-être qu'une forme de *l'impolitus*.

Bois du Fouilloux, 18 octobre 1899. — Environs de Poitiers, 8 octobre 1899. — Bois de Coltière (Lusignan), 4 octobre 1899. — Peu commun. — Comestible.

8° *Boletus obsonium* Paulet. — *Bolet provision de bouche*, *Boletus leoninus* Kromboltz. — Ce Bolet se rapproche du *Boletus spadiceus* (Bull. 1893, p. 46). Il en diffère par son chapeau qui est d'abord lisse, par sa chair qui est jaunâtre et par son pied qui est franchement conique.

Voici sa description :

Chapeau de 6 à 8 centim. environ, jaune cannelle ainsi que le pied, convexe puis étalé et même déprimé avec les bords relevés, d'abord lisse puis tomenteux par le sec et orné parfois au milieu de granules un peu plus foncés. Chair ferme, blanc

ocrassé ne changeant pas à l'air, rouillée sous la cuticule. Pied long, à chair fibreuse dure et blanche, tomenteux, vilieux à la base qui est terminée en pointe. Tubes courts, jaunes, puis de la couleur du chapeau et du pied, libres ou très légèrement décurrents. Pores ronds, assez petits, jaunes, ne verdissant pas au toucher. Spores ellipsoïdes à trois noyaux.

Bois du Fouilloux, 17 août 1897, 19 septembre 1898. — Forêt de l'Hermitain, 4 octobre 1899. — Bois des environs de Poitiers, 8 octobre 1899. — Assez rare. — Comestible.

9° *Boletus appendiculatus* Shœffer. — *Bolet appendiculé*. — Ce Bolet se rapproche des précédents ; il en diffère par son pied réticulé et sa chair qui bleuit à l'air.

Voici sa description :

Chapeau d'abord convexe puis plan, gris-brun, très légèrement tomenteux. Chair ferme, jaunâtre, bleuissant à l'air. Pied épais, jaune, présentant au sommet un fin réseau blanc ou incarnat, renflé à la base puis terminé en pointe. Tubes adnés, courts, jaunes, verdissant au toucher ainsi que les pores qui sont petits et anguleux.

Bois du Fouilloux, 1^{er} octobre 1896, 4 octobre 1899. — Assez rare.

10° *Boletus, forme intermédiaire entre le Boletus Leguei* Boudier, et le *Boletus lanatus* Rösowius. — Ce Bolet est donc du groupe du *Boletus subtomentosus* (Bull. 1893, p. 45).

Voici sa description :

Chapeau de 6 à 8 centim., brun foncé, finement tomenteux. Chair molle, blanche, devenant brunâtre violette à l'air. Pied conique, élané, radicaux, grêle par rapport au chapeau, jaunâtre, lavé de brun-rougeâtre et présentant au sommet une réticulation très escavée provenant de la descente des tubes sur le pied et se terminant par de petits sillons. Chair du pied fibreuse et blanche. Tubes jaune d'or ne verdissant pas. Pores

jaune-d'or, amples, anguleux. Spores ellipsoïdes allongés à deux ou trois noyaux.

Forêt de l'Hermitain, 4 octobre 1898. — Peu commun.

11° *Boletus queletii* Schulz. — *Bolet de Quelet*. — Ce Bolet, ainsi que le suivant, se rapproche du *Boletus chrysenteron* (Bull. 1893, p. 45). Ils ont tous les deux la chair jaune, rouge sang sous la cuticule.

Voici sa description :

Chapeau rouge cuivré de 6 à 8 centim. finement tomenteux, à bords dépassant légèrement les tubes. Chair jaunâtre assez ferme, grenue, bleuissant légèrement à l'air. Pied conique, grêle, radicant, très dilaté au sommet, jaune pâle, pointillé de rose, à chair fibreuse et jaune. Tubes moyens, jaunes, verdissant au toucher, décurrents et formant au sommet du pied une réticulation escavée. Pores jaunes, anguleux, à bords laineux, verdissant au toucher. Spores ellipsoïdes allongées, à deux ou trois noyaux.

Forêt de l'Hermitain, 4 octobre 1899. — Rare.

12° *Boletus pascuus* Krombholz. — *Bolet des pâturages*. — Ce Bolet, comme le précédent, est donc très voisin du *Chrysenteron*.

Voici sa description :

Chapeau de 6 à 8 centim., brun-noirâtre, tomenteux, à chair jaune-crème, ferme, grenue, bleuissant à peine à l'air, rouge-sanguin nettement prononcé sous la cuticule. Pied conique, radicant, jaune sous les tubes et rose sur le reste du pied qui, du reste, est recouvert de petites granulations rouges. Chair du pied fibreuse, rougeâtre ; tubes adnés, jaune-d'or, verdissant au toucher ainsi que les pores. Pores polyédriques, jaune-d'or. Spores ellipsoïdes allongées à deux noyaux.

Forêt de l'Hermitain, octobre 1899.

13° *Boletus candicans* Fries. — *Amarus* Pers. — *Albidus* Krombholz. — Ce Bolet se rapproche du *Boletus pachypus*

(Bull. 1893, p. 44). Il s'en distingue par son pied qui est d'un jaune très pâle et grisâtre à la base, par son réseau qui est à peine apparent tandis qu'il est parfaitement prononcé dans le *Pachypus*.

Voici sa description :

Chapeau convexe, épais, 10 centim. environ, gris-perle, recouvert d'un tomentum blanc, à bords ondulés, marge dépassant les tubes. Chair amarescente, molle, crème, se piquetant de rose, bleuissant instantanément à l'air : sitôt en effet qu'on déchire la chair elle devient immédiatement d'un beau bleu indigo, et lorsqu'on la presse, le suc qui en découle est bleu. Pied épais, bulbeux, jaune-serin surtout en haut, présentant au sommet un fin réseau parfois à peine visible ; ce réseau se prolonge en bas sous forme de nervures à larges mailles. Chair du pied fibreuse, jaune pâle, bleuissant en haut et rougissant à la base. Tubes moyens, jaunes pâles, bleuissant au toucher. Pores d'abord blancs, puis jaune-serin, bleuissant également aussitôt qu'on les froisse. Spores ellipsoïdes, allongées, à deux noyaux.

Bois du Fouilloux et près longeant le bois, 17 aout 1897, septembre 1898, octobre 1899. — Assez commun.

14^o *Boletus sanguineus* Withering. — *Bolet sanguin*. — Ce Bolet, par ses pores jaune-d'or et son pied partiellement coloré en rouge, se rapproche du *Boletus chrysenteron* (Bull. 1893, p. 44), mais par la pellicule visqueuse de son chapeau on peut le placer à côté du *Boletus bovinus* ou du *Boletus granulatus* (Bull. 1893, p. 46).

Voici sa description :

Chapeau de 3 à 4 centim., visqueux, brun rosé, présentant des fibrilles innées, à bords plus pâles et dépassant légèrement les tubes. Chair ferme, rosée à l'air. Pied long par rapport au chapeau, crème et rougeâtre au sommet, blanc à la base qui est terminée en pointe, orné de nervures jaunes réticulées.

Tubes courts d'un beau jaune d'or brillant ainsi que les pores.
 Pores sinueux.

Bois du Fouilloux, 1897. — Peu commun.

15° *Boletus calopus* Fries. — *Bolet à beau pied*. — Ce Bolet ressemble tellement au *Boletus pachypus* (Bull. 1893, p. 44), qu'il est souvent confondu avec ce dernier ; il en diffère cependant par la couleur de son chapeau qui est olivâtre, tandis que celui du *pachypus* est blanc-grisâtre, et par son pied cylindrique, qui est gros et bulbeux dans le *pachypus*.

Voici sa description :

Chapeau d'abord convexe, puis étalé, de 15 à 20 centim., un peu tomenteux, olivâtre. Chair molle, jaune-citrin, bleuissant à l'air. Pied cylindrique présentant une zone d'un beau jaune près des tubes, rouge sur tout le reste du pied, orné d'un réseau incarnat qui garnit parfois toute la surface du stipe ; il se tache de brun noirâtre au toucher ; la chair du pied est fibreuse et jaunâtre, rouge à la base. Tubes longs, adnés, crème-citrin, se tachant de vert. Pores ronds, jaunes, devenant ensuite orangés.

Bois du Fouilloux, 19 septembre 1898. — Forêt de l'Hermitain, 4 octobre 1899. — Assez rare.

16° *Boletus parasiticus* Bulliard. — *Bolet parasite*. — Ce Bolet, que je n'ai trouvé qu'une fois à la forêt de l'Hermitain, vit en parasite sur le *Scleroderma verrucosum* ; il se rapproche par son chapeau tomenteux et ses pores jaunes du *Boletus subtomentosus* (Bull. 1893, p. 45).

Voici sa description :

Chapeau d'abord convexe puis plan, de 4 à 5 centim., jaune-brun, velouté, à la fin tesselé par la sécheresse ; chair ferme, jaune. Pied court, conique, recourbé, très évasé en haut, jaune, couvert de fibrilles brunes, à chair fibreuse jaune. Tubes

jaunes, courts Pores amples, sinueux, composés, jaunes, brunnissant au toucher.

Forêt de l'Hermitain, 21 août 1897.

17° *Boletus fragrans* Vittadini. — Ce Bolet, dont les pores jaunes d'abord rougissent avec l'âge, peut être considéré comme une espèce de passage entre les Bolets à pores jaunes et les Bolets à pores rouges.

Voici sa description :

Chapeau de 9 à 10 centim., brun-rougeâtre ou couleur amadou, velouté, à bords affleurant les tubes ; chair ferme, douce, un peu acide, jaune-citrin foncé, bleuisant à l'air, puis reprenant sa couleur primitive. Pied sans réseau, jaune-citrin pâle et prumineux près des tubes, puis recouvert sur les deux tiers de son étendue de fins granules bruns et purpurins, rouge-sanguin à la base, tantôt cylindrique, tantôt renflé à la base en un bulbe à extrémité conique, à chair fibreuse, jaune bleuisant au toucher et rouge-sanguin à la base du bulbe ; tube libre, court, jaune verdâtre. Pores petits, ronds, jaunes, prenant une teinte purpurine avec l'âge et verdissant au toucher ainsi que les tubes. Spores ellipsoïdes.

Bois du Fouilloux, 6 août 1897. — Forêt de l'Hermitain, 24 août 1897. -- Peu commun.

ADDITION A LA FLORULE DES AMANITES

CROISSANT AUX ENVIRONS DE LA MOTHE-SAINTE-HÉRAY

Depuis la publication de cette petite florule dans le Bulletin de 1895, p. 90, j'ai rencontré dans nos bois deux autres espèces d'Amanites que je crois devoir ajouter à celles déjà mentionnées.

1° *Amanita Elicæ* Quélet. — *Amanite d'Elias*. — Cette

Amanite rare, munie d'un anneau et présentant à la base du pied une volve sous forme d'étui mince, a sa place marquée à côté de l'*Amanita porphyria*. (Bull. 1895, p. 93).

Voici sa description :

Chapeau d'abord convexe puis étalé, incarnat ou jaune pâle, à bords striés, sillonnés, recouvert de plaques aranéuses grisâtres; chair blanche, mince. Pied grêle, d'abord charnu puis fistuleux, strié, blanchâtre, muni d'un anneau blanc, strié, présentant à la base une volve mince en forme d'étui. Lamelles blanches, adnées, terminées en pointes près du pied. Cette Amanite par son port gracieux, son chapeau à bords sillonnés et sa volve en étui, ressemble à l'*Amanita vaginata*, mais elle en diffère tout à fait par la présence de son anneau, organe qui fait toujours défaut dans la *vaginata*.

Forêt de l'Hermitain, 1^{er} mai 1899. — Rare.

2^o *Amanita spissa* Fries. — Amanite épaisse. — Cette Amanite par la présence de son anneau et les restes de son voile sous forme d'écaillés à la base du pied se rapproche de l'*Amanita aspera* (Bull. 1895, p. 98).

Voici sa description :

Chapeau soyeux, convexe plan, gris ou blanc grisâtre, plus foncé au centre, parsemé de grosses verrues anguleuses, blanchâtres ou grises; marge unie, parfois fendillée; chair épaisse, blanche, dure, parfumée et sapide. Lamelles inégales, parfois bifurquées, ventruées, serrées, décurrentes par un filet qui forme strie jusqu'à l'anneau, à tranches peu ondulées. Pied gris blanc, à bulbe terminé en pointe, floconneux, muni d'un bel anneau ample, strié, se rabattant sur le pied. Spores ellipsoïdes.

Forêt de l'Hermitain, 30 octobre 1897. — Peu commune.

VICTOR DUPAIN,
Pharmacien de 1^{re} Classe,
Membre de la Société Mycologique de France.

Note sur NIGELLA GALLICA Jord. (1)

Le *Nigella gallica* Jord., pour quelques auteurs, simple variété de *N. hispanica* L., pour d'autres, espèce distincte, est, selon MM. Rouy et Foucaud, une forme de *N. hispanica* L., — la forme étant intermédiaire entre l'espèce et la variété. Le *N. hispanica* L. (sensu amplo) est rangé, avec les *Nigella arvensis* L., *N. segetalis* M. B. et *N. sativa* L., dans la section *Eunigella* Willk. et Lange (sect. *Nigellaria* D. C. ; sect. *Eunigella*, subsectio *Nigellaria* A. Terracciano).

Le tableau suivant montre les principaux caractères de ces quatre espèces.

Nigella Sect. <i>Eunigella</i>	} Anthères apiculées	} Graines lisses. — <i>N. hispanica</i> L. Graines granuleuses. — <i>N. arvensis</i> L.

Le NIGELLA HISPANICA L. comprend trois formes :

1° N. HISPANICA Sims; *N. hispanica* L. var. *hispanica* Coss.

2° N. INTERMEDIA Rouy et Fouc. ; *N. hispanica* Desf. ; *N. hispanica*, var. *intermedia* Coss.

3° N. GALLICA Jord ; *N. hispanica* Lois. ; *N. divaricata* Willk. et Lange ; *N. confusa* Salle ; *N. hispanica* var. *parviflora* Coss.

(1) J'adresse de vifs remerciements à M. le Dr Gillot, d'Autun, qui a bien voulu examiner les échantillons de *Nigella* que je lui avais soumis, et me faire connaître son avis, plusieurs fois cité en cette note ; à M. Souché, président de la Société botanique des Deux-Sèvres à qui je dois plusieurs indications bibliographiques et qui, avec son obligeance habituelle, m'a permis de consulter son herbier et ceux de la Société ; enfin à M. C. de Rey-Pailhade, de Béziers, pour les échantillons qu'il m'a adressés.

D'après les auteurs contemporains (Rouy et Foucaud, *Fl. de France*, I. p. 121 ; — A. TERRACCIANO, *Revisione monografica delle specie del genere Nigella*, in Bolletino del R. Orto botanico di Palermo, II, 1898, fasc. I-II, p. 21 et suiv.).

Ces trois formes se reconnaissent aux caractères suivants :

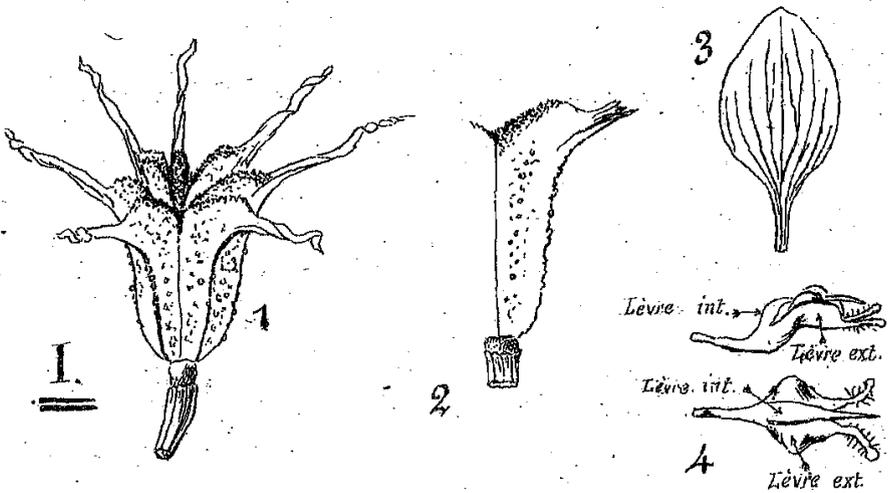
Nigella hispanica Sims (*N. hispanica* L. var. *normalis* A. Terrac.) : fleurs grandes ; sépales sessiles à peine atténués à la base ; pétales à lèvre intérieure égale aux appendices de la lèvre extérieure ; follic. glanduleux ou granulo-tuberculeux.

N. intermedia Rouy et Fouc. : Fl. grandes (Rouy et Fouc.), plus petites que dans le précédent, plus grandes que dans le suivant (A. Terracciano) ; sépales atténués en onglet égalant environ $\frac{1}{3}$ de leur longueur, pétales à lèvre intérieure égalant à peu près les appendices de la lèvre extérieure ; follicules lisses ou peu granulo-tuberculeux.

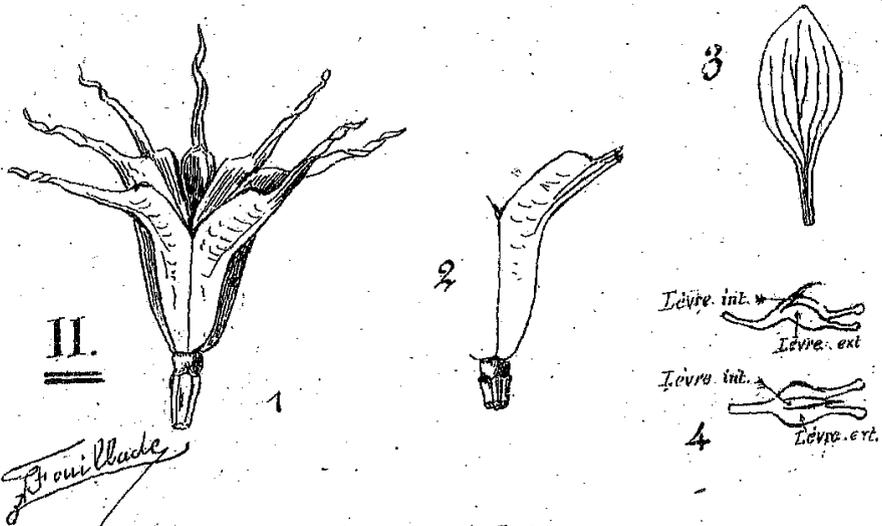
N. gallica Jord. : Fl. plus petites que dans les précédentes, d'un bleu plus pâle ; sépales atténués en onglet égalant environ la moitié de leur longueur ; pétales à lèvre intérieure *plus courte* que les appendices de la lèvre extérieure ; follicules lisses ou presque ; lanières des feuilles courtes.

On remarquera que, dans ces diagnoses, il n'est tenu aucun compte du degré de soudure des follicules. M. A. Terracciano (loc. cit. p. 24) dit bien, pour *N. hispanica* L. *a normalis* : « *folliculis 6-8-10, in capsulam baso rotundam usque ad quartum v. tertium superiorem connexis* », mais il ne dit pas jusqu'où sont soudés les follicules des deux autres formes. MM. Rouy et Fouc. (loc. cit.) négligent complètement ce caractère. Faut-il en déduire que les follicules sont également soudés dans les trois plantes, ou que leur degré de soudure n'est pas assez fixe pour être caractéristique ?

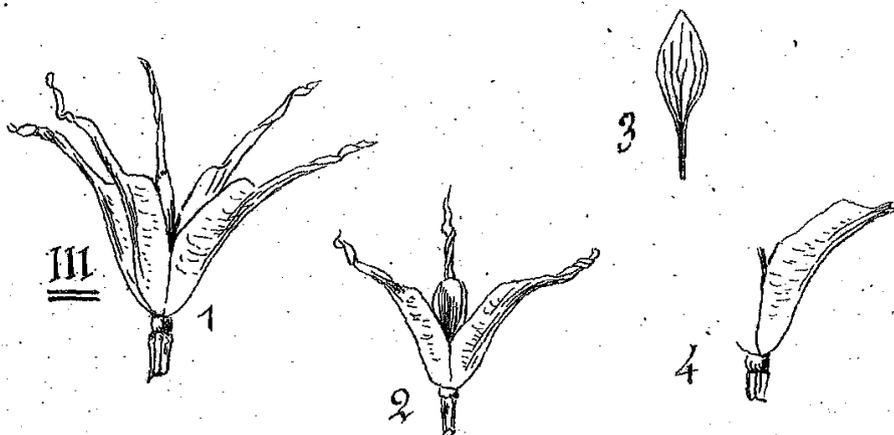
Avant d'entrer dans la discussion de cette question, je crois bon de rappeler que plusieurs auteurs français attribuent au *N. gallica* Jord. — dont je m'occuperai spécialement ici —



I. *Nig. intermedia*. Rouy. et Foug. de Montpellier
(1 fruit. 2 follicules. 3 sépales, 4 pétales grossis)



II. *Nig. Gallica*. Jord. de Pralency, Chize, in herb.
Sauze-Mailhard et B. Sonché
(1. fruit. 2. follic. 3. sépales, 4. pétales grossis.)

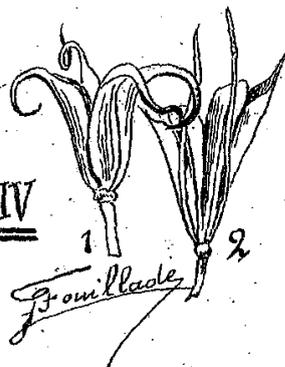


III *Nig. Gallica*. Jord. de Loubille.

1 et 4: matur. fin juill. - 2. matur fin août - sept.

IV *N. Arvensis* L.

1 fr. ayant matur, 2 fr. mûr s'ouvrant



V Habitat de *N. Gallica*

dans les 2 sèvres

----- Limite N. de son aire

des follicules entièrement soudés. Boreau, fl. cent. France, 1 p. 23 (1857), et Lloyd et Foucaud, Fl. de l'Ouest, éd. 4, p. 13 disent : « Carp. 5, soudés *jusqu'au sommet* en une capsule un peu rétrécie à la base. » Grenier et God. Fl. de France 1, p. 44, disent, pour *N. hispanica* L. « Carp. 8-10 soudés *jusqu'au sommet*, glanduloso-rugueux ».

Par contre, Sauzé-Maillard, fl. des Deux-Sèvres, 1, p. 6, et M. B. Souché, fl. du Haut-Poitou, p. 3, disent au *N. gallica* Jord. « Carpelles soudés dans leurs $\frac{3}{4}$ inférieurs ». Or, tous les échantillons de *N. gallica* Jord. cueillis par moi dans les Deux-Sèvres, au sud de la Boutonne, ont leurs follicules soudés ordinairement *jusqu'au milieu*, rarement au-delà, *jamais jusqu'aux trois quarts*. L'observation répétée de la plante du sud des Deux-Sèvres, l'examen récent des spécimens des herbiers B. Souché, Sauzé-Maillard, Soc. bot. des Deux-Sèvres, m'ont amené à la conclusion suivante : *Les follicules du NIGELLA GALLICA Jord. ne sont jamais complètement soudés ; leur degré de soudure, moindre que dans les autres formes de N. HISPANICA L., est un caractère important, au moins aussi caractéristique que la dimension des fleurs ou la longueur comparée des lèvres des pétales. Je ne me permettrais pas cependant d'émettre ici cette opinion, si je ne m'appuyais sur l'autorité de M. le docteur Gillot. Le savant botaniste d'Autun m'écrivait en effet, à la date du 17 octobre 1899 : « Le caractère du N. gallica Jord. qui vous a justement frappé et que les auteurs modernes ont négligé — la séparation des follicules dans leur moitié ou leurs deux tiers supérieurs — a été parfaitement signalé par Jordan, dans sa description du N. gallica, Pugil. plant. p. 3 : « Carpellis fere ab axi ad apicem aperte dehiscentibus », carpelles déhiscent presque depuis la base jusqu'au sommet ! Il est donc à présumer que si Jordan a constaté cette déhiscence presque complète des follicules, c'est*

qu'ils sont moins longuement, moins complètement soudés que dans le *N. hispanica* L. »

Sans aller aussi loin que M. le D^r Gillot pour qui les follicules du *N. gallica* Jord. peuvent être séparés presque dans leurs trois quarts sup. et pour qui cette faible soudure est « caractéristique de l'espèce ou forme jordanesque », il est au moins permis de dire que les carpelles de cette plante sont toujours libres dans leur tiers supérieur.

L'erreur commise sur ce point par plusieurs auteurs explique les erreurs maintes fois constatées dans la détermination du *Nigella gallica* Jord.

Comment un herborisateur novice qui se servirait de la seule *Flore de France* par Gillet et Magne, pour la détermination du *Nig. gallica* Jord., ne se tromperait-il pas, en arrivant page 17 de cet ouvrage, à l'accolade 2, ainsi établie :

- 2 { 5, 7 follicules soudés dans leur moitié inf. ; fruit 2 fois plus long que large ; feuilles à divisions capillaires ; tige 1, 3 décim. *N. arvensis* L.
8, 10 follicules soudés jusqu'au sommet ; fruit aussi large que long ; feuilles à divisions courtes, linéaires ; tige 2, 4 déc. *N. hispanica* L.

Comment reconnaître dans cette dernière espèce notre *N. gallica* Jord. des Deux-Sèvres à follicules soudés seulement jusqu'au milieu, à tiges de 1-2 déc., à feuilles découpées en lanières aussi étroites que dans *N. arvensis* ?

D'ailleurs des botanistes expérimentés ont parfois confondu ces deux espèces. M. O. Debeaux (Rev. fl. agenaise, in Rev. de Bot., XII, p. 35) dit avoir reçu de J. B. Dumolin, des échantillons de *N. gallica* sous le nom de *N. arvensis* L. Ceux-ci provenaient de Bouloc, près de Lauzerte (Tarn-et-Garonne). Saint-Amans (Fl. agen. p. 221) qui cite cette localité pour son *N. arvensis*, alors que le *N. arvensis* L. ne croît pas dans le Tarn-et-Garonne (Lagrèze-Fossat), semble avoir fait la même confusion.

Le *N. hispanica* L. et sa forme *N. intermedia* Coss. ont

eux-mêmes été confondus avec *N. arvensis* L., et certains auteurs les rangent, à titre de variétés, dans cette dernière espèce. Ainsi *J. Ball* (Spicil. Fl. Marocc. p. 308) fait du *N. intermedia* Coss. la variété *cossoniana* de *N. arvensis*. (Voy. à ce sujet *A. Torrecciano, loc. cit.*) Le *N. hispanica* L. (sensu amplo) est cependant toujours très distinct de *N. arvensis* L. par ses *graines lisses* (très finement chagrinées, Sauzémaillard, *loc. cit.*), plus ou moins tachées de noir, (et non noires, chagrinées-rugueuses); par ses follicules portant sur le dos trois nervures dont la médiane seule descend jusqu'à la base, les deux latérales ne descendant ordinairement que jusqu'au tiers.

Si le *Nigella gallica* Jord. a été souvent confondu avec une espèce pourtant bien distincte, il n'est pas surprenant que cette plante l'ait été aussi avec *N. intermedia* ou *N. hispanica* type.

J'ai reçu de M. C. de Rey-Pailhade, sous le nom *N. gallica* Jord., des échantillons provenant de Montpellier ⁽¹⁾, bien différents des spécimens cueillis dans les Deux-Sèvres. Par leurs fleurs très grandes (3 1/2-4 centim.), leurs pétales à lèvre intérieure égale aux appendices de la lèvre extérieure, par leurs follicules soudés presque jusqu'au sommet, ils m'avaient semblé plus voisins du *N. hispanica* type que du *N. gallica* Jord. Le Dr Gillot, qui a examiné un échantillon de cette plante, dit (*in lit.* 17 oct. 1899) : « Le fruit de votre *Nigella* de Montpellier a tous les caractères de *N. hispanica* L. par ses dimensions, ses follicules soudés au-delà de leurs trois quarts sup., et ses styles écartés, mais non divariqués. Seulement les follicules sont lisses. C'est probablement la forme *N. intermedia* Rouy et Fouc., Fl. de France, I, p. 122, en note ». J'ai reçu depuis, de M. C. de Rey-Pailhade, des échantillons de la même

(1) Montpellier, dans un champ, près le domaine de La Paillade (E. Mandon, 1895).

planté, à fruits plus mûrs, et *légèrement granuleux* sur toute leur surface. Je me range néanmoins à l'avis du D^r Gillot et je rapporte avec lui le *Nigella* de Montpellier au *N. intermedia* (2). Cette plante diffère en outre de notre *N. gallica* Jord. par sa tige bien plus élevée (3-4 décim.) et plus rameuse, glauquée et lisse (et non rude), par ses rameaux plus allongés, ses feuilles à lanières plus longues.

Le *N. intermedia* Rouy et Fouc., signalé en Espagne, en Sicile et dans l'Afrique boréale (A. Torreciano, *loc. cit.*) existerait donc également en France. A ce propos, il n'est pas inutile de remarquer que la description donnée par Grenier et Godron de *N. hispanica* (Gren. God., Fl. de Fr., I, p. 44) convient mieux au *N. intermedia* qu'au *N. gallica*. Ces auteurs disent en effet : « *Nigella hispanica* L. — Involucre nul, sép. ovales, atténués en *onglet plus court que le limbe*. Pétales bilabiés ; lèv. extér. à deux lobes arrondis surmontés d'un filet renflé au sommet, lèvre interne lancéolée-linéaire, sans renflement au sommet, très allongée et *atteignant l'extrémité renflée des filets* de la lèv. extern... Caps., 8-10, soudées jusqu'au sommet, glanduloso-rugueuses, etc. — Narbonne ; Montpellier ; Agen ; Prades ; Toulouse ; Gers ; Tarn ». — Le *N. hispanica* G. G. serait donc synonyme de *N. intermedia* et non de *N. gallica* Jord. Les localités citées par ces auteurs n'enlèvent elles-mêmes aucune vraisemblance à cette opinion puisque, parmi ces localités, figure Montpellier, où croît non seulement *N. gallica* mais aussi *N. intermedia*, tandis que les départements de Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, où croît seulement le premier, ne sont pas mentionnés.

J'arrive maintenant à la question suivante : Les caractères du *Nigella gallica* Jord. sont-ils variables et dans quelles limites ? Je dois à l'obligeance de M. B. Souché d'avoir pu

(2) A. Terracciano (*loc. cit.*, p. 20) dit au *N. hispanica* var. *intermedia* Coss : « folliculis parvis glanduloso-tuberculatis. »

examiner les échantillons des herbiers Sauzé-Maillard, Soc. bot. des D.-S., B. Souché. Les spécimens provenant de Chizé, D.-S. (*Sauzé*, 1873) et de Prahecq, D.-S. (*Maillard*, 1873) ont leurs follicules soudés au-delà du milieu, à peine jusqu'aux deux tiers, mais jamais, je crois, jusqu'aux trois quarts. Les échantillons provenant de Pech-David, près Toulouse (*Timb.-Lagrave*, 1852, in herb. Sauzé-Maillard), présentent les mêmes caractères. Il n'en est pas de même de ceux des champs argilo-calc. de Villemorin, Char.-Inf. (Giraudias, juillet 1885), distribués par la *Soc. rochel.* (1886). Ces derniers, que j'ai vus dans l'herb. B. Souché, sont identiques à ceux que j'ai cueillis depuis plusieurs années dans le sud des Deux-Sèvres, à Loubillé, Aubigné, Crézières, Paizay-le-Chapt, etc. Comme eux, ils sont très grêles; leur tige, non rameuse, ne dépasse pas 15 cent., leurs fleurs sont petites (2-2 1/2 cm.), leurs follicules ne sont soudés que jusqu'au milieu. En outre, les nervures qui accompagnent la nervure dorsale des carpelles descendent jusqu'au milieu de ceux-ci et même plus bas. Il en résulte que le fruit de ce *Nigella* ressemble beaucoup à celui de *N. arvensis* L., surtout quand le nombre des carpelles ne dépasse pas cinq — ce qui est assez fréquent. Cependant cette ressemblance n'est qu'apparente : les nervures dorsales des follicules du *N. arvensis* descendent jusqu'à la base du fruit, et la structure des graines est toujours bien différente dans les deux plantes.

J'avais d'abord pensé que le *Nigella* du sud des Deux-Sèvres était une variété de *N. gallica* Jord. Pour le D^r Gillot, c'est le véritable *N. gallica* Jord., identique à celui de Toulouse (localité classique de Jordan). Il est incontestable cependant que, par sa tige bien plus grêle, ses fleurs plus petites, ses follicules moins soudés, à nervures plus marquées, il n'a pas le facies des échantillons de Prahecq, Chizé, etc., cités plus haut, à tige robuste, à fleurs dépassant 3 centim., à carpelles soudés au-delà de leur milieu. Mais y a-t-il lieu d'y voir, à

cause de ces différences, une variété bien caractérisée, méritant un nom spécial ? Je ne le crois plus, et voici pourquoi.

D'après les échantillons observés, j'ai acquis la conviction que le *Nigella* de Prahecq (1873) et celui de Loubillé se relie par une série insensible d'intermédiaires, et que les deux plantes sont les deux *états extrêmes* d'une espèce assez variable (1). Le *N. gallica* provenant d'Aiffres; Deux-Sèvres (1892), que j'ai reçu de M. B. Souché, est un de ces intermédiaires.

Au sud de la Boutonne, le *N. gallica* a des carpelles d'autant moins soudés que la plante est plus grêle et les fleurs plus petites. Le nombre des follicules décroît en même temps que leur soudure diminue. Les fleurs tardives, fructifiant en août et même septembre, après la moisson, donnent surtout de ces fruits paucicarpellés ayant l'apparence des capsules de *N. arvensis* L. Il n'est pas rare de voir, en septembre, des fruits qui ne parviendront pas à maturité, et réduits à 2-3 follicules à peine soudés à leur base. Dans ces capsules, la partie libre des follicules n'est pas plus grande que dans les échantillons normaux, mais la partie soudée est réduite et semble avoir subi un arrêt de développement. Ce fait est même général chez le *Nigella gallica* : la partie libre des carpelles est à peu près constante : 6-8^{mm} env. ; la partie soudée, au contraire, atteint 12-15^{mm} dans les échantillons de Prahecq ; elle se réduit à 8^{mm} dans les spécimens du sud de la Boutonne et même à 4-5^{mm} dans les fruits tardifs. Le nombre des graines est réduit dans les mêmes proportions. La faible soudure des follicules, qui caractérise le *N. gallica* du Sud des Deux-Sèvres, me paraît

(1) Beaucoup de variétés ou sous-variétés admises par plusieurs botanistes, ne sont que des *variations extrêmes* ou des *moyennes de variation* entre lesquelles existent de nombreux intermédiaires, qu'on ne saurait ranger dans une variété plutôt que dans une autre. Il ne serait pas difficile de créer dans le *Nigella gallica* deux variétés de cette nature.

donc due à une végétation languissante, une souffrance physiologique, qui cause en même temps la réduction de toutes les parties de la plante.

J'avais même pensé que les spécimens des Deux-Sèvres, cueillis en août, étaient simplement des individus anormaux, dont les particularités n'étaient dues qu'à une croissance et à une floraison tardives. Mais j'ai vu depuis, fin juillet ou commencement d'août, des *fruits mûrs* soudés seulement jusqu'au milieu, et les spécimens provenant de Char.-Inf. (Soc. rochel., 1886), cueillis en juillet, sont identiques à ceux des Deux-Sèvres. La variation à tiges grêles, à fleurs très petites, à follicules peu soudés, du *N. gallica* Jord., est donc un état de *souffrance physiologique*, que la croissance et la floraison tardives peuvent aggraver, mais qui, dans les Deux-Sèvres, doit avoir une autre cause.

J'ai vu dans l'herbier de la Soc. bot. des Deux-Sèvres, un lot de *N. gallica* cueillis en 1852, par *Vernal*, à Paizay-le-Chapt. Par leur taille, leurs follicules soudés au-delà du milieu, ces échantillons ressemblent davantage à ceux de Sauzé-Maillard, qu'à la plante vue par moi, plusieurs fois, depuis 1895, dans cette même localité (1). Le *N. gallica* se serait donc déjà légèrement modifié depuis 1852. Introduit peut-être à une époque relativement récente, il est possible qu'il n'ait pas trouvé dans le sud des Deux-Sèvres des conditions convenables de terrain, de température, etc., et qu'il n'ait pu s'y maintenir qu'aux dépens des dimensions de toutes ses parties. Ceci n'est évidemment qu'une hypothèse, dont j'aurais été heureux de juger la valeur en comparant : 1° des échantillons récents de Prahecq, Chizé, avec les spécimens récoltés par Sauzé-Maillard, en 1873, dans ces localités ; 2° les échantillons cueillis par moi à Lou-

(1) Un seul pied, parmi les échantillons de *Vernal*, présente déjà les particularités dues à une végétation languissante : tige très grêle, fl. petites, capsules paucicarpellées, carpelles peu soudés.

billé, où la plante est signalée depuis longtemps (Jousse, 1852 ; Lloyd), avec des échantillons plus anciens. Je n'ai pu faire ces comparaisons, mais il est permis d'espérer que de nouvelles données, qui ne manqueront pas d'être apportées dans la question, grâce à l'activité des membres de la Soc. bot. des Deux-Sèvres, permettront de résoudre définitivement le problème de l'adaptation du *N. gallica* Jord. dans notre département.

Je dois dire qu'en considérant comme type du *N. gallica* la plante de Prahecq ou de Chizé (1873), à follicules soudés un peu au-delà de leur milieu, tandis que le *Nigella* grêle, à carpelles soudés au plus dans leur moitié inférieure, dériverait du premier, dont il ne serait le plus souvent qu'un état languissant, je m'éloigne de l'opinion de M. le Dr Gillot, pour qui cette dernière plante est précisément le véritable *N. gallica* de Jordan. C'est bien elle, en effet, qui présente cette déhiscence presque complète des follicules, caractéristique pour M. Gillot, du *N. gallica* Jord., plutôt que la première plante où la déhiscence des follicules ne dépasse guère leur tiers supérieur. C'est même dans les capsules formées tardivement et incontestablement mal développées que cette déhiscence est la plus complète. Faut-il donc croire que Jordan a donné le nom de *N. gallica* à un état maladif d'une forme de *N. hispanica* L., plutôt qu'à cette forme elle-même ?

Quelles que soient d'ailleurs les variations de soudure des carpelles dans cette forme, cette soudure ne dépasse pas les $\frac{2}{3}$ inf. des follicules, et, avec M. Gillot, je considère que ce caractère suffirait, à lui seul, pour distinguer le *N. gallica* des autres formes de *N. hispanica* L., qui ont leurs follicules soudés au-dessus des $\frac{3}{4}$ inférieurs. Quant aux variations de cette plante, elles ne sont pas purement locales, puisque M. Gillot dit avoir de Lot-et-Garonne, de Toulouse, et même d'Algérie, des échantillons identiques à ceux du sud des Deux-

Sèvres. Voici d'ailleurs ce que m'écrivait le savant botaniste d'Autun, à la date du 17 octobre 1899 :

« Le *N. gallica* des Deux-Sèvres (il s'agit de la plante grêle, à carp. peu soudés, du sud du département) est identique au *N. gallica* de Toulouse (localité classique de Jordan)..... Je possède un *N. divaricata* DC. récolté par le D^r Marion à Sidi-bel-Abbès, et qui a les mêmes caractères. Donc *N. gallica* Jord = *N. divaricata* DC., et cette forme serait répandue dans nos départements de l'Ouest et même en Algérie. Ce n'est donc pas seulement une forme locale.

« Pour moi, *N. gallica* se relie à *N. hispanica* L. par des formes intermédiaires et il faut le classer ainsi :

« *N. hispanica* L.

forme *genuina*. — Espagne, Midi ;

forme *intermedia* Coss., probablement la plante de Montpellier ;

forme *gallica* ou *parviflora* Coss. ; *N. gallica* Jord. ; *N. divaricata* DC., ouest et midi de la France, Algérie ».

Il est à retenir de cette citation que, d'après M. Gillot, un *N. gallica* identique au nôtre croîtrait en Algérie. Cependant A. Terracciano (*loc. cit.*) ne cite, pour l'habitat de cette plante, que la France occ. et mérid. et l'Espagne. D'après ce botaniste, le *N. hispanica* L. serait représenté en Algérie par la forme *N. intermedia* (*N. cossoniana* et *N. intermedia* Trabut et Battandier, Fl. d'Alg. I, p. 18). Enfin, le même auteur n'indique pas de *N. divaricata* DC. synonyme de *N. gallica* Jord. Il mentionne seulement un *N. divaricata* Beaupré in DC. (1818), *synt. veget.*, qui est une variété orientale de *N. arvensis* L. et un *N. divaricata* Guss., autre variété de *N. arvensis* L., croissant en Algérie et en Sicile (1). Donc, ou c'est à tort que le *N. gallica* n'est pas signalé en

(1) Le *N. divaricata* Wilk. et Lge. Prod. fl. hisp., synonyme de *N. gallica* Jord. (Rouy et Fouc., Dr Gillot), est désigné comme synonyme de *N. hispanica* L. *normalis* par A. TORRECCIANO (*loc. cit.*).

Algérie, ou le *N. divaricata* DC. n'est pas notre *N. gallica* Jord.

La limite N. de l'aire de dispersion du *Nigella gallica* passe, en France, par les départements de Vaucluse, Tarn, Lot-et-Garonne, Gironde, pour remonter dans l'ouest jusqu'aux Deux-Sèvres, où elle ne dépasse pas une ligne qui longerait d'abord la *Boutonne*, de sa source jusqu'à Brioux, pour se diriger ensuite vers le N.-O., par Prahecq et Aiffres. Cette ligne coïncide, dans les Deux-Sèvres, avec la limite N. du *jurassique supérieur* (*Rauracien*). Ce serait une erreur de tirer de cette coïncidence un argument en faveur de l'influence du terrain, quant à son origine géologique, sur la végétation. Dans le Midi, le *Nigella gallica*, loin d'être aussi exclusif, se rencontre dans des sols appartenant aux étages géologiques les plus divers ; mais dans notre département le jurassique supérieur seul peut lui procurer les conditions de température et de sécheresse nécessaires à sa croissance. Le *N. gallica* aime surtout les terres argilo-calcaires, peu profondes, sèches et pierreuses. Il ne peut nullement servir à caractériser les sols calcaires, car, s'il semble souvent préférer ceux-ci, c'est moins pour le carbonate de chaux que ces sols renferment que pour les conditions physiques de température, de désagrégation du sol, etc., qu'ils lui procurent. Ainsi, j'ai cueilli le *N. gallica* aux environs de Loubigné, Aubigné, Loubillé, dans des champs où la présence de *Pteris aquilina* L. indique le manque presque complet de l'élément calcaire. Cette plante est donc simplement *calciphile* et Contejean (Infl. du terr. sur la végét.) la range avec raison parmi les *Calcicoles presque indifférentes*. Par contre, le *N. gallica* est, du moins dans notre région, éminemment *xérophile*, et se montre très rarement dans les sols profonds et frais.

8 février 1900.

FOUILLADE.

Salix divaricata P. Cornuault

Port du *Salix cinerea*. Rameaux divariqués, arqués, rugueux sous l'écorce, les anciens grisâtres ou olivâtres, glabres, les jeunes pubescents blanchâtres. Feuilles pétiolées, obovales ou elliptiques, terminées en pointe courte oblique, veinées-réticulées, obscurément-dentées, vert luisant et courtement pubescentes en dessus, grisâtres tomenteuses en dessous. Stipules en demi-cœur, à dents écartées, glanduleuses. Chatons naissant longtemps avant les feuilles, (mâles ?), les femelles d'un vert jaunâtre, flexibles, divariqués, presque pendants, cylindriques, longs de 4 à 5 centim. Ecailles égalant environ le pédicelle, brunes, courtement velues. Capsules à pédicelle 4-5 fois plus long que la glande, piriformes, jaunâtres, glabres. Style court ; stigmate bifide.

Un spécimen femelle, unique, à Gouvieux (Oise). Mai 1899.

P. C.

Enumération des principales espèces fongiques

*recueillies au cours de l'Excursion mycologique
faite sous la direction de M. le D^r GUILLAUD, Professeur
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux
et M. POIRault, Professeur à l'École de Poitiers.*

Itinéraire : Vallée du Miosson, Mezeau, de Croutelle à St-Benoît,
le 14 novembre 1899.

Psalliota arvensis.
Hygrophorus virgineus.
Clavaria coralloïdes.
Lactarius azonites.
Clavaria xylaria.
Lactarius subdulcis.

Clitocybe nebularis.
Mycena polygramma.
Psalliota xanthodermum.
Stropharia ceruginosa.
Tricholoma album.
Inocybe nimosus.

Hypoxylum.	Amanita citrina.
Tricholoma grammopodium.	Russula lepida.
Lepiota cristata.	Cortinaria alboviolaceus.
Russula cyanoxantha.	Russula hygrophorus.
Tricholoma nudum.	Tricholoma saponaceum.
Clavaria pistillaris.	Hypholoma fasciculare.
Russula foetens.	Hygrophorus coccineus.
Cantharellus cibarius.	Clitocybe cyathiformis.
Hydnum repandum.	Lactarius zonatus.
Collybia longipes.	— deliciosus.
Lycoperdum hirtum.	Boletus lucidus.
Amanita virescens.	Polyporus versicolor.

Pour les Etudiants en Pharmacie présents et par procuration :

RENAUDET,

Etudiant en Pharmacie,
Lauréat de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie.

Entolomes et Amanites

Deux sortes de champignons, l'*Entoloma lividum* et l'*Amanita pantherina*, produisent particulièrement chaque année de nombreux cas d'empoisonnement dans notre région. Les accidents provoqués par l'*Entoloma lividum* se renouvellent même très fréquemment. Il faut attribuer cela à l'aspect séduisant et à l'odeur de farine fraîche que possède ce cryptogame. D'ailleurs il est très répandu dans nos bois où les gens le confondent avec le *Clitocybe nebularis*, espèce comestible et paraissant à la même époque que lui.

L'*Entoloma lividum* n'a pas produit d'empoisonnement mortel à notre connaissance, et cependant nous avons noté des cas où de grandes quantités du dangereux champignon avaient été absorbées. Nous citerons entr'autres celui de M. V..., ferblantier à Poitiers, en 1897, qui, après avoir ramassé l'*Entoloma* dans les bois de Coulombiers, en mangea abondamment

avec sa famille. Il éprouva, 3 ou 4 heures après l'ingestion des champignons, des vertiges, des nausées, des douleurs d'estomac, de la céphalalgie, puis diarrhée et vomissements expulsant heureusement une grande partie du poison.

Cet accident s'est renouvelé au mois de novembre dernier à Gençay; six personnes ayant mangé le même champignon ressentirent également les mêmes symptômes, c'est-à-dire vertiges, douleurs d'estomac, céphalalgie intense, diarrhée et vomissements, puis indisposition pendant plusieurs jours. Ne se serait-ce pas à ces vomissements abondants que l'on pourrait attribuer à l'*Entoloma lividum* de n'avoir pas des conséquences plus funestes?

Nous avons en outre à citer au mois de novembre dernier trois cas d'empoisonnement par l'*Amanite Panthère*, dont deux suivis de mort. Les cas d'intoxication par l'*Amanite Panthère* sont extrêmement dangereux : ils amènent presque toujours la mort. Le poison est d'autant plus perfide qu'il ne manifeste ses effets que 12, 15 heures et même plus après l'ingestion, c'est-à-dire alors qu'il ne reste plus rien dans l'estomac et que le poison est passé dans la circulation.

Ce sont les villages de Montamisé et de Marnes qui ont été le théâtre de ces regrettables accidents. Dans les deux cas les symptômes d'empoisonnement ne se sont révélés que longtemps après l'ingestion des champignons. Les symptômes observés ont été ceux-ci : vertiges et céphalalgie, diarrhée, diminution du pouls, grande adynamie, quelques phénomènes nerveux, enfin stupeur, diminution de la sensibilité, coma, puis mort. Dans ces deux cas le médecin n'a été appelé qu'au dernier moment, trop tard pour intervenir avec quelque chance de succès.

A la même époque, quatre personnes du faubourg Pont-Achard, à Poitiers, mangèrent au déjeuner de onze heures du matin un mélange d'*Amanita pantherina*, de *Russula delica* et de plusieurs Lactaires. L'indigestibilité de ces derniers

amena dans l'après-midi des embarras gastriques qui donnèrent l'éveil. Les personnes accoururent chez M. Poirault à qui elles racontèrent leur aventure. Celui-ci reconnaissant la gravité de la situation les fit venir et les renvoya au médecin qui administra des purgatifs, puis la teinture de belladone. Les symptômes les plus saillants ont été du vertige, de la céphalalgie, des douleurs d'estomac. A signaler cependant l'excitabilité d'une femme de 55 ans qu'il faut probablement attribuer au dénouement fatal qu'elle entrevoyait. Grâce aux soins intelligents qui leur furent prodigués, ces braves gens en furent quittes pour une indisposition de quelques jours.

Nous ferons remarquer en terminant que les cas de Montamisé et de Marnes se sont passés en pleine campagne au milieu de gens ignorants, n'ayant même pas le bon sens d'appeler un médecin ; à Pont-Achard, au contraire, les victimes n'ont dû leur salut qu'à la proximité des soins dont ils furent entourés.

Paul BOUTAUD.

SOCIÉTAIRES

admis pendant l'impression du Bulletin

MM. Devaux, chef de section aux chemins de fer de l'Etat, à Loudun.

Champion, Léon, curé de Mazeuil, par Mirebeau (Vienne).

Liget, Léon, élève-maître à l'Ecole normale de Poitiers.

Allin, Jules, instituteur à Argenton-Château (D.-S.).

Valentin, B., curé de Vaux-s-Vienne, par Dangé (Vienne).

Parhazard, instituteur à Champagné-St-Hilaire (Vienne).

M^{me} A. Pacaud, à la Camusetterie, par Tournon-St-Martin (Indre).

MM. Boiry, vicaire de St-Savin (Vienne).

Lambert, instituteur à La Chapelle-Thireuil, par St-Laurs (D.-S.).

Pelloquin, Constant, médecin-vétérinaire à Mauzé (D.-S.).

Baron, Camille, ancien pharmacien, à Luçon (Vendée).

Blanchard, Th., négociant à La Porte-de-l'Île, par Maillezais (Vendée).

Moinet, étudiant, rue Thiers, à Niort.

Bonnin, Narcisse, archiprêtre de Châtellerault (Vienne).

Portron, Jonas, négociant à Rouillé (Vienne).

Moquillon, pharmacien, rue Victor-Hugo, à Niort.

Guitteau, L., chef des travaux à l'Ecole de médecine, 35, place du Calvaire, à Poitiers.

Métivier, Aimé, instituteur à Vouillé, par Niort.

Frédoux, Maurice, étudiant en pharmacie, 29, rue Rousselot, à Paris.

Ingrand, Auguste, instituteur à la Guittière, par Pamproux.

Bournier, Pierre, instituteur aux Sables-d'Olonne (Vendée).

M^{lle} Duran, Hélène, prof. d'anglais, à Rouillé (Vi.).

M. Estevanne, notaire honoraire à Châtellerault.

M^{lles} Ardibus, Marie, Le Blanc (Indre).

Maronneau, Georgette, à Angles-s-l'Anglin (Vienne).

M. Boutaud, Paul, étudiant en pharmacie, 48, rue des Basses-Treilles, à Poitiers.

M^{lles} Belot, Alida, institutrice à Lusignan.

Barrault, Valentine, institutrice à Cloué, par Lusignan.

MM. Archain, instituteur à Brieuil-s-Chizé, par Chizé.

Jannot (l'abbé), vicaire de St-André de Niort.

Schleicher, libraire, 15, rue des Saints-Pères, à Paris.

Amillet, Gaston, pharmacien à Lusignan.

Clerté, E., instituteur-adjoint à Lusignan.

Giraud (abbé J.), vicaire de St-Hilaire de Poitiers.

Rageau, instituteur-adjoint à Coulombiers (Vi.).

Gadiou, instituteur-adjoint à l'Absie.

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les Membres de la Société sont instamment priés d'apporter une grande diligence dans la correspondance lorsqu'il s'agit de dates d'excursions. — Le Comité ne peut absolument pas attendre indéfiniment une réponse qui, trop tardive, nuit à la bonne marche de la Société.

Les journées disponibles sont souvent inutilisées, et les herborisations projetées non seulement n'ont pas lieu, mais il n'est pas possible d'en organiser en temps opportun.

Prière d'adresser des échantillons de plantes, lorsque des localités nouvelles sont signalées.

Le Comité se fait un véritable plaisir de contrôler les déterminations et d'aider les débutants.

Ne jamais craindre d'importuner par des envois fréquents ou demandes de renseignements.

LE COMITÉ.

TABLE DES MATIÈRES

Bureau de la Société, 1899.	3
— — 1900.	114
Herbiers	4
Membres titulaires.	4 et 214
— correspondants	17
Sociétés savantes et Revues	18

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

Séance du 12 janvier.	24
— 9 février	31
— 9 mars	39
— 16 avril	45
— 18 mai.	51
— 4 juin, à Poitiers	58
— 15 juin	63
— 20 juillet.	72
— 12 octobre	84
— 9 novembre	99
— 14 décembre	107
Election.	113
Rapport au Conseil général	115
Herborisation autour de Poitiers	120
— à Port-Seguin	50
— à Civray	121
— à St-Fort-sur-le-Né.	79
— aux environs de l'Absie	65 et 125
— forêt de Chantemerle	128
— en Vendée	132
— à Genouillé (Vi.)	136
— vers St-Germier	138

Herborisation aux étangs de Menigoûte.	142
— vers Martaisé et Arçay (Vi.)	146
Cueillettes mycologiques, l'Absie.	158
— vers Poitiers	210
ARMAND. — Une plante cleistogame (le <i>Lobelia Dort-</i> <i>manna</i>	152
L. GRELET. — Un mot sur les formes de l' <i>Ophrys ara-</i> <i>nifera</i> Huds.	155
V. DUPAIN. — Sur un cas d'empoisonnement par l' <i>Amanita pantherina</i>	159
— Note sur un nouveau cas d'empoison- nement par l' <i>A. pantherina</i>	161
— Excursion mycologique à Lusignan	168
— Excursion mycologique à La Mothe- St-Héray	179
— Addition à la Florule des Bolets, etc.	187
Dr X... — Observation de deux cas d'empoisonnement par l' <i>Amanite darteuse</i>	164
Empoisonnement par une <i>Volvaire</i>	103
P. CORNUAULT. — <i>Salix divaricata</i> ×.	86 et 210
FOUILLADE. — Note sur <i>Nigella gallica</i> Jord.	196
RENAUDET. — Excursion mycologique	210
BOUTAUD, P. — Entolomes et Amanites	211
<i>Cenanthe crocata</i> , plante dangereuse	36
Souvenir au Président	38
<i>Primula elatior</i> à rechercher.	46
<i>P. declinans</i>	48
<i>Helianthemum apenninum</i>	54, 88
<i>Epipactis palleus</i>	66
<i>Vicia serratifolia</i>	66
<i>Lychnis vespertina</i> et son <i>Ustilago</i>	67
Jardin botanique et Bibliothèque	71, 82
Sociétaires félicités	74

<i>Sedum hirsutum</i>	75
Herbiers scolaires en Vendée	77
— de la forêt de Chizé	76
Marronniers d'Inde introduits.	89
<i>Asphodelus</i>	90
<i>Carex paniculata</i> dans la Vienne	92
<i>Scolymus hispanicus</i> , à Crézières	93
<i>Thalictrum minus</i> et ses formes.	94
Appel aux municipalités	97
L'Herbier <i>Toussaint</i>	101
Empreintes de champignons	110
Avis aux sociétaires	216

